

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 99 fr.

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil



Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT TRAMELAN

Voiture et art photographique au programme le 3 juin

Trucs et astuces pour bien entretenir sa voiture le matin, Rencontre photographique en fin de journée... suite à la page 19



SOMMAIRE

Paul-André Robert honoré à Orvin
La Petite Place prend le nom de l'artiste

3

Pour ne pas oublier!
Conférence sur les placements d'enfants

9

Il vous reste des lapins en chocolat?
Recyclez-les en délicieux brownies

21

Diminution bienvenue à Péry
Taxe de base des déchets revue à la baisse

5

L'horaire CFF 2025 qui fâche
Saint-Imier conteste cette décision

17

Record de participation battu
... pour le tournoi inter-institutions du 24 juin

24

Réclame

Afterwork Prévoyance
Jeudi 15 juin 2023 de 17h00 à 18h30
Agence de Courtelary, Grand-Rue 45, 2608 Courtelary

Il n'est jamais trop tôt pour y penser!
Tu as entre 18 et 30 ans? Inscris-toi* vite à info@cec.clientis.ch
Découvre l'univers de la prévoyance et passe un moment instructif et agréable.
www.cec.clientis.ch
*événement gratuit, places limitées

Tour d'horizon de la prévoyance
Bons plans et conseils
Apéritif offert



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIERFrancillon 27
Appart. 4 pièces

2^e étage, rénové, cuisine agencée, salle de douche, cave et grenier.

Loyer 750 fr. + charges 230 fr.

T. Mäder, 4663 Aarburg
076 205 47 67

À LOUER
RENANPlace Ami-Girard 3
2 appart. 4½ pièces

Rez-de-chaussée + 2^e étage
Cuisine agencée, séjour, 3 chambres avec parquet, dépendances.

Appartement du 2^e étage avec poêle suédois.

Buanderie, chauffage central, service de conciergerie. Libres de suite.

Renseignements et visites
032 911 90 70

À LOUER
COURTELARY

Grand appart. 3½ pces

Rez-de-chaussée supérieur.

Situé dans une copropriété calme et ensoleillée.

A proximité immédiate de l'école, commerces, jeux pour enfants, tennis, à 5 min. de la gare.

Loyer 1500 fr. charges comprises + grand garage 150 fr.

Contact: Buri Gestion Sàrl
Tél. 032 940 11 11

Réf. 3267.01.07027

Saint-Imier à louer,
centre-ville, Tour Longines,
7^e étage, vue imprenable

Appartement de 4,5 pièces

entièrement rénové, cuisine agencée, salle de bains + WC séparé, grand balcon plein sud – possibilité de louer 1 garage.

Loyer: 1420 fr. charges comprises

Contact: 032 722 57 42



Rue Paul-Charmillot 51, Saint-Imier

- Cuisine avec tout confort
- Salle de bains / WC
- Revêtements de sols en carrelages et vinyle dans les chambres
- Grand balcon orienté Sud
- À proximité des commerces, écoles et transports publics.
- Vue dégagée sur le vallon et les montagnes

Appartement 3.5 pièces
Loyer: CHF 1110.- charges incl.

MARFURT

AG FÜR IMMOBILIEN-DIENSTLEISTUNGEN
TEL. 032 329 50 30 WWW.MARFURT.CH



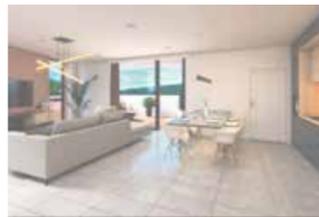
Promotion Villeret



Votre futur lieu de vie entre nature et modernité

DÉCOUVREZ CE MAGNIFIQUE PROJET DE 18 LOGEMENTS
Situé dans la commune de Villeret, ce nouveau projet jouit d'un emplacement privilégié entre le Parc régional de Chasseral et Mont-Soleil tout en étant proche des principales commodités.

Tél. 032 722 68 50 | info@insolimmo.ch
<https://promotion-villba.i-mmo.ch/>

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous

AIDE ET SOINS
A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:

SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:

Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):

SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIERCentre du village
Surface de bureau
modulable

Pour administration ou espace de santé (médecin, physio, etc.)

Prix attractif

076 245 86 19 - 078 984 23 80

À LOUER
CORTÉBERT1 appart. 4½ pces
95 m²1 appart. 5½ pces
175 m² - terrasse

Buanderie, cave, jardin d'agrément.

Rens. et visite: 079 417 17 31

Société de Tir de Campagne Tramelan

Tir en Campagne 2023

Vendredi 02.06	18h00 - 20h00
Samedi 03.06	14h00 - 17h30
Dimanche 04.06	08h00 - 12h00

Ouvert à tous, dès 15 ans
Tir gratuit

Buvette ouverte Armes en prêt disponibles

Plus d'informations sur www.tctramelan.com

bechtel-imprimerie.ch



SAMAIDD

Service d'aide
et de maintien à domicile

Misez sur la différence

faites confiance à Samaidd
pour des soins à domicile de qualité

Proche de vous depuis 5 ans

Actif dans le Vallon de Saint-Imier

079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com



présente les couleurs du printemps

Les asperges
du terroir
sont arrivées !

Du lundi au samedi jusqu'au 20 juin 2023 !
Réservation : 032 486 06 06 / www.legalileo.ch

ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire
des actionnaires

Lundi 19 juin 2023 à 18 h

Au centre Saint-Georges, rue Agassiz 19
2610 Saint-Imier

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Ouverture de l'assemblée
3. Nomination des scrutateurs et du secrétaire de l'assemblée
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2022
5. Rapport du Président du Conseil d'administration
6. Comptes 2022
 - a) compte pertes et profits
 - b) bilan
 - c) répartition du bénéfice et attribution à la réserve légale
 - d) rapport de l'organe de révision
 - e) décharge au Conseil d'administration et à l'organe de révision
 - f) reprise des actions par la commune de Saint-Imier
7. Réélection de l'organe de révision pour l'année 2023 : Révisions comptables d'Erquël Sàrl à Sonvilier
8. Conseil d'administration :
 - a) Démissions MM. John Buchs, Saint-Imier, Nicolas Meyer, Saint-Imier et Beat Grossenbacher, Saint-Imier
 - b) Réélection de M^{me} Josika Iles, Saint-Imier, M. Jacques Babey, Courtelary et M. Pierre-Eric Mathey, Tramelan
 - c) Election de M^{me} Gisèle Tharin, Saint-Imier, M. Gregor Doutaz, Saint-Imier, M. Yves Roachat, Saint-Imier et M^{me} Annick Chatelain, Tramelan
9. 50 ans de Diatel SA, bilan
10. Divers

Le bilan, le compte pertes et profits 2022, le rapport de l'organe de révision, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2022 sont déposés au siège de la société, rue Dr-Schwab 17, 2610 Saint-Imier, où ils peuvent être consultés sur place par les actionnaires.

Pour des questions d'organisation, les actionnaires souhaitant participer au repas qui suivra l'assemblée générale sont priés d'en informer Diatel SA au 032 941 41 42 jusqu'au 10 juin 2023.

Saint-Imier, le 17 mai 2023 Le Conseil d'administration

ICI

vosre annonce aurait été lue

4 col x 55 mm
187 francs + TVA

Favorisez nos annonceurs

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Cession de l'horloge de l'église à la Paroisse réformée de Rondchâtel

Le 8 juillet 1882 était arrêté et signé l'Acte de classification, servant à régler les conditions de propriétés et à déterminer les rapports entre les Communes municipale, bourgeoise et paroissiale d'Orvin.

La Paroisse réformée d'Orvin par son président Jules-Constant Auroi et son secrétaire Henri-Louis Jeandrevin et les Communes municipale et bourgeoise d'Orvin (ne formant qu'une à l'époque), par leur président Charles-Henri Aufranc et leur secrétaire Constantin Grosjean, paraphaient ce document historique. Ainsi se partageaient tous les biens liés au culte dans notre bon village d'Orvin, conformément aux us, habitudes et règles coutumières de cette époque.

Ainsi l'église, son clocher et son assise furent estimés à 37 729 francs de l'époque. Le cimetière, avec ses murs d'enceinte, ses portes d'entrée et ses escaliers, le tout d'une superficie de 14 ares et 50 centiares, furent estimés à 1128 francs.

Toute sorte de matériel était décrit dans l'acte, dont par exemple 1 brancard, 6 courroies et un drap mortuaire, le tout pour 35 francs. Les vases de communion et d'autres objets sacrés étaient estimés à 200 francs.

L'Acte stipulait donc que la Commune abandonnait à la Paroisse l'église et son clocher avec les trois cloches qui l'habitent, d'un poids de 55 quintaux. En revanche, la Commune



L'église d'Orvin et son clocher

gardait comme propriété, et la Paroisse lui abandonnait, le cimetière, l'horloge du clocher avec ses trois cadrans ainsi que tous les outils et appareils servant aux inhumations.

La Paroisse accordait également à la Commune l'usage ordinaire et extraordinaire des cloches, pour sonner les heures, les enterrements, ou sonner une ou plusieurs cloches en cas de sinistres, inondations, renouvellement de

l'année, déclarations de guerre, armistices, etc.

140 ans après la signature de cet Acte de classification, il parut opportun à la Municipalité d'Orvin de remettre à la Paroisse de Rondchâtel ce qui lui était resté en propriété. Avant la remise, le système a été révisé et mis en bon état par l'entreprise Muribaer de Büron dans le canton de Lucerne.

A l'occasion du culte du dimanche 21 mai conduit par

le pasteur Gilles Bourquin, a été scellé l'Acte de Cession de l'horloge et des 3 cadrans à la Paroisse de Rondchâtel, remis par le maire d'Orvin, Patrik Devaux, à la présidente du Conseil de paroisse de Rondchâtel, Véronique Grosjean.

Cet acte solennel fut également l'occasion de mettre en évidence les liens étroits qui lient la Municipalité d'Orvin et la Paroisse de Rondchâtel. | cm

Félicitations à Niko Logs

Le réseau d'entreprises partenaires du Parc Chasseral compte ses premières adhérentes: 5 premières entreprises viennent d'obtenir la distinction *Entreprise partenaire*, qui valorise les initiatives pour une économie durable et éthique définie au travers des sept valeurs de durabilité des parcs suisses.

Le Conseil municipal adresse ses plus sincères félicitations à

Niko Logs (Nicolas Aufranc) à La Vauchée, qui en fait partie: notre fustier local, qui réalise «artisanalement constructions et menuiserie en rondins de bois brut local en minimisant l'énergie grise du transport et dans le respect de la biodiversité, des rythmes des saisons et de la lune» a donc vu son dur labeur reconnu à sa juste valeur.

Bravo! | cm

Délégations municipales

– Sandra Burger représentera la Commune d'Orvin à l'assemblée générale du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon, le 24 mai à La Heutte;

– Marco Reymond est délégué par la Municipalité pour la représenter à l'Assemblée du Syndicat de communes des sapeurs-pompiers OPRV, le 30 mai à Orvin;

– Gautier Boder, conseiller municipal, participera à l'assemblée générale de la CEP Chambre d'Economie Publique du Jura bernois, le 31 mai à Saint-Imier;

– les conseillers municipaux et le secrétaire municipal participeront le jeudi 1^{er} juin à l'assemblée du Cercle des communes du Bas-Vallon, au Centre communal à Péry;

– Sylvain Grosjean représentera la Municipalité à l'assemblée générale de JbEole SA qui aura lieu le 7 juin à Romont;

– Sandra Burger se rendra le 22 juin prochain à Nods comme déléguée de la Commune, à la prochaine assemblée générale des actionnaires ASPON SA.

| cm

Engagement d'un employé d'administration à 20%

A la suite de la décision du Conseil municipal du 20 mars, un poste à 20% à durée déterminée a été mis au concours pour compléter l'administration municipale jusqu'à la fin de l'année 2023.

Après réception des candidatures et auditions, le Conseil

municipal, dans sa dernière séance, a désigné Samuel Martina de Bienne, à ce poste. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa fonction au sein de l'Administration communale et lui adressons nos cordiaux vœux de bienvenue. | cm

Orvin aura sa place Paul-André-Robert

La Commune honore son grand artiste peintre

Les grands travaux de remise en état de la traversée du village d'Orvin, débutés en 2021 et qui se termineront en 2024, verront le pavage refait complètement à neuf, ainsi que de nombreux aménagements. Parmi les réalisations importantes, la réhabilitation de la Petite Place est un événement attendu.

Le Conseil municipal a le grand plaisir et l'honneur de commémorer que cette place sera officiellement baptisée Place Paul-André Robert, en hommage à notre grand artiste.

Inauguration de la place Paul-André Robert le samedi 10 juin

Fête de la place dès 14h30: remise de la place à la population d'Orvin. Toute la population est cordialement invitée à venir visiter la nouvelle place Paul-André Robert et ses magnifiques aménagements. Apéritif offert à la population, ambiance avec NIVROZIK. Bienvenue à toutes et à tous.

Paul-André Robert, peintre et naturaliste (1901-1977)

Paul-André Robert naît le 10 novembre 1901 au Ried-du-Haut, à Bienne.

En 1906, son père, le peintre Léo-Paul Robert, décide de construire une résidence d'été,



Paul-André Robert

loin de la ville, dans la nature qui lui offrira un lieu d'isolement pour l'exécution de son art. Au Jorat près d'Orvin, il construit selon ses propres plans une maison avec une partie d'habitation et un atelier qui correspond à ses besoins. A partir de 1908, la famille passe les mois d'été au Jorat, l'hiver à Saint-Blaise près de Neuchâtel. Après le décès de son père en 1923, Paul-André Robert reprend la maison et la transforme petit à petit pour qu'elle devienne également habitable en hiver. En 1938, il s'installe toute l'année au Jorat avec sa femme Madeleine et ses quatre enfants.

L'œuvre de Paul-André Robert est immense. En plus des représentations des champignons et de sa collaboration aux images d'oiseaux et de chenilles, il illustre jusqu'à sa mort plus de 30 œuvres majeures et de petites tailles issues de la science, dans lesquelles il restitue minutieusement sa science des papillons, des chenilles, des plantes et animaux indigènes jusqu'aux plantes et poissons tropicaux ou aux oiseaux, à la flore et à la faune. Bon nombre de ces représentations accompagnent les textes de la série de publications *Beautés de la Nature* de la maison d'édition Delachaux & Niestlé et marquent, jusque dans le XX^e siècle, la capacité de représentation visuelle et scientifique de cercles naturels intéressés.

En 1958 paraît le livre *Les Libellules* qui fait connaître Paul-André Robert dans toute l'Europe.

Vers la fin de sa vie, il se consacre à une autre grande monographie, cette fois sur les larves des libellules en Europe.

En 1973, l'Université de Neuchâtel rend hommage à Paul-

André Robert avec la distinction de Docteur honoris causa.

Paul-André Robert laissa également une très grande quantité de tableaux naturalistes représentant la nature qu'il aimait tant, notamment des vues du vallon d'Orvin ainsi que les fameux pins du Jorat. Il décède en 1977 dans sa maison du Jorat, à Orvin.

Son père Léo-Paul Robert est nommé bourgeois d'Honneur de la Commune bourgeoise d'Orvin le 26 août 1916, et partant tous les descendants Robert.

Paul-André fait partie de la grande dynastie des peintres Robert: ses frères Théophile et Philippe, son père Léo-Paul, son grand-père Aurèle et le plus illustre, son grand-oncle Léopold Robert. | cm

CÀDOR SA: élection des membres du Conseil d'administration

Pour donner suite aux votes positifs des exécutifs municipaux et bourgeois, la Société anonyme CÀDOR SA, appelée à gérer le futur chauffage à distance, a pu se constituer. L'Assemblée constitutive, composée à 60% de la Municipalité et à 40% de la Bourgeoise, a eu lieu le 23 mai, et a élu les personnes suivantes au Conseil d'Administration (CA) de CÀDOR SA: Aufranc Edmond, Bourgeoisie; Chopard Stéphane, Municipalité; Mottet Philippe, Bourgeoisie; Seiler-Liengme Lisa, Municipalité; Tièche Julien, Municipalité.

Les entreprises LNS (client) et Kasontor (partenaire) seront invitées aux séances de la SA avec voix consultative. | cm



Philippe Mottet, Edmond Aufranc, Lisa Seiler-Liengme, Stéphane Chopard, Julien Tièche et Me Aurore Geiser, notaire

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

Bureau de vote

En vue du prochain scrutin cantonal, le bureau de vote du 18 juin a été constitué comme suit: Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8): Présidente: Anne Grosjean. Secrétaire: Sandrine Frutschi. Membres: Florian Grosjean; Lucien Boldini; Véronique Sartori; Timo Leiser. L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. | cm

Recensement des logements vides

Comme chaque année, nous sommes appelés à communiquer à l'OFS, un relevé des appartements vacants au 1^{er} juin. Les propriétaires disposant d'appartements inoccupés sont invités à en informer le secrétariat municipal. Merci d'avance. | cm

Clientis

La Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA a fait part à la Municipalité du don issu du résultat 2022, pour un montant de 12 177 fr. 68.

Le conseil municipal adresse ses remerciements à la banque pour son geste et se réjouit de la bonne marche des affaires de notre banque régionale. | cm

COMMUNES DE ROMONT, SAUGE, ORVIN ET PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Fermeture L'agence AVS du Bas-Vallon sera exceptionnellement fermée le mercredi 7 juin. | *agence avs du bas-vallon*



Parti Socialiste Erguël

Votations du 18 juin 2023

Votations fédérales

LIBERTÉ DE VOTE Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises

OUI Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique

OUI Loi COVID-19

Votations cantonales

OUI Congé parental

OUI Ajustement du frein à l'endettement

Parti Socialiste Erguël

La Bise de Corgémont

VIDE GRÉNIER

Dimanche 4 juin dès 10h

Veillez réserver au 032 489 31 41 en cas de pluie places limitées
Dès 12h grillades
On se réjouit!



Gerber

Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Route de Brügg 121 2503 Biel-Bienne info@pfgerber.ch
Biel und Umgebung Brüggstrasse 121 032 365 50 15 www.pfgerber.ch

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –
Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

A bon prix, achat et débarras
de voitures et bus, Jeep 4x4,
toutes marques même accidentés,
pour la casse et l'exportation.
Tél. 079 138 38 38

Babysitting

Soirée resto en amoureux, sortie cinéma...

Jeune babysitter
diplômée de la Croix-Rouge
garde vos enfants
dans le Vallon de Saint-Imier

076 296 79 91



Tél. 032 501 86 53

LE BERNA

Rue de la Cure 13
2610 Saint-Imier

Lundi de Pentecôte ouvert de 7h à 19h

Salade de doucette, lardons et croûtons
Filet de veau et son jus
Pommes nouvelles, légumes
Mousse aux fraises

Dimanche 4 juin Le Berna fête les papas, beaux-papas

Terrine, filet mignon en croûte
Profiteroles au chocolat

Ouvert du lundi au vendredi: 7h-19h
Le samedi: 7h-12h

Salle de comité pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes

Vendredi 2 juin et samedi 3 juin

Vendredi de 14h à 19h

Samedi de 9h à 17h

Vide magasin

Liquidation totale
pour cessation d'activité

Meubles neufs, articles
de décoration etc.

de 60% à 90% de rabais!

Tout doit disparaître!

Henri Hirschy
Centre commercial, Grand-Rue 49,
Cortébert

Verre de l'amitié offert



SAMEDI 3 JUIN 2023

PAIN DE L'UNION



VENTE

08H00 A 12H00

Place du Marché – Saint-Imier

À VENDRE

4 pneus été neufs
(cause erreur dans la commande)

Bridgestone Turanza T005,
taille 205/55 R17 91W XL.

Prix: 100 francs/pneu
(prix normal, 130 francs).

A prendre sur place à Péry.

Tél. 079 231 44 71



Emplois

La proximité de nos clients ainsi qu'un partenariat basé sur la confiance, la compétence et le professionnalisme figurent parmi nos objectifs.

Valorisez vos compétences, faites-en profiter nos clients!

Banque régionale indépendante active depuis 1829 et disposant de son pouvoir de décision, employant plus de 40 personnes, nous recherchons

Un(e) assistant(e) administratif(ive) crédits

Lieu de travail : Courtelary
Taux d'occupation : min. 70%
Engagement : à convenir

Intéressé(e) ?

Consultez notre site Internet cec.clientis.ch

ou contactez M. Christian Racheter, responsable RH,
Clientis Caisse d'Épargne Courtelary SA,
Grand-Rue 45, Case Postale 104, 2608 Courtelary,
Tél. 032 945 10 50



Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

Un service complet au cœur de votre région

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch





Des comptes positifs seront présentés lors de l'Assemblée municipale

On a pu le lire dans les pages de la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* la semaine dernière, le Législatif communal est convoqué le lundi 19 juin prochain à La Heutte.

A cette occasion, les ayants droit se pencheront sur les comptes municipaux 2022, que l'Exécutif et l'administratrice des finances leur présenteront en détail, avant de leur proposer de les accepter.

Mieux que prévu

Ces comptes bouclent sur un excédent de recettes de l'ordre de 151 000 francs, ce qui constitue une amélioration sensible par rapport à l'excédent de charges budgété à quelque 600 000 francs.

Cet excédent positif est comptabilisé dans les amortissements supplémentaires, ainsi que l'exige le MCH2 (nouveau modèle de comptes).

Charges salariales en baisse

La première amélioration notable est constatée dans les charges du personnel, avec une diminution d'environ 58 000 francs par rapport au budget et de 26 000 par rapport à l'exercice 2021. La baisse s'explique notamment par le fait que plusieurs élus ont atteint l'âge légal de la retraite, les charges sociales diminuant sensiblement.

Les charges salariales des sapeurs-pompiers sont inférieures de près de 16 000 francs, certaines formations ayant été repoussées dans le temps.

Avec la centralisation des écoles à Péry, nous enregistrons par ailleurs une diminution des charges de conciergerie, de l'ordre de 19 000 francs.

On mentionnera qu'au titre des Biens, services et autres charges d'exploitation, les dépenses sont inférieures au budget, de quelque 128 000 francs. Les différences concernent notamment les prestations de services de tiers (-22 000 francs), l'entretien d'ouvrages de génie civil (-20 000) ou encore l'entretien des immeubles et des terrains bâtis (-52 000).

Coûts sociaux stables

Les amortissements, prévus à 810 000 francs, atteignent finalement 681 000 francs, certains projets ayant pris du retard.

Les charges financières ont en revanche augmenté légèrement (+19 000 francs), suite à la hausse des taux d'intérêt. On soulignera cependant que l'endettement financier de la commune a diminué l'an dernier d'un demi-million de francs.

Quant au montant alloué à l'aide sociale, on parlera de stabilité: 960 000 francs, pour 1,1 million de francs au budget.

Notre dû a en revanche augmenté au titre de la péréqua-

tion financière (+44 000 francs par rapport au budget, +50 000 par rapport aux comptes précédents), le bon résultat de 2021 n'ayant pas été pris en compte dans le budget y relatif.

Impôts: baisse d'un côté, hausse de l'autre

Les revenus fiscaux 2022 sont un chouïa inférieurs à ceux budgétés: 60 000 francs de différence seulement, sur un total de 5,6 millions de francs.

Au point de vue des rentrées fiscales, l'administratrice des finances qualifie l'exercice de bon. Les recettes sur les personnes morales ont certes diminué, en raison de la hausse des prix de l'électricité, laquelle a rongé le chiffre d'affaires de Vigier SA. En revanche, les rentrées sur le revenu et la fortune des personnes physiques ont été supérieures aux attentes.

Aucun souci pour les Financements spéciaux

Les comptes autofinancés se portent bien. Pour l'alimentation en eau potable comme pour le traitement des eaux usées, le résultat est sensiblement meilleur que budgété. Pour la gestion des déchets, l'amélioration est minime.

Sans entrer dans les détails, mentionnons encore qu'au compte des investissements, la charge nette a atteint 1,4 million de francs, soit un million de francs de moins que budgété.



Le Législatif local se réunira ce printemps à La Heutte, où il se penchera notamment sur la situation financière (fort saine) de la commune

Cette différence est évidemment due au retard pris par certains projets.

Deux règlements

L'Assemblée étudiera et avisera ensuite le Règlement sur les déchets et le Règlement tarifaire y afférent, sur lesquels nous informerons pro-

chainement en détail dans ces colonnes.

Le Règlement de l'Ecole à journée continue (EJC), dont nous reparlerons également ici avant le 19 juin, figure ensuite au programme de ce Législatif, auquel il sera présenté trois arrêtés de compte, concernant respectivement les travaux de

la Grand-Rue à Péry, le remplacement du véhicule des travaux publics et le remplacement de compteurs d'eau par des appareils à lecture à distance.

Un apéritif sera servi aux participants, accompagné de grillades concoctées par le Ski-Club local. | cm

Jardins communautaires: servez-vous d'herbettes

Rappelons que l'année dernière, la Commission d'animation, de culture et d'embellissement (ACE) a pris l'initiative

sympathique de créer de petits jardins communautaires, destinés à la fois à l'ensemble de la population de la

commune et aux insectes qui y vivent.

Devant le bâtiment de l'administration municipale, à proxi-

mité du magasin Volg et à côté de la grande fontaine de La Heutte sont donc installés des bacs surélevés, dans lesquels poussent en particulier du thym, de la livèche (délicieuse sur le poisson ou dans le ragoût, mais également dans les pâtisseries maison), diverses variétés de menthe, du basilic et du curry.

Ces herbes aromatiques sont destinées à vos plats et salades. La population est en effet invitée à se servir, en quantité raisonnable évidemment.

De surcroît, si vous passez par là, jetez un œil sur l'état de la terre et merci par avance d'arroser lorsque c'est nécessaire. Tout le matériel d'arrosage est à disposition sur place. | cm

Devant l'administration municipale, à proximité du magasin Volg et à côté de la grande fontaine de La Heutte



Un des jardins communautaires

Cette commission vous intéresse-t-elle ?

Sur proposition de Thérèse Huissoud, élue en charge des règlements notamment, le Conseil municipal a décidé récemment de remettre sur pied la commission des règlements, où siègeront deux ou trois ayants droit qui n'appartiennent pas aux autorités. Les

personnes qui sont intéressées à siéger dans cet organe sont invitées à s'adresser au secrétaire municipal Thierry Egger, atteignable durant les heures de bureau au 032 485 01 51. Le délai, pour faire acte de candidature, est fixé au mardi 6 juin prochain y compris. | cm

EJC: modifications mineures

La Municipalité met aujourd'hui en dépôt public, pour 30 jours, l'Ordonnance sur l'Ecole à journée continue, qui a été légèrement modifiée. Les changements, mineurs, concernent

l'inscription, les heures d'ouverture et le financement par le système Kibon. Sauf recours d'ici au 30 juin, cette ordonnance entrera en vigueur rétroactivement au 1^{er} juin 2023. | cm

Sur la N16, des explosions prévues dès la mi-juin et jusqu'à la fin de l'année

Le responsable de projet, pour les travaux que mène actuellement l'Office fédéral des routes sur la N16, informe la population que des tirs vont devoir être lancés sur ce grand chantier.

Il en précise le calendrier et les horaires.

Du micro-minage

Rappelant que deux galeries de sécurité doivent être créées dans le cadre des travaux d'assainissement de la voie descendante, galeries qui serviront de point de fuite pour les tunnels 4 et 6 respectivement, l'ingénieur précise que la nature du terrain exige un percement par micro-minage.

Et d'ajouter que cette méthode n'engendre pas de grosses détonations, même si elles peuvent être perçues par le voisinage.

Afin de contrôler la puissance et les éventuels effets de ce minage, la direction du chantier va d'ailleurs installer des postes de mesure de vibrations, aussi bien dans la zone de percement que dans ses locaux de Frinwillier. Elle suivra donc de près, et constamment, l'intensité des vibrations déclenchées.

Dès la mi-juin

Ces travaux particuliers s'étendront de la mi-juin à la fin décembre. Il va de soi que les périodes annoncées peuvent varier en fonction de l'avancement des travaux et en particulier des difficultés potentiellement rencontrées. A l'heure actuelle, elles sont prévues ainsi:

- depuis l'intérieur du tunnel 4, le micro-minage commencera le mois prochain et s'achèvera à mi-août;
- depuis la galerie de fuite du même tunnel 4, le minage durera de mi-septembre à fin décembre;
- depuis la fouille de la galerie creusée pour le tunnel 6, on peut s'attendre à du minage entre le début août et la fin octobre prochains.

Deux tirs quotidiens

Les spécialistes ne lanceront pas plus de deux tirs quotidiens, et uniquement pendant les jours ouvrables (samedi et dimanche exclus donc).

Quant aux horaires, ils sont prévus de 7 h à 12 h et de 14 h à 17 h. La direction du chantier ajoute cependant que dans des cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait se prolonger jusqu'à 20 h, s'il fallait reprendre un tir n'ayant pas fonctionné. Les normes de sécurité interdisent en effet de laisser jusqu'au lendemain des cavités chargées en attente de tir.

Questions? Remarques?

Les habitant(e)s qui auraient des interrogations ou des réclamations à exprimer, à la suite de ces tirs annoncés, sont invités à contacter directement le chargé de communication de l'Office fédéral des routes, division infrastructures Ouest, à savoir Olivier Floc'hic, dont voici les coordonnées: tél. 058 461 87 16, courriel olivier.floc-hic@astra.admin.ch, site internet www.astra.admin.ch. | cm

Déchets: la taxe de base diminuée pour les ménages

Ainsi qu'on peut le lire dans les pages de la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (en fin du présent journal), la Municipalité a mis en dépôt public une ordonnance modifiée concernant le tarif des déchets.

Dans sa séance du 16 mai, l'Exécutif a en effet apporté des modifications à l'ordonnance en question, qui datait de fin 2016.

Le principal changement consiste en un abaissement de la taxe de base, de 220 francs à 180 francs pour un ménage et de 110 francs à 90 francs pour une personne vivant seule.

Par ailleurs, il est introduit un don pour chaque naissance, à savoir la remise de dix rouleaux de sacs officiels de 35 litres.

Ces modifications, qui relèvent de la compétence du

Conseil municipal, entreront en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier dernier. A la condition bien sûr qu'aucun recours ne soit formulé durant la publication, soit jusqu'au 26 juin prochain.

L'ordonnance peut être consultée au secrétariat municipal, durant les heures habituelles d'ouverture au public.

Les éventuels recours doivent être adressés à la Préfecture du Jura bernois. | cm

Délai rédactionnel
MERCREDI 9H

Emplois



Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation Solaire

2607 Cortébert
2610 St-Imier
079 204 28 35

GRÜNENWALD-NIKLES S.A.

info@grunenwald-nikles.ch

L'entreprise Grünenwald-Nikles SA recherche pour de suite ou à convenir :

- un ferblantier, un couvreur ou charpentier avec CFC à 100 %
- un aide ferblantier

Et pour août 2023 :

- un apprenti ferblantier ou couvreur



SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU
Commission scolaire



Le Syndicat scolaire Courtelary-Cormoret-Villeret met au concours le poste suivant :

Secrétaire à 25 %

(Pourcentage calculé sur 39 semaines de l'année scolaire, soit un pourcentage de 20.75 % annualisé sur 47 semaines)

Tâches principales

- Travail de réception (téléphone, accueil)
- Correspondance, convocation et procès-verbaux des commissions scolaires
- Gestion des tâches administratives courantes
- Gestion des dossiers des élèves et du corps enseignant
- Travail de secrétariat des fonctions administratives de l'école

Compétences requises

- Sens de l'organisation et de la communication, esprit de collaboration
- Maîtrise des outils informatiques usuels

Exigences

- Etre au bénéfice d'une formation commerciale ou titre jugé équivalent.
- Autonomie, fiabilité, disponibilité, rigueur et discrétion.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2023 ou à convenir

Lieu de travail: Courtelary

Délai de postulation: 18 juin 2023

Offres de service avec photo et documents usuels à envoyer par mail à :
Noelia Costoya – commission.ecole@covicou.ch



Home Les Bouleaux
Lieu de vie médicalisé - Corgémont

Afin de compléter notre équipe, nous recherchons pour une date à convenir :

1 secrétaire comptable à 80-100 %

Responsabilités

- Gestion de la comptabilité générale et analytique, particulièrement dans le domaine de l'EMS.
- Gestion des salaires, débiteurs et créanciers.
- Gestion administrative et RH.
- Divers travaux de secrétariat – réception.

Exigences

- Titulaire d'un brevet fédéral ou formation équivalente.
- Expérience significative dans le domaine de la comptabilité.
- Maîtrise des logiciels bureautiques usuels (suite Microsoft 365).
- Maîtrise des logiciels de gestion SADIES serait un atout.
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles.
- Vous êtes autonomes et rigoureux-se.
- Bon niveau de français et connaissance de l'allemand.

Entrée en fonction: à convenir

Taux d'occupation: 80-100 %

Informations complémentaires et candidatures électroniques à :
faellen@lesbouleaux.ch. Prise de contact par téléphone au : 032 486 94 96.

Si vous êtes une personne motivée, dévouée et désireuse de contribuer à notre mission de fournir un service de qualité à nos résidents, veuillez nous envoyer votre candidature à :

Direction du « Home Les Bouleaux SA » Sur le Crêt 12, 2606 Corgémont.
Téléphone 032 486 94 94, info@lesbouleaux.ch, www.lesbouleaux.ch



Home Les Bouleaux
Lieu de vie médicalisé - Corgémont

Vous souhaitez rejoindre une équipe jeune, dynamique et à l'esprit familial ? Participer au développement de soins à domicile de qualité et proches de la population ? Ce poste est peut-être fait pour vous.

Infirmier(ère), ASSC, Aide-soignante de 60-100 %

Vos missions

- Assurer la prise en charge globale des patients-es à domicile et garantir des soins de qualité adaptés à leurs besoins.
- Collaboration étroite et interprofessionnelle avec le réseau du patient.
- Offrir des prestations dans les différents secteurs; soins à domicile, EMS et foyer de jour.
- Développer en partenariat avec l'équipe et les cadres, des soins à domicile de qualités, par votre investissement personnel et votre créativité.
- Participer à la promotion des synergies qui règnent au Home Les Bouleaux. Promouvoir et développer l'offre des prestations complémentaires.

Votre profil

- Vous êtes titulaire des titres correspondants.
- Dans l'idéal, vous bénéficiez déjà d'une expérience professionnelle dans le domaine de la gériatrie ou des soins à domicile.
- Vous faites preuve d'esprit d'équipe, de flexibilité et d'engagement.
- Vous avez d'excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles.
- Vous travaillez de manière autonome et avez un sens prononcé des responsabilités.
- Vous maîtrisez le français oralement et par écrit, une connaissance de l'allemand serait souhaitable.
- Vous avez le permis de conduire.

Notre offre

- La possibilité d'œuvrer dans une structure jeune et dynamique.
- Un cadre de travail moderne, vision agile et intégrative des soins.
- Collaboration interprofessionnelle et intergénérationnelle quotidienne.

Entrée en fonction: à convenir

Taux d'occupation: 60-100 %

Informations complémentaires et candidatures électroniques à : aquarte-noud@lesbouleaux.ch ou par téléphone au 032 486 94 94

Si vous êtes une personne motivée, dévouée et désireuse de contribuer à notre mission de fournir un service de qualité, veuillez nous envoyer votre candidature à :

Direction du « Home Les Bouleaux SA » Sur le Crêt 12, 2606 Corgémont.
Téléphone 032 486 94 94, info@lesbouleaux.ch, www.lesbouleaux.ch



La Municipalité d'Orvin
met au concours un poste de

Secrétaire des écoles à 40 %

Lieu de travail: Ecole primaire d'Orvin

Entrée en fonction: 1^{er} août 2023 ou à convenir

Champs d'activités

- Gestion des tâches administratives et organisationnelles des écoles d'Orvin ainsi que de l'école de La Baroche (Sauge, Romont)
- Administration et traitement des données relatives aux élèves et au corps enseignant
- Collaboration et soutien des directions d'école
- Rédaction des procès-verbaux lors de séances
- Etablissement des statistiques cantonales

Profil demandé:

- Etre au bénéfice d'une formation commerciale ou équivalente
- Expérience professionnelle dans le système scolaire bernois serait un atout supplémentaire
- Facilité de rédaction
- Bonne maîtrise des logiciels bureautiques habituels
- Polyvalence et flexibilité par rapport à la charge de travail et aux horaires
- De langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand, un atout supplémentaire

Nous offrons:

- Un travail au sein d'une équipe dynamique
- Un travail autonome et varié dans le cadre d'une petite structure

Les candidatures avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser avec mention « postulation » jusqu'au 9 juin 2023 au Conseil municipal, La Charrière 6, 2534 Orvin.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la direction d'école au numéro 032 358 13 55.



Vieillir à domicile.
Notre souhait pour chacune et chacun.

Votre soutien nous aide :



CP 15-703233-7

La perle rare recherchée lit certainement la FAC...

La 2^e parution de votre annonce emploi à

- 50 % !

fac@bechtel-imprimerie.ch 032 944 17 56

Feuille d'Avis du District de Courtelary



PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Ensemble ! Un bain de livres pour tous le 30 mai



Quel meilleur moyen de s'évader, de rêver, de partager et de voyager que les livres ?

Le Bibliobus de l'Université populaire propose ce printemps une nouvelle animation intitulée *Ensemble!* et organisée avec l'association Bain de livres.

bus, le véhicule sera donc accompagné par celui de Bain de livres.

Pour tous les âges

Les spécialistes de Bains de livres proposeront des animations adaptées aux enfants

de tous âges, des contes aux kamishibais (théâtre d'histoires japonais), ainsi que de la musique pour créer une ambiance encore plus chaleureuse, ainsi que des jeux destinés tantôt aux enfants, tantôt aux familles.

Le programme détaillé de cette fin d'après-midi :
 - accueil, puis lecture collective pour les 3 à 8 ans ;
 - temps de lecture individuelle et jeux autour de la lecture ;
 - lecture collective pour les 7 à 12 ans ;
 - temps de lecture individuelle et jeux autour de la lecture.

En famille

Un choix de livres à lire sur place sera mis à disposition et en évidence. Les parents sont chaleureusement invités à partager un moment de lecture avec leurs enfants. A signaler que l'emprunt de documents sera possible comme à chaque passage du Bibliobus. | *cm*

Mardi 30 mai, devant ou dans la halle de gymnastique (selon les conditions météorologiques), rue des Prés 5, de 16h30 à 19h30

Les prochains passages du Bibliobus dans notre commune : 27 juin, 29 août, 26 septembre, 24 octobre, 21 novembre, 19 décembre, de 16h30 à 19h30

CENTRE ANIMATION JEUNESSE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Venez pique-niquer avec vos voisin(e)s !

La Commission communale d'animation culturelle et d'embellissement (ACE) et le Centre animation jeunesse de Péry-La Heutte et environs (CAJ) collaborent à nouveau, cette année, pour proposer à toute la population une Fête des voisin(e)s conviviale et intergénérationnelle.

accompagnements à partager. On amènera bien évidemment aussi sa propre vaisselle.

Sur place, les participants trouveront un bar bien achalandé et qui baignera dans une douce ambiance musicale.

De surcroît, les plus jeunes pourront se divertir à travers les jeux qui seront mis à leur disposition par les organisateurs.

Recréer des liens

Cette Fête des voisin(e)s répond à un besoin général de recréer des liens de proximité, un ancrage local et une appropriation de l'environnement villageois par ses habitant(e)s.

Née en France dans les années 1990, cette fête particulière a essaimé dans le monde entier. Elle nourrit l'ouverture et l'harmonie entre les différentes générations et cultures.

A Péry-La Heutte, ce genre de manifestation permet des échanges d'idées appréciés et des moments très gais ; de quoi enrichir le tissu social qui fait la richesse d'une collectivité villageoise.

| *caj*

Vendredi 2 juin, place de pique-nique de Ruegge, de 17h à 23h



COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Nettoyage de la Suze

En date du 3 juin, la société des Pêcheurs, conjointement avec la municipalité de Cortébert, organise un nettoyage de la Suze sur le territoire communal.

Cette action se déroulera le 3 juin de 8h à 12h30. Pour y participer, outre votre bonne humeur, seules une bonne paire de bottes et votre inscription au 079 516 23 52 jusqu'au 31 mai sont requises. Le rendez-vous est donné à 8h devant l'école.

Pour travailler dans le lit de la rivière, des bottes de pêche hautes (cuissardes)

sont idéales. Les personnes disposant de telles bottes sont priées de l'annoncer lors de l'inscription.

Une fois notre belle rivière nettoyée, nous nous retrouverons à la salle des sociétés pour une grillade offerte par la municipalité de Cortébert.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses le 3 juin sur les bords de la Suze. | *cm*

Fermeture du bureau

Nous remercions la population de prendre note que le bureau municipal sera exceptionnellement fermé le jeudi après-midi 1^{er} juin.

| *cm*

Intempéries



Le Conseil municipal tient à remercier toutes les personnes ayant donné un coup de main pour débayer le village des débris divers suite à l'orage de lundi dernier qui a fortement touché Cortébert.

Cette aide a été très appréciée et nous avons, une fois de plus, pu compter sur la solidarité villageoise. De nombreux dégâts sont malheureusement à déplorer au niveau communal, mais également chez les particuliers. | *cm*

SAPEURS-POMPIERS LA SUZE

Les Pompiers à la Fête de Printemps de Corgémont



Cette année les sapeurs-pompiers La Suze seront présents à la fête pour présenter leurs activités. Véhicules, tenues et matériel d'interven-

tion seront à votre disposition le samedi 27 mai. Animations de 10h à 14h pour petits et grands. Venez nombreux ! | *fm*

PAROISSE RÉFORMÉE DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Musiques et danse au temple de Corgémont

Vendredi 2 juin

La paroisse réformée de Corgémont-Cortébert propose le 2 juin un riche programme musical et dansant dans le cadre de la nuit des églises. Une soirée pour mettre en valeur les églises sous un angle culturel plutôt que culturel. L'événement met en avant la gratuité. Tout au long de la manifestation, il sera possible de profiter sans bourse délier d'une petite restauration avec des saucisses et des frites, ainsi que de boissons sans alcool, dont des sirops pour les enfants. L'alcool sera en revanche payant. La paroisse invitera les personnes présentes à faire un don. Celui-ci sera versé pour moitié à un projet de formation et dynamique communautaire au Mexique, portée par l'envoyée de l'église réformée de Bienne Fanny Freund et son compagnon, Jorge Jimenez. L'autre moitié ira à la maison au bord de l'eau, à Cortébert, une institution qui prend

en charge des personnes avec un lourd handicap. La paroisse remercie déjà pour son soutien organisationnel la paroisse sœur de Sonceboz-Sombeval ainsi que pour leur soutien financier les paroisses réformées de l'Erquél ainsi que de la Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary. | *dk*

www.nuitdeseglises.ch

Programme

- 18h : cor des Alpes
- 18h30 : Jason Valiani
- 19h15 : lâcher de ballons
- 19h30 : Brass-Band Corgémont
- 20h15 : cornemuses tambour et grosse caisse
- 21h : Pamela Rose
- 21h30 : DJ Damien Montavon

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

A la découverte de nos talents

Le 28 mai la paroisse de Rondchâtel célébrera un culte hors les murs au chalet le Roc de la FSG Bienne-Romande.

Après la célébration, une grillade sera offerte (merci d'apporter vos accompagnements, des boissons seront à disposition, la vaisselle sera fournie). Diverses activités seront aussi proposées par des jeunes qui nous feront

découvrir leurs talents! Renseignements: Pasteur Valérie Gafa (078 218 07 47); Adrien Despont (079 880 10 52).

| *paroisse réformée de rondchâtel*

Dimanche 28 mai, 10h Chalet Le Roc de la FSG Bienne-Romande, Prés-d'Orvin

COMMISSION DU 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche du mardi 30 mai

Pour cette excursion aux gorges de Perrefitte, nous rejoignons le village du même nom en voiture. Au début, un sentier longe le ruisseau La Chalière. Puis, chemins forestiers, escaliers et petits ponts nous font découvrir les gorges au charme romantique et sauvage et nous mènent jusqu'aux pâturages des hauteurs de Moutier. Le

temps de marche est d'environ 2 heures et la distance de 5,74 km. La marche fait une boucle. Dénivellation 270 m. Bonnes chaussures et bâtons de marche recommandés ainsi que de quoi se désaltérer. Le lieu de rendez-vous est à Péry, place de la gare à 13h. Pour tout renseignement, veuillez contacter Vinda Villard au 079 76 01 22. | *ma*



CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

Messes : vendredi 26 mai, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h) ; samedi 27 mai, 18h, Saint-Nicolas, Bienne ; dimanche 28 mai (Pentecôte), 10h, Sainte-Marie, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville ; mardi 30 mai, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne ; mercredi 31 mai, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne ; jeudi 1^{er} juin, 9h, Saint-Nicolas, Bienne ; vendredi 2 juin, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h).

Assemblée ordinaire de la Paroisse catholique romaine de Bienne et environs : mardi 6 juin, 19h30, Christ-Roi (2504 Bienne).

Assemblée de la paroisse catholique de La Neuveville et du Plateau de Diesse : lundi 12 juin, 20h, salle de paroisse de Notre-Dame de l'Assomption, Mornets 15 (2520 La Neuveville).
Newsletter : s'inscrire à cadv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.) : *cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communautaire.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.*

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIER

rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6 case postale 207

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes : samedi 27 mai pas de messe ; dimanche 28 mai à 10h messe à Tavannes, fête de la Première communion ; jeudi 1^{er} juin à 15h, messe au Home les Lovières.

Prière du chapelet : mardi 30 mai à 17h.

Prière de Taizé : mardi 30 mai à 19h30 à l'Eglise catholique.

Répétition du petit chœur : mardi 30 mai à 20h30.

Repas du jeudine : jeudi 1^{er} juin à 12h.
Ouverture secrétariat : mercredi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h à 11h30. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques : samedi 27 mai, 18h à Saint-Imier, messe de la Pentecôte ; dimanche 28 mai, 10h à Corgémont, messe de la Pentecôte ; mardi 30 mai, 9h à Corgémont ; jeudi 1^{er} juin, 19h à Saint-Imier.

Vente de pâtisseries : samedi 27 mai, 9h à 12h à Courtelary (devant le Denner), pour aider au financement du voyage des servants de messe à Rome.

Café partagé : mardi 30 mai, 9h45 à Corgémont.

Prière du chapelet : mardi 30 mai, 19h à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Dimanche 28 mai, Pentecôte : culte des confirmations à la collégiale, 10h, suivi d'un apéritif.

Vendredi 2 juin, Nuit des Eglises : église et salle de paroisse de Corgémont, de 18h à 23h45. Au programme : musiques et danses.

MEUF (Mille Et Une Femmes) : café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter / crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances ! Matériel sur place. Prochaines dates : 1^{er} juin et 6 juillet.

Inspirations TRALALA : voyage sonore et sensoriel. Mercredi 31 mai, 18h30-20h, terrain de football de Cormoret avec Florence Coureau comme guide dans ce moment de relaxation. Informations et inscriptions : Maëlle Bader, 076 713 39 55, mabelle.bader@referguel.ch.

Collaboration : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Pasteur : Jean Lesort Louck Talom, 077 512 68 98,

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Prochain culte : voir rubrique de la collaboration des paroisses.

Prochain culte dans la paroisse : dimanche 18 juin, 10h, chapelle de Cortébert. Dimanche des réfugiés avec des invités !

Taxi-culte et activités : vous souhaitez venir à un culte ou une activité, mais vous n'avez pas de moyen de transport ? N'hésitez pas à appeler David Kneubühler qui organise les transports.

Groupe de prière œcuménique : tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur : David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneuebuehler@referguel.ch. Services funèbres : permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse : Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse : M. Monachon, 079 796 81 24. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes : samedi 27 mai à 19h au temple de Courtelary, Sainte-Cène avec les confirmands, dimanche 28 mai, voir la rubrique de la collaboration des paroisses.

Prochain culte à Courtelary : dimanche 4 juin de 10h à 15h, culte en plein air avec la paroisse de Villeret au chalet de la bourgeoisie de Courtelary. Officiants : Maëlle Bader et Matteo Silvestrini. Le chemin sera indiqué depuis la salle de paroisse Les Ramées 1. Besoin d'un covoiturage ? Appelez, on s'organise avec plaisir. Des grillades seront servies. Pour le repas merci de vous inscrire auprès de Philippe Hauri 079 271 99 10 ou de Maëlle Bader 076 713 39 55.

Envie ou besoin d'une visite : contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer.

Réservation de la salle de paroisse : Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch.

Pasteure : Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. Président : Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire : Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres : permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Pentecôte : dimanche 28 mai, voir la rubrique de la collaboration des paroisses.

Prochain culte à la Ferrière : culte du soir le 4 juin à 20h avec la pasteure Nadine Manson.

Groupe WhatsApp paroissiens : rester en contact et échanger, dans le respect des uns et des autres, toutes informations, textes, photos, images, pensées, vidéos, etc. afin de s'accompagner mutuellement tout au long de la semaine. Chaque dimanche, vous pourrez y lire *le mot d'la pasteure* ainsi que les différentes activités paroissiales ou régionales. Chacun est libre de se retirer du groupe à tout moment. Merci de vous annoncer au 079 308 79 91 (Aurore).

Location salle de paroisse : contactez la conseillère Béa Liechti (032 961 17 24).

Offres en ligne : sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.

Facebook / Instagram : les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.

Envie d'une visite : prenez contact avec nos deux dames visiteuses Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteure (coordonnées ci-dessous). Elles se feront un plaisir de passer.

La pasteure Nadine Manson assume la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière. Elle est atteignable au 076 611 75 11, ou par email : nadine.manson@referguel.ch. Présidente : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat : laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres : permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Cultes : dimanche 28 mai, 10h, culte hors des murs au Chalet le Roc FSG Bienne-Romande aux Prés-d'Orvin.

Après la célébration une grillade sera offerte (merci d'apporter vos accompagnements, des boissons seront à disposition, la vaisselle sera fournie), puis diverses activités seront ensuite proposées par des jeunes. Officiante : Valérie Gafa. La collecte de Pentecôte 2023 sera affectée au soutien financier de personnes et familles menacées par la pauvreté, et attribuée à raison de deux tiers à l'association *Schuldenberatung Bern*, et d'un tiers au *Centre Social Protestant (CSP)*.

Proposition d'intercession : dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse française de Thoune.

La Retrouvaille : activité du vendredi 26 mai. Rendez-vous à 13h45 sur les places de parc derrière l'école d'Orvin. Visite du Centre-Nature Birdlife de La Saugue. Exposition temporaire et parcours dehors accessible à tous. Prenez vos lunettes d'approche si vous en avez, sinon on peut en louer sur place. Pas besoin de s'inscrire.

Rencontre des aînés : Péry-La Heutte. Mercredi 7 juin, 11h30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Inscription obligatoire chez Corinne Danz, 079 322 89 29.

Fruits TerrEspoir : les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 15 juin. Livraisons le 28 juin à Péry, le 29 juin à Orvin.

A votre disposition : nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter : Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

032 485 11 85 (lundi : 13h-17h30, vendredi : 7h45-11h30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres : permanence au 079 724 80 08. Location de salles : 032 485 11 85 : Grain de sel, Orvin ; salle de la Cure, Orvin ; salle de paroisse, Péry. Visites : Gilles Bourquin, 079 280 20 16, Valérie Gafa, 078 218 07 47. Catéchisme cycle I et II : Gilles Bourquin pasteur 079 280 20 16, Olivier Jordi catéchète professionnel 079 372 15 57. Cycle III : Valérie Gafa pasteure 078 218 07 47, Anne Noverraz catéchète professionnelle 079 852 98 77.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Pentecôte : dimanche 28 mai, voir la rubrique de la collaboration des paroisses.

Offres en ligne : textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël : www.referguel.ch.

La pasteure Nadine Manson assume la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière. Elle est atteignable au 076 611 75 11, ou par email : nadine.manson@referguel.ch. Présidente : Catherine Opplinger, 078 761 46 38. Secrétariat : renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres : permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte : dimanche 28 mai, Pentecôte, culte des confirmations à 10h à la collégiale, suivi d'un apéritif. Officiants : équipe catéchétique. Offrande : USBJ.

Préavis : vendredi 2 juin, Nuit des Eglises à Corgémont, dès 18h. Pour un transport, 032 941 37 58.

Respiration : petit moment de recueillement et d'échange, le mercredi de 12h à 12h20 dans le coin-méditation de la collégiale, en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin.

Jardin de la cure : pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30.

Femmes protestantes : la Baratte vous accueille pour le café-croissant chaque vendredi, de 9h30 à 11h à la cure.

Après-midis récréatifs des aînés : mardi 30 mai, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Nous avons besoin de votre solidarité : EPER, Aide d'urgence à l'Ukraine, mais aussi aux victimes du tremblement de terre qui a touché la Turquie et la Syrie. Compte pour les dons : EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5, men-

tions *aide d'urgence Ukraine, aide d'urgence séisme Syrie-Turquie* ou au Département Missionnaire, IBAN CH08 0900 0000 1000 0700 2, DM, chemin des Cèdres 5, 1004 Lausanne, mention *Urgence Syrie*.

Coïn-méditation à la collégiale : situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 18h30. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service : nous sommes toujours à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-après.

Pasteur : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Aumônerie des homes : Macaire Gallopin. Secrétariat : Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse : Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, françoise.zwahlen@gmail.com. Services funèbres : permanence au 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte : prochain culte à Sombeval dimanches 18 juin, 10h.

Aînés : le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables : Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat : Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur : Eric Geiser, 079 533 47 12, eric.geiser@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres : permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILLIER

Cultes : samedi 27 mai à 19h au temple de Courtelary, Sainte-Cène avec les confirmands ; dimanche 28 mai à 10h à la collégiale de Saint-Imier, culte de confirmation des catéchumènes des paroisses de l'Erguël ; vendredi 2 juin dès 18h au temple de Corgémont : Nuit des églises, avec un riche programme musical. Voir aussi la rubrique commune.

Pasteur : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse : Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse : Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvillier.ch. Services funèbres : permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst zu Pfingsten : am 28 Mai um 10 Uhr in Tavannes mit Abendmahl und Pfarrer Ruedi Kleiner. Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte de Pentecôte : dimanche 28 mai, 10h, église. Collecte Refbejus. Service de taxi sur appel : prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 825 56 14. Verre de l'amitié à l'issue du culte.

Prière Taizé : mardi 30 mai, 19h30, église catholique ; taxi sur appel, prière de s'annoncer entre 18h et 19h au 032 483 10 11.

Conseil de paroisse : mercredi 31 mai, 17h, séance du bureau.

Chorale Cantemus : lundi 5 juin, 20h, église de Tramelan, 5^e répétition pour le Festival du Par8. Infos : L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou M. Burion, 079 250 44 72, marlyse.burion@bluewin.ch.

Célébrations œcuméniques aux homes : merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.
Infos : du 29 mai au 18 juin, la permanence du secrétariat est ouverte le mercredi matin de 9h-12h ; le vendredi de 14h-16h ou sur rendez-vous, 032 487 48 20.

Présidente de paroisse : Evelyne Hillbrand, 079 717 05 39, evelyne.hillbrand@par8.ch. Pasteur : Jean Lesort Louck Talom, 077 512 68 98,

jean.louck@par8.ch. Secrétariat : Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres : permanence au 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière et méditation du mardi : mardi 30 mai à 6h30.

Pentecôte : dimanche 28 mai, voir détails dans la rubrique de la collaboration des paroisses.

Pasteur : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le mercredi matin de 8h à 12h. Secrétariat : 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Site internet : www.referguel.ch. Services funèbres et urgences : 0800 225 500.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Cultes : samedi 27 mai, convention de Pentecôte ; dimanche 28 mai, convention de Pentecôte, halle des fêtes à Reconvilier, convention-pentecote.gfc.ch/

www.gfc.ch

LA FONTAINE – UNE COMMUNAUTÉ DE VIE CORMORET Route Principale 13

L. Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte : dimanche 28 mai, à 10h en présentiel. Message avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place.

Pasteurs : Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglismvmt.ch, www.eglismvmt.ch.

ÉGLISE LE ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Groupe de jeunes du ROC : samedi 27 mai à 20h.

Célébration : dimanche 28 mai à 10h avec Hélène Duc originaire de la Côte-d'Ivoire, mais vivant depuis plus de 25 ans dans le canton de Vaud. Venez écouter une femme de foi. Activité du dimanche pour les enfants et garderie pour les petits.

R.d.v. de prières : jeudi 1^{er} juin à 20h.

Préavis : dimanche 4 juin de 14h30 à 16h30 pour les enfants de 6-12 ans, Quartier Libre, entrée libre et sans inscription. Lieu : ancien Buffet de la gare de Saint-Imier. Infos : Naomi au 078 721 46 19.

Service d'entraide : disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière : Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

Autres activités : cours de formation et de réflexion, etc. Il y a aussi différents groupes de maison durant la semaine. Pour infos, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, <http://egliseroc.wordpress.com>.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte : dimanche 28 mai à 9h30 (Willy Funtsch).

Pasteurs : Iris Bullinger, 079 685 56 77, Théo Paka, 032 941 49 67, 078 830 78 50. www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte : dimanche 28 mai, 10h, prédication Hado Sawadogo (retransmis).

Club d'enfants : jeudi 1^{er} juin, 12h.

JAB junior : vendredi 2 juin, 19h.

Pasteur : David Weber, dji.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda. www.nak.ch / www.nac.today

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte : dimanche 28 mai 10h, 11h message biblique.

Rencontre de prière : mardi 30 mai, 20h.

Répétition de chants : mercredi 31 mai, 19h30.

www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Jeunenberg : vendredi 26 mai à 20h à la rue des Prés, groupe de jeunes.



Le règlement des déchets est déposé à l'Administration

Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée municipale du 19 juin

Au menu de la prochaine assemblée municipale, qui est convoquée le lundi 19 juin à 20h au Centre communal, figurent notamment la présentation, la discussion et l'approbation du nouveau Règlement communal sur les déchets et du Règlement tarifaire y relatif.

Ces deux documents ont été revus complètement qui dataient de 1992 et qui devaient être adaptés aux nouvelles méthodes de récolte, d'élimination et de recyclage des déchets, ainsi qu'aux besoins et exigences de nos prestataires dans ce domaine.

Ces textes devaient intégrer en particulier les règles relatives aux conteneurs semi-enterrés qui seront mis en fonction cet été dans la commune.

Une dernière récolte le 31 juillet

Une page se tournera, dans notre localité, au matin du 31 juillet prochain. C'est en effet à cette date que se déroulera le dernier ramassage des déchets urbains combustibles (DUC) tel qu'il se déroule actuellement.

Dès le 2 août, les neuf conteneurs semi-enterrés du village seront ouverts et utilisables. On y déversera bien entendu exclusivement des sacs consignés. Tout autre déchet recyclable (y compris le carton) doit terminer sa vie dans un conteneur spécifique.

Belle réussite

Les autorités municipales se félicitent du succès remporté par la dernière action locale en date placée sous la bannière des *ça me dit marche*, laquelle a réuni une cinquantaine de personnes et a bénéficié de conditions météorologiques très favorables.

L'Exécutif adresse ses chaleureux remerciements aux organisateur(trice) de cette belle et intéressante balade à la découverte du patrimoine de notre village. Sa gratitude va également, pour leur intérêt, à toutes et tous les participants qui ont saisi cette occasion précieuse de mouvement, de découverte et de rencontre. | *cm*

Délégations

Le maire, Benjamin Rindlisbacher, représentera les autorités à la 43^e assemblée générale annuelle de la CEP (Chambre d'économie publique du Jura bernois), laquelle se déroulera le 31 mai à Saint-Imier.

Le 8 juin, le conseiller municipal Philippe Cattin prendra part à l'assemblée générale du Parc régional Chasseral, aux Geneveys-sur-Coffrane. | *cm*

La Poste est bien gardée

La Poste de Courtelary est sans doute la seule du pays à posséder un chat de garde, confortablement installé près des cases où il veille bien à accepter toutes les caresses des clients matinaux. | *cm*



Les conteneurs aériens de la Promenade de la Suze devront être maintenus, faute d'avoir pu installer dans ce secteur des conteneurs semi-enterrés

Des informations détaillées, quant aux modalités d'élimination des DUC et aux zones couvertes par chaque conteneur semi-enterré, seront distribuées en tous ménages dans le courant de l'été à venir.

Quelques conteneurs aériens

Une fois les nouveaux conteneurs semi-enterrés en fonction, les conteneurs aériens de l'EcoPoint seront retirés, ce qui ne manquera pas d'améliorer l'esthétique de ce site. Dans certains quartiers, des oppositions nous ont empêchés d'installer des conteneurs semi-

enterrés; en conséquence, il y sera maintenu des conteneurs aériens.

En matière de tarif, on signalera que les taxes de base ne seront pas du tout modifiées, ni pour les personnes seules ni pour les ménages. Quelques changements de catégorisation seront en revanche apportés en ce qui concerne les industries, services et autres entreprises du tertiaire.

Le système de conteneurs semi-enterrés, adopté dans plusieurs communes proches, donne satisfaction partout, car il offre notamment une souplesse de dépôt appréciée par

les usagers et élimine les problèmes liés aux attaques de sacs par des animaux.

Au guichet

Les deux nouveaux règlements relatifs aux déchets sont donc déposés publiquement jusqu'au 19 juin. Ils peuvent être consultés auprès de l'administration municipale, durant les horaires habituels d'ouverture au public.

Pour toute question complémentaire concernant ces règlements et l'élimination des DUC, on se rendra également au guichet durant les mêmes horaires. | *cm*

Intéressé par un job d'été ?

La Municipalité met au concours un ou deux postes d'aide-concierge, pour la période portant du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet y compris.

Ce job d'été, rémunéré bien entendu, s'adresse à des jeunes de 15 à 20 ans, qui seront appelés à seconder les concierges de la commune, pour les grands nettoyages qui seront effectués dans les locaux du collège, de l'école enfantine et de l'admini-

nistration municipale. Les personnes intéressées s'annonceront par courriel au secrétaire municipal Vincent Fleury, à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch, jusqu'au mardi 6 juin dernier délai.

Pour toute question concernant ce job d'été, on peut s'adresser à l'administration, par téléphone, durant les heures d'ouverture du bureau communal. | *cm*

Silence, s.v.p. !

La Municipalité rappelle à la population qu'il est formellement interdit de faire du bruit, aussi bien durant la pause de midi (de 12h à 13h) que pendant la nuit (de 22h à 6h) et tout au long des dimanches et autres jours fériés officiels.

De surcroît, le recours à des machines et appareils bruyants est prohibé dès 20h quotidiennement et dès 18h le samedi. Durant ces périodes de repos, il est interdit de faire fonctionner tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, perceuse et

autre broyeur, ainsi que d'utiliser des instruments de musique et/ou des haut-parleurs.

Il va de soi que les aboiements continus ne sont pas davantage tolérés, ni en journée ni nuitamment.

Les autorités remercient les habitant(e)s de respecter les dispositions concernant le bruit, lesquelles permettent de soigner le bien-vivre ensemble.

Le Règlement de police, qui spécifie la législation en vigueur, est consultable sur le site internet de la commune. | *cm*

Bureau fermé lundi

La Municipalité rappelle à la population que le bureau de l'administration communale demeurera fermé durant toute la journée, le lundi de Pentecôte 29 mai.

A toutes et tous, les autorités et les employés souhaitent de passer un agréable week-end prolongé. | *cm*

Deux dons

Le Conseil municipal a décidé d'accorder un soutien de cent francs à *Table couvre-toi*, une organisation d'entraide active dans la région.

A MIA (Maison d'ici et d'ailleurs), qui est basée à Saint-Imier et œuvre pour les réfugiés, notamment ceux qui sont établis dans notre commune, la Municipalité offre une aide de 300 francs. | *cm*

Conférence sur les placements d'enfants

La Municipalité et Mémoires d'ici invitent le public à une conférence de Anne-Françoise Praz sur *Les placements d'enfants en Suisse: histoire, mémoire, réparation (19^e-21^e siècles)* le jeudi 8 juin, à 19h, à la Salle communale de Courtelary. Entrée libre.



Mémoires d'ici, Fonds Jean-Philippe Gobat

Par cette conférence, la Municipalité de Courtelary et Mémoires d'ici souhaitent marquer leur participation à la manifestation *Symboles commémoratifs – ZEDER (Zeichen der Erinnerung)*. Organisée par plusieurs partenaires de la société civile, celle-ci se déclinera en différents projets dans tout le canton de Berne, entre le 25 mai et le 8 juin. Son but est de rappeler le destin de nombreux enfants et jeunes adultes touchés, jusque dans les années 1970, par des mesures de coercition à des fins d'assistance ou par des placements extrafamiliaux.

Anne-Françoise Praz est professeure en histoire contemporaine à l'Université de Fribourg. Spécialiste en histoire sociale, ses recherches touchent à plusieurs domaines: démographie historique, histoire des femmes et du genre, de l'enfance et de la jeunesse, des politiques de population et de sexualité, histoire de l'enfermement et des politiques de coercition à des fins d'assistance. Co-directrice entre 2013 et 2017 d'un projet du Fonds national pour la recherche scientifique sur les politiques de placement

d'enfants en Suisse, elle a publié de nombreux travaux sur ce sujet. De 2015 à 2019, elle a travaillé au sein de la Commission indépendante d'experts nommée par le Conseil fédéral pour effectuer une enquête historique sur les internements administratifs en Suisse.

La conférence de Anne-Françoise Praz propose une synthèse sur la question des placements d'enfants en Suisse, articulée autour de trois interrogations majeures. Tout d'abord, pourquoi cette question des placements d'enfants émerge-t-elle dans

l'espace public et politique au début des années 2000 seulement, alors que cette réalité existe depuis la fin du 19^e siècle? Ensuite, que nous apprennent les recherches historiques récentes sur ces placements, ses objectifs de départ, et les raisons des décalages dramatiques entre les intentions et la mise en pratique? Enfin, pourquoi est-il important, aussi bien scientifiquement que politiquement, de documenter et de diffuser l'histoire des enfants placés?

| *cm*

Pour plus d'informations sur la manifestation *Symboles commémoratifs – ZEDER (Zeichen der Erinnerung)*:

www.be.ch/fr/start/dienstleistungen/medien/medienmitteilungen.html?newsID=b1cdc172-9d24-40d3-b5c4-81c6a6037bee



Mémoires d'ici, Fonds Jean-Philippe Gobat

ASSOCIATION DES CAMPS DE VACANCES DISTRICT DE COURTELARY

Inauguration réussie à Leysin

Une nouvelle place de jeu et un chalet pour les activités de plein air pour le bâtiment Beau-Soleil



M. Lautenschlager président de Beau-Soleil explique le déroulement des travaux

Une journée mémorable a marqué l'inauguration le 13 mai dernier de la place de jeu et du chalet récemment construits à côté du bâtiment emblématique Beau-Soleil, propriété de l'association

des camps de vacances du district de Courtelary (ACV). Grâce au soutien généreux de divers donateurs tels que le Conseil du Jura bernois, la Loterie Romande, le Kiwanis club l'Erguël, Pro Junior

Arc jurassien et l'Association des œuvres d'utilité publique du district de Courtelary, ces installations tant attendues ont pu voir le jour.

La cérémonie d'inauguration a rassemblé une trentaine de personnes, qui ont été accueillies chaleureusement. Deux musiciens locaux ont créé une ambiance festive, ajoutant une note musicale à cette journée spéciale. Après l'inauguration officielle, les participants ont pu profiter d'un moment convivial, accompagné d'un apéritif suivi de délicieuses croûtes Mayen et d'une superbe paëlla.

La place de jeu offre un espace ludique et sécurisé avec des équipements diversifiés pour le bonheur des enfants. Quant au chalet, il fournit un espace de dépôt pratique pour les skis et les vélos des résidents.

C'est une étape importante dans l'aménagement des alentours de Beau-Soleil, car lors de ces travaux, le nombre de places de parking a été doublé.

La commune a également joué son rôle en installant un Molok souterrain pour supprimer le container existant, permettant ainsi de rendre le lieu plus esthétique.

A l'occasion de la cérémonie, une petite plaque commémorative a été installée pour rendre hommage au rôle important d'Otto Borruat, membre éminent de Pro Junior Arc jurassien et de l'ACV, ainsi qu'initiateur d'un pacte d'amitié entre les communes de Leysin et de Courtelary. Cette plaque met en lumière sa contribution exceptionnelle et son dévouement envers le développement des activités pour la jeunesse. | ddp



Mme Borruat encadrée par MM. Paroz à gauche et Périnat à droite, deux membres importants de Pro Junior

LA PLUME

Résister à la fatalité

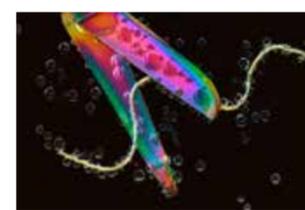
La Pentecôte est la fête chrétienne marquant la descente de l'Esprit de Dieu sur les disciples. S'il est impossible de définir précisément ce qu'est cet Esprit, il est en revanche possible de parler de ce qui animait Jésus, de son état d'esprit.

L'histoire de Jésus peut être lue de différentes manières. L'une d'entre elles est de voir en lui un radical religieux qui s'élève contre un système de croyances dont les chefs, au lieu d'aider leur prochain, édictent des règles complexes pour assurer leur pouvoir.

C'est un fait bien connu qu'un individu, même soutenu par une frange de la population, ne peut connaître qu'un seul sort quand il s'oppose ainsi frontalement au système en place. Il est écrasé, broyé par les rouages du système. Que ce soit le pouvoir religieux ou politique, ceux qui dirigent le font taire en le mettant à mort, comme quantité de rebelles et lanceurs d'alerte avant lui. Mais voici que Dieu ne laisse pas l'histoire s'arrêter là, qu'il le ressuscite avant que Jésus ne monte au ciel lors de l'Ascension.

Le don de l'Esprit rappelle que le départ de Jésus ne marque pas la fin du message, de la mission. Les disciples reçoivent la force pour poursuivre sa mission. Environ deux mille ans plus tard, quel sens peut-on donner à ces événements?

Dans une société où nous avons tendance à nous considérer comme les derniers



rouages d'un système que nous ne maîtrisons pas, nous venons aisément dans le découragement et le fatalisme. «C'est le destin, on n'y peut rien» et ses variantes reviennent dans de nombreuses discussions où il est question de justice, de changement du monde. Le message de Pâques vient bouleverser cette certitude que les choses se passent immanquablement comme prévu. Le message de Pentecôte vient nous rappeler que Pâques n'est pas juste un événement unique, mais un rappel de notre capacité à être agents du changement. Ou comme l'écrivait le chanteur Julos Beaucarne dans sa chanson *Les loups ont des têtes de mouton*, «c'est celui qui est tout en bas, qui est bien plus fort qu'il ne croit. Si nous le voulons toi et moi, le cauchemar s'arrêtera. Six milliards de p'tits regardants peuvent devenir acteurs puissants. Six milliards de gens conscients, ensemble changent le cours du temps». Tout n'est donc pas joué, mais pour que cela soit vrai, il faut refuser le fatalisme, la passivité face aux événements qui composent le destin. | david kneubühler, pasteur

AVIS MORTUAIRE

La direction et les collaborateurs de VOH SA ont le regret de faire part du décès de

Corinne Dornbierer-Deutsch

Maman de leur collègue et ami Hugo Barbosa.

Toutes nos pensées vont à Hugo, sa famille et son entourage.

Courtelary, mai 2023

AVIS MORTUAIRE

Hier, ton sourire nous réjouissait,
tes conseils nous encourageaient,
ta présence nous reconfortait.
Aujourd'hui, silencieux,
nous écoutons monter en nos cœurs,
une douce mélodie,
murmure de ta nouvelle présence.



Son époux: Walter Dornbierer

Les enfants: Diego et Danaé
Hugo

Cécile et Philippe, leur fille Camille
Olivier, ses enfants Lisa et Ethan

Ses parents: Philippe et Marlène

Son frère: Christian et Pascale,
leurs enfants Antoine et Arthur

Sa sœur: Céline et Cédric

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Corinne Dornbierer-Deutsch

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie qui s'en est allée paisiblement, dans sa 62^e année, après une pénible maladie supportée avec beaucoup de courage et de dignité.

2608 Courtelary, le 16 mai 2023

Les Martinets 6

Le dernier adieu a eu lieu au Temple de Courtelary.

Un merci tout particulier à la doctresse Jacqueline Hotz ainsi qu'à l'équipe SASDOVAL.

Cet avis tient lieu de faire-part

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Orphelinat de Courtelary à la fin du 19^e siècle

Dans le cadre de la manifestation Symboles commémoratifs – ZEDER (Zeichen der Erinnerung), Mémoires d'Ici et la Municipalité de Courtelary proposent une conférence publique de Anne-Françoise Praz sur «Les placements d'enfants en Suisse: histoire, mémoire, réparation (19^e-21^e siècles)», le jeudi 8 juin à 19h à la Salle communale de Courtelary.

© Mémoires d'Ici, Fonds Jean-Philippe Gobat

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Envers de la Gare : des études avant les fouilles du càd

La Municipalité, le Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret (Seaucc) et les Forces électriques de la Goule se penchent actuellement sur leurs potentielles interventions, sous la route de l'Envers de la Gare, en synergie avec les fouilles prévues pour le chauffage à distance.

Après réalisation des conduites menant depuis la nouvelle centrale de chauffe jusqu'à notre collège, les responsables de ce càd vont en effet s'atteler à l'alimentation des quartiers sud, dont en particulier de l'Envers de la Gare.

Surfaçage et conduites d'eaux usées

La Municipalité planche sur les travaux possiblement réalisables dans ce secteur, où plusieurs prestataires pourraient peut-être réaliser des fouilles communes. On sait que le surfaçage nécessaire de cette rue avait été mis en suspens dans cette optique.

Dans le même ordre d'idées, les autorités étudient l'éventuel remplacement des canalisations d'eaux usées, lesquelles sont vraisemblablement à changer dans un avenir proche.

Il pourrait éventuellement s'y ajouter la mise en terre de l'ali-

mentation de l'éclairage public communal.

Une étude va être menée ces prochains mois, afin que l'éventuel crédit nécessaire puisse être soumis à l'Assemblée municipale en décembre prochain.

Ainsi les travaux pourraient-ils être réalisés en 2024, à condition bien sûr que les finances communales le permettent. Toutes les études nécessaires seront achevées avant l'établissement du budget 2024.

L'électricité sous terre ?

La Goule étudie pour sa part la possibilité et le caractère judicieux, ou non, d'enterrer dans ce quartier l'alimentation en électricité, conduite principale et raccordement des immeubles confondus, qui sont aujourd'hui aériens dans leur intégralité.

Les propriétaires privés concernés seront contactés personnellement par la Société des forces électriques.

Le Seaucc doit décider de son côté s'il réalisera dans ce secteur des travaux sur son réseau d'alimentation en eau potable.

Une affaire à suivre, donc.

| cm

Un test concluant à la Closure



Le matériel anti-crue, croqué durant un autre exercice dans le même quartier

Le 17 mai dernier, un exercice supervisé par des sapeurs-pompiers Centre-Val-lon était mis sur pied à l'intention des habitant(e)s de La Closure, lesquels étaient invités à tester le matériel anti-

crue qui est tenu à leur disposition.

Tous les riverains concernés étaient représentés et ont donc pu prendre en main les barrages auxquels ils ont accès en cas de précipitations

importantes. Sous la direction de Basil Moser, pompier et conseiller municipal, chacun a pu se rendre compte de l'efficacité de ce matériel, qui permet de canaliser le flux d'eau vers la Suze et donc d'éviter

de potentielles inondations des immeubles privés. La Municipalité, les riverains et les sapeurs étaient tous satisfaits, à l'issue de ce test probant.

| cm

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Comptes : un bon résultat financier en 2022



La prochaine assemblée municipale prendra connaissance du résultat des comptes communaux 2022, qui présentent un résultat équilibré, après comptabilisation d'amortissements supplémentaires de 14 000 francs sur un roulement de quelque 6 millions de francs. Ce résultat est pratiquement conforme au budget et est qualifié de très satisfaisant par les autorités.

Des recettes fiscales globalement supérieures aux prévisions

Globalement, le chapitre des impôts communaux généraux boucle avec une augmentation de quelque 12 % supérieure au budget. Les impôts des personnes physiques sont pratiquement conformes aux prévisions. Les encaissements sur le bénéfice des personnes morales sont quelque 50 % supérieurs au budget. Les répartitions fiscales en faveur de la commune ainsi que les impôts spéciaux sont également supérieurs aux prévisions.

Péréquation financière

En rapport avec les encaissements fiscaux des deux dernières années, la commune a versé un montant de 174 000 francs, conforme au budget.

Tâches autofinancées

Les 3 comptes autofinancés bouclent avec un excédent de charges de 19 700 francs. Le budget, quant à lui, prévoyait un déficit de 68 600 francs.

Le domaine de l'alimentation en eau dégage un excédent de revenus de 38 700 francs. En effet, peu de fuites ont été à déplorer en 2022 diminuant de ce fait le budget octroyé au compte de l'entretien du réseau d'eau.

L'épuration boucle avec un excédent de charges de 19 400 francs alors que le budget prévoyait un excédent de 30 100 francs.

C'est le compte des déchets qui a dégagé le plus gros excédent de charges avec un montant de 39 000 francs qui a dû être prélevé sur le compte de l'équilibre de la tâche. Différents

facteurs ont impacté ce résultat, principalement l'aménagement de l'Eco-Point et la diminution des encaissements de taxes de consommation. Le montant des taxes a d'ores et déjà été revu à la hausse lors de l'acceptation du budget 2023. Les autorités espèrent que cette augmentation suffira à rééquilibrer cette tâche.

Les investissements

La commune a investi l'an dernier 699 000 francs nets, principalement pour la poursuite des travaux des PAE au Bez et des Faverges. Le lot 4 des nouvelles mensurations cadastrales, la révision du PAL et l'élaboration du PGA se sont encore ajoutés.

Nous restons vigilants

Le Conseil municipal est évidemment satisfait de ce résultat. Néanmoins, une vigilance constante reste de mise. De nouveaux investissements se profilent à l'horizon et l'élaboration de ces projets occupe activement les membres du Conseil municipal. L'endettement reste

également à surveiller et la hausse des taux d'intérêt est aussi un facteur financier à prendre en compte.

La présentation des comptes de manière plus détaillée est disponible au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune : www.villeret.ch/Administration/Assemblée communale ou via le lien suivant : www.villeret.ch/fr/Administration/Assemblée-communale.html.

Le Conseil municipal remercie M^{me} Uva, administratrice des finances pour la bonne tenue des comptes communaux, ainsi que l'organe de vérification des comptes pour ses contrôles tout au long de l'année. Pour terminer, l'exécutif, à l'unanimité, recommande à l'assemblée l'acceptation des comptes communaux 2022. | cm

Délégation

Dave von Kaenel et John Vuitel participeront à l'assemblée des délégués du Syndicat des Sapeurs-pompiers d'Erguël, le jeudi 29 juin à Saint-Imier. | cm

Rencontre des exécutifs

C'est le mardi 6 juin que les exécutifs des communes de Saint-Imier et Villeret se rencontreront pour discuter des projets communs et faire le point sur les collaborations intercommunales. | cm

Bureau fermé

Le bureau communal sera fermé le jeudi 8 juin toute la journée en raison du contrôle administratif de la Préfecture. | cm

Course des aînés

Les personnes âgées de plus de 70 ans peuvent d'ores et déjà inscrire dans leurs agendas la date du mardi 5 septembre pour une virée hors de la localité. Relevons encore que les invitations parviendront dans le courant du mois de juillet aux personnes concernées. | cm

Commission

Le Conseil municipal a constitué une commission non permanente ayant pour but d'étudier l'état des immeubles communaux du patrimoine administratif et financier. Elle sera constituée de Pascale Uva et Nadège Piffaretti ainsi que de Richard Habegger, John Vuitel, Frédéric Singer et André Vaucher. | cm

Fuite d'eau

Par suite des investigations réalisées par la voirie en collaboration avec l'entreprise GEO NRJ, une importante fuite d'eau a été détectée à la rue de la Combe-Grède 43 et sera réparée prochainement. | cm

Course pédestre VCV

Le Conseil municipal a réservé la halle de gymnastique à l'occasion de la 23^e édition de la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret agendée au samedi 2 septembre. L'exécutif souhaite déjà plein succès aux organisateurs de cette prochaine édition de la course pédestre VCV qui porte au loin le nom de notre localité. | cm

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

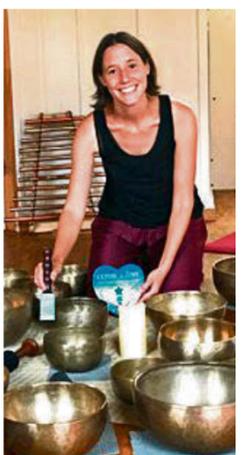
Inspirations

Volet culturel des paroisses réformées et catholiques de l'Erguël

Sur un air de *Tralala*, Inspirations vous invite à sa première activité 2023 : un voyage sonore et sensoriel. Bienvenue à chacun et chacune pour expérimenter un temps de respiration et de relaxation. Florence Coureau nous guidera avec ses bols chantants et autres instruments de musique, accompagnée des bruits de la nature.

| cp

**Mercredi 31 mai
18h30-20h
Terrain de football de Cormoret
Informations et inscription :
Maëlle Bader, 076 713 39 55
maelle.bader@referguel.ch**



CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Un mois thématique autour de la culture inclusive



L'érotisme à fleur de paume par la Cie Doubles Sens, photo: facebook@Doubles Sens

La thématique de cette année est l'occasion de se pencher tout particulièrement sur la notion de *culture inclusive* et de réfléchir à d'éventuelles remises en question des pratiques actuelles du CCL en la matière.

Jeudi 1^{er} juin à 19h15, ouverture du mois thématique

En ouverture de ce mois thématique, nous vous invitons à venir découvrir l'exposition *Ear me!* en présence de

ses concepteurs. Tout au long de la soirée, l'association S5 proposera une animation de sensibilisation intitulée *Sound off* et qui prend la forme d'une expérience immersive.

Entrée libre. Avec trad. LSF et LPC + boucle magnétique.

Du jeudi 1^{er} juin au vendredi 30 juin, exposition *Ear me!*

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Conçue par Pro Infirmis, l'exposition *Ear me!* relate

le quotidien des personnes qui souffrent d'un handicap auditif. Elle est constituée de panneaux réunissant textes, témoignages, ainsi que des photographies réalisées par Fabrice Nobs. Entrée libre.

Jeudi 15 juin à 20h, L'érotisme à fleur de paume par la Cie Doubles Sens

Pour la Cie Doubles Sens, partager un récit, c'est le dire avec le corps et l'écouter avec les yeux. Elima Héritier

et Laurent Baier ont concocté un spectacle de contes érotiques hors du commun. Narrées par la parole autant que par le geste, les histoires sensuelles sont accessibles aux personnes sourdes, malentendantes et entendant. Elima s'exprime en langue des signes française alors que Laurent joue de la voix, mais les deux donnent du corps à l'imaginaire du public en incarnant les protagonistes de leurs histoires.

20 francs/15 fr./10 fr. (moins de 20 ans). Spectacle LSF.

Mardi 20 juin à 20h, conférence *La culture inclusive, c'est possible!*

Le Forum Inclusion de la Fondation Ton sur Ton (La Chaux-de-Fonds) est un projet qui encourage la prise en compte et le développement d'une culture inclusive dans le canton de Neuchâtel et sa région. Michaël Wenger et Nathalie Fauguel proposeront un moment de partage en présentant le concept de ce forum, ses buts et ses perspectives. Entrée libre. | cc/

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Deuxième grillade intergénérationnelle

Sur l'Esplanade de Saint-Imier de l'école primaire le mercredi 31 mai dès 16h45 ainsi que les mots d'ordres pour les votations du 18 juin 2023. Présence sur notre stand devant la Clientis le vendredi 2 juin en fin d'après-midi et samedi 3 juin le matin pour vous informer des différents objets.

Pour la deuxième année, le Parti socialiste Erguël met sur pied la grillade intergénérationnelle. Le but est de mettre en relations les citoyens et citoyennes de tous âges partageant des grillades accompagnées de boissons que nous offrons avec plaisir.

Toutes les personnes, enfants, jeunes, adultes, actifs et retraités, sont cordialement invitées à partager ce moment afin de pouvoir échanger et apprendre à se connaître. Il y aura des viandes correspondantes à vos différentes valeurs. Comme l'an dernier, nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de cette manifestation. Alors à mercredi.

Votations du 18 juin, recommandations du PS Erguël

Le Parti socialiste Erguël vous attend à son stand devant la Clientis le 2 juin en fin d'après-midi et samedi matin 3 juin.

Oui à la loi climat

La maison brûle et nous regardons ailleurs disait Jacques Chirac. Cette affirmation doit nous interroger. Nous devons donc mettre en place les outils qui sont un pas vers une protection du climat pour éteindre l'incendie. Certes le montant nécessaire est important, mais c'est le seul moyen de préparer un avenir serein pour la société, pour nos enfants. Notre responsabilité est engagée pour éviter la catastrophe écologique qui pointe son nez. En votant oui nous faisons un pas dans la bonne direction.

Liberté de vote pour la mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE

Le PS défend depuis longtemps l'imposition minimale prévue par l'OCDE, car elle amène les grands groupes à payer plus d'impôts. Toutefois sa mise en œuvre ne répond pas aux attentes du PS. Les recettes supplémentaires étant essentiellement attribuées aux cantons, le PS craint une accentuation de la disparité entre cantons et une exacerbation de la concurrence fiscale intercantonale sans pour autant profiter à la population.

Oui à la loi Covid-19

La loi Covid-19 a été créée pour permettre d'agir contre la pandémie et la contenir de manière ciblée. Il est judicieux de prolonger certaines dispositions pour pouvoir agir rapi-

dement en cas de nécessité. Par exemple en permettant une fourniture rapide de médicaments en cas d'urgence ou pour permettre de disposer d'un certificat reconnu pour les voyages à l'étranger. Il est important d'être paré en cas de nécessité, la loi le permet.

Votation cantonale: oui à un congé parental

Les familles avec jeunes enfants supportent d'énormes contraintes et en particulier les femmes. Elles le paient par des pertes de salaire et des rentes. Ce congé parental permettra de mieux concilier travail et famille durant les premières années. Le congé parental profite à l'ensemble de l'économie, car les mères restent sur le marché du travail avec souvent leurs qualifications de haut niveau.

Oui à la modification de la Constitution cantonale

Le canton de Berne applique un frein à l'endettement aussi bien aux comptes de résultat qu'aux comptes d'investissements. Toutefois ces dernières années, il est apparu que l'orientation exclusive sur la réduction de la dette ne répond plus aux exigences à venir. En effet des investissements majeurs sont prévus dans le canton ces prochaines années. Le Grand Conseil a donc décidé d'apporter des ajustements modérés pour permettre un développement harmonieux du Canton. | parti socialiste erguël

ESPACE NOIR

Une littérature nourrie par les mythes et légendes

Littérature japonaise à la librairie

Jusqu'à fin juin, la librairie d'Espace Noir propose un focus sur la littérature japonaise.

Cette littérature vous surprendra à tous les coups. Merveilleusement sensible et poétique, elle peut être aussi quelques fois terrifiante. Cependant, elle fera toujours

la part belle à la beauté et à la poésie, à la solitude et au détachement. Célébrant les saisons et le temps qui passe, cette littérature est puissamment nourrie par ses mythes, hantée par ses fantômes et forte de son histoire. Parmi ses auteurs, beaucoup d'entre eux ont souvent obtenu une

reconnaissance internationale et pour une fois, peut-être avec raison.

| espace noir

Espace Noir
Franchillon 29, 2610 Saint-Imier
Entrée Libre
librairie@espacenoir.ch

COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Les citoyens actifs pour le climat

Les 45 premiers pommeaux de douche ont été commandés

Le remplacement des anciens pommeaux de douche permet une forte réduction des émissions de CO₂ et de la consommation d'énergie. Avec l'action *Economies à portée de main*, les ménages de la Ferrière ont la possibilité depuis le mois de mars de commander un pommeau de douche économe et moderne pour le prix spécial de 10 fr. au lieu de 37 fr. Jusqu'à aujourd'hui, 45 ménages ont pu bénéficier de cette action.

Des effets sans contraintes

Il est réjouissant de constater que l'action est bien reçue

par la population. Cela montre l'intérêt des habitantes et habitants pour la protection du climat et la transition énergétique. Ceci est d'autant plus facile qu'il est possible de diminuer la consommation d'eau et d'énergie, et donc les coûts, sans pour autant affecter le confort, qui est parfois même amélioré.

L'action est valable jusqu'à fin juin

L'action est encore valable jusqu'à fin juin. Il vous est donc toujours possible d'acquiescer un pommeau de douche pour le prix spécial de 10 francs via le formulaire en ligne www.eco-douche-co2.ch/la-ferriere. | cm

Bureau de vote

En vue de la votation populaire du 18 juin prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit: Jocelyne Perucchini (présidente) et Norma Sandoz, Alexia Blanc, Pauline Beuchat, Davis Hugli, Clément Oppliger et Estevan Senn (membres). | cm

Horaires: rappel

Ouverture guichet
Lundi: 10h-12h, 15h-18h
Mardi: fermé
Mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 14h-16h30
Vendredi: 10h-13h
Permanence téléphonique
Lundi: 9h-12h, 15h-18h
Mardi: fermé
Mercredi: 9h-12h
Jeudi: 9h-12h, 14h-16h30
Vendredi: 9h-13h | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Conseil de ville de Saint-Imier

1. Appel

M. Christian Tharin, président: «M^{me} Annick Chatelain, nouvelle chancelière municipale est excusée. Elle est en effet retenue ce soir en raison de vacances programmées, néanmoins elle se réjouit déjà de venir assister à nos séances dès le mois prochain. En revanche, M^{me} Adine Kimani, apprentie de deuxième année, actuellement en poste à la Chancellerie municipale, participe à notre séance dans le cadre de son apprentissage. Je lui souhaite la bienvenue ce soir.»

M^{me} Adine Kimani, apprentie de deuxième année (actuellement en poste à la Chancellerie municipale): «Merci.»

M. Christian Tharin, président: «Je passe la parole à M. David Sartore, PLR, secrétaire, pour l'appel.»

Sont présents: M. Yves Rochat (PLR), M. Yann Dou-taz (PLR), M. Mathias Nikles (PLR), M^{me} Léa Gerber (PLR), M^{me} Sandra Moszczanski (PLR), M. Etienne Geiser (PLR), M. Christian Tharin (PLR), M. James Souchon (PLR), M. Ludovic Huguenin-Elie (PLR), M. Sébastien Ehl (PLR), M. David Sartore (PLR), M. Marcel Gilomen (PLR), M. Gaëtan Aellen (PLR), M. Johan Wermeille (PLR), M. Hervé Shimuna (ARC), M^{me} Jessica Froidevaux (ARC), M^{me} Martine Bourquin (ARC), M^{me} Chiara Voisin (ARC), M. Ugo Boillat (ARC), M^{me} Morgane Bussian (ARC), M. Claude Voisin (ARC), M. Loan Tultak (ARC), M^{me} Elisabeth Beck (PS), M^{me} Isabelle Gambetta (PS), M. Vital Carnal (PS), M. Quentin Colombo (PS), M. Michel Ruchonnet (PS) et M. Théo Brand (PS).

Sont excusés: M. Anthony Vale (PLR), M^{me} Paula Tanner (ARC) et M. Laurent Eglhoff (ARC).

Conseil municipal: M. Corentin Jeanneret (maire), M^{me} Gisèle Tharin (vice-maire), M. Hugo Figueiredo, M. Samuel da Silva, M. Olivier Zimmermann, M^{me} Josika Iles, M. Marco Pais Pereira et M. Beat Grossenbacher (chancelier municipal).

Excusée: M^{me} Annick Chatelain (chancelière municipale).

Presse: M^{me} Céline Lo Ricco Châtelain (*Le Quotidien Jurasien*), M^{me} Natacha Mengoli (*RJB*) et M. Dan Steiner (*Journal du Jura*).

Public: une personne est présente dans la salle.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

3. Communications du président et du Conseil municipal

M. Christian Tharin, président: «Comme vous l'avez remarqué, nous avons apporté quelques modifications dans l'aménagement de la salle pour ce soir. Après le dernier Conseil de ville, il a été remarqué que nous avons toujours la disposition Covid. Juste après notre dernière séance, des discussions informelles ont eu lieu ayant débouché sur une réévaluation de la disposition de la salle. Avec M. le vice-chancelier, nous avons procédé à ce

Séance ordinaire du jeudi 11 mai 2023, tenue dès 19h30 dans la Grande salle de la Salle de spectacles

Présidence: M. Christian Tharin, président
Secrétaire: M. Tiago Rodrigues, vice-chancelier

M. Christian Tharin, président: «Monsieur le maire, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers de ville, Monsieur le chancelier, Monsieur le vice-chancelier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, Il est 19h30 et j'ai le plaisir d'ouvrir cette troisième séance de l'année du Conseil de ville 2023.»

M. Christian Tharin, président: «Concernant l'ordre du jour, j'ai une légère modification à apporter au point 6. Au lieu de: Crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de la Rue de Champ-Meusel – Décider du mode de financement: décision. Je vous propose de remplacer la virgule se trouvant après le mot «potable» par le mot «et» puis de supprimer le mot «et» après le mot «assainissement». Du coup, l'intitulé serait modifié comme suit:

Crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la Rue de Champ-Meusel – Décider du mode de financement: décision.

Cette petite erreur de syntaxe est malheureusement passée inaperçue au moment de la validation de l'ordre du jour de ce soir et je vous prie de bien vouloir excuser le Bureau du Conseil de ville. De ce fait, je prie les conseillères et les conseillers de ville qui acceptent la modification

réaménagement et ce dernier a fait mettre en place la version de ce soir. Je me permets ici de le remercier pour son travail. Nous sommes bien conscients que des améliorations sont encore possibles et nous avons décidé de tester le fruit de notre réflexion ce soir.

A fin mars dernier, le Bureau du Conseil de ville a décidé de marquer sa sympathie à M^{me} Elisabeth Beck, PS, suite au décès survenu dans sa famille le 23 mars 2023. Au nom du Conseil de ville, je lui réitère toutes nos condoléances et lui adresse à nouveau toute notre sympathie dans ces moments difficiles.»

M^{me} Elisabeth Beck, PS: «Merci.»

M. Christian Tharin, président: «Au niveau des représentations, je me suis rendu le 4 avril dernier à l'Assemblée générale de la société Mus'En'Si. Je me permets de relever le dynamisme souhaité par cette société afin de sensibiliser les enfants à faire de la musique. Quelques projets ont été évoqués et cela fait plaisir de constater qu'un ensemble musical de jeunes est prêt à faire connaître Saint-Imier au-delà de notre Vallon.

Suite à ma communication du 23 mars dernier, j'ai le plaisir de vous faire part que j'ai rencontré la présidente du Parlement des jeunes, M^{me} Léa Tanner la semaine dernière. Nous avons échangé sur l'organisation d'une rencontre entre les deux cénacles et cette rencontre se déroulera le 7 septembre prochain avant les séances respectives de nos deux instances. Je peux toutefois vous communiquer qu'autant bien le Parlement des jeunes que notre Conseil siègeront le 22 juin et le 7 septembre prochain dans le bâtiment de la Salle de spectacles, le Parlement des jeunes dans notre ancienne salle et nous ici en haut dans la Grande salle. Je vous apporterai à nouveau plus de détails dès que possible.

du point 6 comme proposé de se manifester par un lever de main.»

Au vote, la modification de l'énoncé est acceptée à l'unanimité.

M. Christian Tharin, président: «Y a-t-il d'autres modifications?»

M. Michel Ruchonnet, PS: «Nous proposons de supprimer le point 9 de l'ordre du jour. Nous retirons notre postulat. Ce postulat portait sur deux points: 1. la présentation des Comptes communaux, 2. la décharge au Conseil municipal. Sondage fait auprès de cette noble assemblée, la présentation des Comptes communaux ne présenterait aucun problème. La deuxième partie est quant à elle soumise à un avis de droit. Après discussion avec notre président M. Christian Tharin, l'OACOT nous dit que ce n'est pas possible de splitter un postulat. On ne peut pas accepter une partie, retirer une autre, etc. Par conséquent, on propose de retirer notre postulat dans sa version actuelle, pour revenir prochainement avec un texte différent.»

Au vote, la proposition de suppression du point 9 de l'ordre du jour: Traitement du postulat «Présentation des décomptes finaux des chantiers communaux» du 23 mars 2023 (PS): décision, est acceptée à l'unanimité.

M. Christian Tharin, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre demande de modification de l'ordre du jour, nous pouvons passer à l'appel.»

... L'ordre du jour est réadapté suite aux modifications acceptées...

M. Beat Grossenbacher, chancelier municipal, mais ce dernier sera en effet absent lors de celle-ci, car il profitera encore de ses quelques derniers jours de vacances officielles. Je remercie M. Beat Grossenbacher, chancelier municipal, pour le travail effectué lors des 6 années et demie passées. M. le chancelier, Cher Beat, je te souhaite tout de bon pour ce nouveau chapitre de vie qui s'ouvre à toi et je te souhaite de profiter pleinement du temps supplémentaire que tu auras à ta disposition.»

M. Beat Grossenbacher, chancelier municipal: «Merci.»

M. Christian Tharin, président: «Je n'ai plus de communication à faire, je passe la parole au Conseil municipal.»

M. Corentin Jeanneret, maire: «Monsieur le président du Conseil de ville, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de ville, chers collègues du Conseil municipal, Monsieur le chancelier, Monsieur le vice-chancelier, cher membre du public, chers représentants de la presse, merci pour votre présence.

Je profite également de saluer ce soir notre apprentie de deuxième année, actuellement à la Chancellerie municipale, M^{me} Adine Kimani, qui nous fait l'honneur de sa présence afin de participer à nos débats.

J'ai effectué les représentations suivantes au nom du Conseil municipal:

L'Association bernoise sportive de tir a tenu son Assemblée générale annuelle le 25 mars, dans une Salle de spectacles comble.

L'Assemblée générale de Pro Saint-Imier s'est déroulée le 5 avril, j'étais notamment accompagné des conseillers municipaux: M^{me} Gisèle Tharin et MM. Olivier Zimmermann et Hugo Figueiredo. Cette assemblée a été l'occasion de remer-

L'ordre du jour se présentera de la manière suivante:

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023
3. Communications du président et du Conseil municipal
4. Crédit d'engagement de 150 000 francs, prévu au plan financier, pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse de route en remplacement de l'actuelle Hako – Décider du mode de financement: décision
5. Service de l'équipement: réaménagement du plan financier 2023-2024 suite au report d'une année (de 2023 en 2024) par le canton du projet de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – Rue de la Suze: décision
6. Crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de Champ-Meusel – Décider du mode de financement: décision
7. Rapport intermédiaire de la commission temporaire pour un développement durable
8. Suite à donner aux interventions en suspens au niveau du Conseil de ville et mise à jour de la liste: décision
9. Motions, postulats et interpellations
 - 9.a Motions
 - 9.b Postulats
 - 9.c Interpellations
10. Divers et imprévu

cier les bénévoles toujours plus nombreux de cette association qui œuvre à l'entretien et à l'embellissement de nos sentiers et places de pique-nique.

Le 6 avril, la journée a été consacrée à une formation sur le thème du développement durable, en compagnie du Conseil municipal en corpore et des chefs de service. Cette journée a été mise sur pied en collaboration avec la commission temporaire développement durable. Le soir, je me suis rendu en compagnie du conseiller municipal M. Samuel da Silva à l'Assemblée générale de Centre Jura, où j'ai eu le privilège d'être élu au comité.

Le 29 avril a été l'occasion d'accueillir les Archives de la RTS dans cette salle pour une présentation de morceaux de notre passé. Près de 350 personnes étaient présentes et les reportages sont disponibles sur le site internet des Archives de la RTS. Je ne peux que vous inviter à aller visionner ces témoignages remarquables de notre histoire.

Le 30 avril, le Conseil municipal au grand complet était présent à la Patinoire pour assister à la Fête de lutte du Jura bernois.

Le 2 mai dernier, notre Exécutif a répondu présent à l'invitation du Conseil municipal de Tramelan pour la traditionnelle rencontre annuelle de nos autorités. Il s'agit d'un cadre d'échanges privilégié et convivial qui permet de faire avancer les dossiers communs à nos deux communes.

Finalement, le 4 mai dernier, le Conseil municipal a convoqué la presse pour présenter les comptes 2022. Ces comptes vous seront soumis en juin prochain et bouclent sur un résultat que l'on peut qualifier de catastrophique. Sans les prélèvements qui vous sont proposés, le déficit est de près de 5 400 000 francs. Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de la prochaine séance du législatif.

Cette réalité ne doit pas nous faire oublier qu'une nouvelle législature commence et c'est dans cet esprit que le Conseil municipal, conscient des défis et de la réalité économique, a entamé la réflexion et la rédaction du Programme de législature en incluant les chefs de service pour la première fois de façon plus significative.

Avant de conclure, j'aimerais m'associer aux mots du président et prendre congé officiellement devant le Conseil de ville de notre chancelier municipal M. Beat Grossenbacher. Je tiens à le remercier pour son engagement au service de la Municipalité et lui souhaite une retraite active. Qui sait, peut-être fera-t-il un retour, ici, en tant que conseiller de ville.

J'en ai terminé avec mes communications, je vous remercie pour votre attention.»

M. Beat Grossenbacher, chancelier municipal: «Merci.»

M. Samuel da Silva, chef du Département éducation et culture: «Au nom du Conseil municipal, je vous communique qu'il y a un mois et demi que notre commune allait participer au Duel intercommunal dans le cadre de la «suisse.bouge». Depuis le 1^{er} mai, la population a été invitée à s'initier au tennis, aux agrès, en faisant du renforcement musculaire, à l'athlétisme, au rugby, à l'aïkido, ou encore à suivre l'un ou l'autre cours dans notre Fitness local. Le programme 2023 prendra fin ce samedi avec une matinée sportive, dans cette salle, agrémentée d'un échauffement collectif, d'un cours de Zumba, et de Balance. Puis l'après-midi, un parcours chronométré organisé par l'Espace Jeunesse d'Erguël se déroulera sur l'Esplanade des collèges en cas de beau temps ou aux Halles de gymnastique en cas de mauvais temps. A noter également que vous pourrez encore découvrir l'aïkido aux Halles de gymnastique. Aussi, je vous rappelle que toutes et tous peuvent cumuler des minutes de mouvement sans forcément participer à une des activités proposées, et ce, à travers de l'application officielle jusqu'au 31 mai, donc n'hésitez pas à bouger! D'ailleurs, à l'heure où je vous parle, notre commune affiche 78 309 minutes au compteur. Alors réussissons-nous à dépasser les 100 000 minutes? Pour ce faire, je vous réitère mon appel à venir bouger ce samedi 13 mai et jusqu'à la fin du mois! Une dernière chose, puisqu'il s'agit de la «suisse.bouge», le code vestimentaire pour samedi est le rouge et le blanc! Merci pour votre attention.»

4. Crédit d'engagement de 150 000 francs, prévu au plan financier, pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse de route en remplacement de l'actuelle Hako – Décider du mode de financement: décision

Rapport du Conseil municipal:

La brosseuse Hako Citymaster 2000 actuellement utilisée par les Travaux publics a été mise en circulation pour la première fois en août 2011. Ces dernières années, les frais engagés pour des réparations ont été conséquents. Ils se montent ainsi à 45 000 francs pour la période s'étendant de 2019 à 2023.

Trois offres ont été requises auprès de fournisseurs spécialisés pour des véhicules de gamme et d'équipements comparables. Deux offres concernent un véhicule thermique, alors que la troisième offre concerne un véhicule électrique. Le choix du Service urbanisme et mobilité s'est porté sur le modèle de brosseuse Kärcher MC 250 en raison de ses qualités intrinsèques, de son prix et de sa prise en main. Il est à relever que le remplacement de la brosseuse figure dans le plan de remplacement des véhicules des Travaux publics et que le montant nécessaire à cette acquisition figure au plan financier.

Préavis

La Commission urbanisme et mobilité a préavisé positivement l'acquisition de la brosseuse Kärcher MC 250. La Commission des finances a préavisé unanimement la demande de crédit et propose de réaliser l'investissement par autofinancement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'approuver le crédit d'engagement de 150 000 francs, prévu au plan financier, pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse de route en remplacement de l'actuelle Hako et de réaliser l'investissement par autofinancement.

Ouverture de la discussion :

M. Christian Tharin, président : « Pour le traitement de ce point, j'ouvrirai tout d'abord la discussion avant de procéder à l'acceptation finale du crédit d'engagement. Est-ce qu'il y a des oppositions à cette manière de faire ? »

M. Christian Tharin, président : « Bien, s'il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire, je passe la parole au Conseil municipal s'il souhaite apporter un complément. »

M. Christian Tharin, président : « Cela ne semble pas être le cas, j'ouvre la discussion. »

M. Vital Carnal, PS : « Nous devons valider un crédit d'engagement de 150 000 francs prévu au plan financier, pour le remplacement de notre brosseuse. Après 12 ans de loyaux services et des frais d'entretien conséquents ces dernières années, son remplacement est logique. Ceci malgré les difficultés financières de la Municipalité. Pour la propreté de notre Cité, nous ne pourrions nous passer d'un tel véhicule. C'est pour cette raison que la fraction socialiste accepte le crédit d'engagement de 150 000 francs ceci par autofinancement. »

M. Claude Voisin, ARC : « Nous avons pris connaissance du dossier de présentation de l'achat de la nouvelle brosseuse. C'est un outil de travail indispensable au personnel de la voirie pour l'entretien et le nettoyage de nos rues. Nous acceptons donc, évidemment, le crédit d'engagement de 150 000 francs prévu au plan financier pour cette acquisition. Nous profitons également de ce point pour remercier le travail effectué par les collaborateurs des travaux publics tout au long de l'année. »

M. James Souchon, PLR : « Après 11 ans, plus de 9000 heures de travail, la brosseuse actuelle de la commune de Saint-Imier a largement effectué son devoir. Avec un budget d'entretien annuel grandissant d'année en année, le PLR Saint-Imier accepte le crédit d'engagement de 150 000 francs pour le changement de ce véhicule qui a rendu de loyaux services à la

commune, ses employés ainsi que ses citoyens. Cependant, nous tenons à mettre en avant que les options choisies sur cet achat sont conséquentes. Nous demandons à ce que le responsable du dicastère et le chef de Service concerné reprennent en détail ce point ensemble et puissent établir la nécessité des options en fonction de la situation financière actuelle.

Au vote, le crédit d'engagement de 150 000 francs, prévu au plan financier, pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse de route en remplacement de l'actuelle Hako, financé par autofinancement, est accepté à l'unanimité.

5. Service de l'équipement : réaménagement du plan financier 2023-2024 suite au report d'une année (de 2023 en 2024) par le canton du projet de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – rue de la Suze : décision

Rapport du Conseil municipal :

Comme cela s'est déjà produit l'année passée lors du Conseil de ville du 10 mars 2022, le Service de l'équipement sollicite un réaménagement du plan financier 2023-2024. Il propose en effet de reporter d'une année les investissements prévus sur la route cantonale dans le secteur rue de la Gare – rue de la Suze. Cette proposition fait suite au report par le canton du projet de rénovation de ce secteur.

A la place, il est prévu d'effectuer des travaux complémentaires dans la partie aval de la rue de Champ-Meusel (eaux usées, eau potable, route), de préparer la liaison entre les rives nord et sud de la Suze par forages dirigés dans le quartier du Pont et de réaliser des projets moyenne tension pour permettre le renforcement de l'alimentation en électricité de la zone industrielle de la Clef ainsi que des travaux sur le réseau d'assainissement.

Avec le plan financier modifié, les montants d'investissements annuels et par tâche respectent les directives financières.

Préavis

Les commissions de l'équipement et des finances à l'unani-

mité ont préavisé positivement le réaménagement du plan financier.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'approuver le réaménagement du plan financier 2023-2024 suite au report d'une année (de 2023 en 2024) par le canton du projet de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – rue de la Suze.

Ouverture de la discussion :

M. Christian Tharin, président : « Bien, est-ce que le Conseil municipal souhaite apporter un complément ? »

M. Christian Tharin, président : « Cela ne semble pas être le cas, j'ouvre la discussion. »

M^{me} Morgane Bussian, ARC : « La fraction Alternative régionale et communale a pris connaissance avec intérêt de la proposition de réaménagement du plan financier 2023-2024 soumise ce soir. Le projet de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – rue de la Suze a été reporté d'une année par le canton. Afin de s'aligner avec ce dernier, et pour que les travaux se déroulent en même temps, les Services techniques ont repensé le plan financier et ses investissements annuels. Ils ont su, encore une fois, parfaitement équilibrer les comptes et nous ne pouvons que les en remercier. Suite aux recommandations des commissions de l'équipement et des finances, ainsi que celle du Conseil Municipal, ARC approuve le réaménagement du plan financier 2023-2024. »

M. Michel Ruchonnet, PS : « Nous devons nous prononcer ce soir sur le réaménagement du plan financier 2023-2024 suite au report d'une année par le canton pour le projet de rénovation de la route cantonale. Comme il s'agit d'un projet en partenariat avec le canton, et comme nous ne pourrions l'assumer tout seul, nous acceptons ce report d'une année. L'objet n'est pas d'une urgence extrême et d'autre part nous aurions reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas de coût supplémentaire. En conclusion, la fraction socialiste accepte ce report et le réaménagement du plan financier. »

M. Sébastien Ehl, PLR : « La fraction PLR accepte, suite

au report du projet de la route cantonale Gare-Suze, l'adaptation du plan financier. Néanmoins, nous constatons une différence entre le budget validé par le Conseil de ville 2022 et l'état proposé dans l'annexe. Avez-vous des précisions sur ces différences de montant ? »

M^{me} Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Vous pourriez juste me représenter les chiffres ? »

M. Sébastien Ehl, PLR : « Il y a 75 000 francs de différence pour 2023. Et pour 2024 on passe de 1 700 000 francs, à 1 800 000 francs. Je vois ceci dans les tableaux annexés. »

M^{me} Josika Iles, cheffe du Département de l'équipement : « Il ne s'agit que du réaménagement du plan financier, sachant que j'ai droit à un budget de 1 800 000 francs, je suis en dessous du budget octroyé, donc tout est respecté. »

M. Christian Tharin, président : « Bien, est-ce que quelqu'un souhaite encore la parole ? »

M. Christian Tharin, président : « Cela ne semble pas être le cas, nous pouvons passer au vote. »

Au vote, le point : Service de l'équipement : réaménagement du plan financier 2023-2024 suite au report d'une année (de 2023 en 2024) par le canton du projet de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – rue de la Suze est accepté à l'unanimité.

6. Crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de Champ-Meusel – Décider du mode de financement : décision

Rapport du Conseil municipal :

Pour autant que le réaménagement du plan financier ait été accepté au point 5, il est demandé au Conseil de ville de libérer un crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de la rue de Champ-Meusel.

Etant donné le report du projet de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – rue de la Suze, le Service de l'équipement propose d'effectuer des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de la rue de Champ-Meusel. Ces travaux complètent le chantier actuel mené entre les stations Champ-Meusel et Tivoli afin de renforcer la ligne moyenne tension sud.

Il est prévu la pose d'une nouvelle conduite d'eau potable en fonte d'un diamètre de 125 mm dans un secteur qui a déjà connu plusieurs fuites. Il est en outre prévu le remplacement du collecteur d'eaux usées. En effet, un contrôle récent a révélé plusieurs fissures et un assainissement s'avère dès lors nécessaire. Finalement, le revêtement de la route sera remis à neuf.

Préavis

Les commissions de l'équipement et des finances à l'unanimité ont préavisé positivement le crédit d'engagement. La seconde propose de recourir à l'emprunt, si nécessaire, pour réaliser l'investissement.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'approuver le crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de la rue de Champ-Meusel, en recourant si nécessaire à l'emprunt pour réaliser cet investissement.

Ouverture de la discussion :

M. Christian Tharin, président : « Avant de traiter ce point, je me permets de vous faire part d'une clarification concernant le mode de financement. Selon l'article 44 alinéa g du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil de ville a la compétence exclusive quant à la conclusion d'emprunt. Autrement dit, seul notre Conseil à la possibilité de décider d'effectuer un emprunt et cela sans que cette décision soit combattue par un référendum. En acceptant le préavis donné par le Conseil municipal, soit recourir à un emprunt si nécessaire, nous acceptons qu'une partie voire la totalité du crédit d'engagement soit empruntée selon les liquidités disponibles au moment de payer les diverses factures concernant

ce point. Naturellement, si une majorité de notre Conseil souhaitait financer cette dépense seulement à l'aide d'un autofinancement ou d'un emprunt, nous devrions voter sur cette proposition. Dans le cas d'une décision pour un financement par autofinancement, cela reviendrait à dire que le dossier devrait revenir sur notre table de travail s'il était absolument nécessaire d'emprunter afin de donner les autorisations nécessaires. Afin de faciliter le travail du Service des finances, il nous est en effet proposé d'accepter un éventuel emprunt si cela était nécessaire sans devoir bloquer les travaux en attente de notre décision. Voilà, il me semblait important de porter ces éléments à votre connaissance. Pour le traitement de ce point, j'ouvrirai tout d'abord la discussion avant de procéder au vote sur l'acceptation finale du crédit d'engagement. Naturellement toutes les propositions seront également traitées dès que celles-ci auront été déposées. Est-ce qu'il y a des oppositions à cette manière de faire ? »

... Il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire...

M. Morgane Bussian, ARC : « Tout d'abord, je tiens à préciser que le texte qui va suivre a été écrit par ma collègue M^{me} Paula Tanner, ARC, qui est absente suite à un imprévu de dernière minute. La fraction ARC a pris connaissance avec intérêt du rapport des Services techniques concernant le chantier de la rue de Champ-Meusel. Comme expliqué dans ce même rapport, le report du chantier de rénovation de la route cantonale rue de la Gare – Rue de la Suze donne l'opportunité de procéder à la rénovation des conduites d'eau potable et d'eau usées dans la partie aval de la rue Champ-Meusel entre les carrefours des rues Champs de la Pelle et Tivoli et de compléter la rénovation de la route et des trottoirs. Nous avons constaté que la Commission de l'équipement, ainsi que celle des finances ont préavisé positivement cette demande et que notre Conseil municipal recommande au Conseil de ville d'approuver le crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de Champ-Meusel, en recourant si nécessaire à l'emprunt pour réaliser cet investissement.



Ainsi, la fraction ARC suit la recommandation du Conseil municipal et accepte le crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de Champ-Meusel, en recourant si nécessaire à l'emprunt pour réaliser cet investissement.»

M. Mathias Nikles, PLR: «Le parti libéral-radical accepte le crédit d'engagement de 600 000 francs., prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de Champ-Meusel, par autofinancement, ou par un prêt. La fraction PLR demande par la même occasion de faire preuve de pragmatisme et une bonne cohésion entre les différents services pour la réalisation de ces travaux.»

M. Quentin Colombo, PS: «La fraction socialiste a pris avec intérêt la demande d'un crédit d'engagement de 600 000 francs pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la Rue de Champ-Meusel. Les installations et des matériaux étant vieillissants et leur mauvais état, il est nécessaire de les rénover. La fraction socialiste est donc d'accord avec ce crédit d'engagement de 600 000 francs prévu au plan financier ou en recourant à un crédit si besoin.»

M. Christian Tharin, président: «Je remercie les fractions pour leurs prises de parole. Nous pouvons donc procéder au vote et je prie les Conseillères et les Conseillers de ville qui acceptent le crédit d'engagement de 600 000 francs, prévu au plan financier réaménagé, pour la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue de Champ-Meusel, en recourant si nécessaire à l'emprunt pour réaliser cet investissement, de se manifester par un lever de main.»

M. Christian Tharin, président: «Bien, ce crédit est accepté à l'unanimité. Nous pouvons passer au point suivant.»

7. Rapport intermédiaire de la commission temporaire pour un développement durable

M. Christian Tharin, président: «Je vous précise qu'il s'agit d'un point d'information, il n'y aura par conséquent pas de vote.»

M. Yves Rochat, PLR: «Le PLR Saint-Imier a pris connaissance avec un vif intérêt du rapport intermédiaire de la commission pour un développement durable. Nous remercions ces membres pour le travail effectué et nous nous réjouissons de prendre connaissance du Rapport final et surtout du Programme de législation qui arrive. Les enjeux transversaux de la durabilité sont à nos yeux des questions majeures. Les progrès déjà accomplis à Saint-Imier et par Saint-Imier, sont réjouissants aussi bien pour les habitants, notre vivre ensemble, et notre terre.»

M. Hervé Shimuna, ARC: «En l'absence de M. Laurent Egloff, ARC, je vais vous faire lecture de son texte: C'est avec un grand intérêt que la fraction Alternative régionale et communale a pris connaissance du Rapport intermédiaire de la commission temporaire pour un développement durable. Comme vous le savez, ce thème est cher à notre cœur, nous n'allons pas commenter aujourd'hui le Rapport intermédiaire, mais attendons avec impatience le Rapport final. Toutefois, une question au Conseil municipal nous est venue à la lecture du rapport intermédiaire:

Il est mentionné dans ledit Rapport que l'extinction nocturne de l'éclairage public est un bienfait écologique et économique, or nous avons constaté, il y a de cela quelques jours, que la lumière est restée allumée plusieurs nuits de suite. Est-ce une remise en question de l'extinction nocturne? Le développement durable est-il remis en cause?»

M. Corentin Jeanneret, maire: «L'éclairage public est resté allumé le week-end de la Fête de lutte. Il s'agissait d'une demande du Comité d'organisation. Afin d'éviter tout accident, puisqu'on parle ici de trois nuits qui «entre guillemets» étaient libres, il a été décidé de laisser allumer l'éclairage public. Cela a représenté quelque 15 heures d'éclairage. Ceci nous a également fait prendre conscience que le Conseil municipal doit traiter cette question, car lors de grands événements, comme l'Imériale par exemple, nous devons avoir une ligne directrice.»

M^{me} Isabelle Gambetta, PS: «La fraction socialiste a pris connaissance du Rapport intermédiaire de la commission temporaire pour un développement durable et la remercie pour le travail effectué. Le mandat du prestataire biennois est-il terminé ou faut-il s'attendre à des frais supplémentaires? Nous attendons à présent une feuille de route définissant les mesures concrètes à prendre en faveur de la durabilité dans notre commune, mesures dont les citoyennes et citoyens profiteront à court et moyen termes. Les générations futures nous remercieront.»

M. Christian Tharin, président: «La parole n'étant plus demandé, et s'agissant d'un point d'information sans vote, nous allons pouvoir passer au point suivant.»

8. Suite à donner aux interventions en suspens au niveau du Conseil de ville et mise à jour de la liste: décision

M. Christian Tharin, président: «Je ne reviendrai pas sur les raisons ayant mené le Bureau du Conseil de ville à vous soumettre ce document ce soir, cela étant expliqué au chapitre 1. Ce qu'il faut retenir de ce dossier c'est la volonté du Bureau du Conseil de ville de mettre à jour notre liste des interventions en suspens et faire avancer le traitement de ces dernières. Nous avons donc ce soir la possibilité de décider de la suite à donner voire même de transformer certaines d'entre elles afin de respecter le nouveau Règlement du Conseil de ville de Saint-Imier en vigueur depuis septembre dernier. En ce qui concerne les délais proposés, le Bureau du Conseil de ville les a définis conformément au règlement en vigueur. Nous avons décidé de remettre les compteurs à zéro à partir d'aujourd'hui à l'exception des motions où le compteur a déjà «redémarré» en mars dernier. En ce qui concerne le traitement de ce point, je vous propose de procéder de la manière suivante:

– tout d'abord nous passerons en revue la documentation remise par chapitre.

Naturellement si un préavis du Bureau du Conseil de ville ne convenait pas à l'un ou l'autre conseiller de ville, il est possible d'intervenir au moment où le chapitre est passé en revue et nous procéderions alors à un éventuel vote. A cet effet et par souci de compréhension, je vous prie le cas échéant de bien vouloir énoncer le numéro du

sous-chapitre ainsi que la page du document principal lors de votre prise de parole.

– Une fois le document passé en revue, j'ouvrirai la discussion.

– Enfin, nous effectuerons le vote final des propositions émises par le Bureau du Conseil de ville selon le tableau que vous avez reçu avec la convocation, tableau naturellement mis à jour si une proposition de modification est acceptée lors du passage en revue.

Quelqu'un s'oppose-t-il à cette manière de faire?»

... Il n'y a pas d'opposition à cette manière de faire...

M. Christian Tharin, président: «Bien, passons donc le document en revue.»

... Arrivée de M. Ugo Boillat, ARC. Il est 20h05...

M. Théo Brand, PS: «Page 42, point 4.8. La fraction socialiste propose de modifier l'interpellation: Pour une nouvelle patinoire *solaire*, en postulat.»

M. Christian Tharin, président: «Bien, alors nous allons mettre cette proposition au vote.»

M. Christian Tharin, président: «Au vote, la proposition de modification de l'interpellation en postulat obtient: 6 voix pour. 1 voix contre. Il y a 21 abstentions. Non, pardon, 20 abstentions. La proposition est donc refusée.»

M. Christian Tharin, président: «Je continue de passer en revue la table des matières.»

M. Christian Tharin, président: «Nous sommes arrivés au bout, je vous donne la parole.»

M^{me} Léa Gerber, PLR: «Lors de l'examen de la liste complète des interventions, le Bureau du Conseil de ville a constaté que de nombreuses interventions restaient sans réponse. Pour certaines cela fait depuis plus de dix ans. Plusieurs d'entre elles ont été délibérément cachées dans les documents remis aux conseillers. La séparation des pouvoirs laisse au Législatif le soin de décider de la suite à donner à toutes ces interventions en suspens. De ce fait, nous trouvons important de mettre à jour cette liste pour le bien de notre Cité. C'est pour cela que le PLR Saint-Imier accepte cette mise à jour et remercie le Bureau du Conseil de ville pour tout le travail effectué.»

M. Ugo Boillat, ARC: «En premier lieu, veuillez excuser mon retard à la séance de ce soir pour cause de rupture de correspondance CFF. La fraction ARC prend acte. La fraction remercie le Bureau du Conseil de ville pour le travail effectué et se rallie à sa proposition.»

M. Théo Brand, PS: «La fraction socialiste a pris connaissance de la liste des interventions en suspens. Nous tenons à remercier M. Christian Tharin pour le grand travail effectué. La fraction socialiste a lu avec attention les propositions finales du Bureau du Conseil de ville. Nous sommes d'accord avec toutes les conclusions. Nous pensions qu'il aurait été judicieux de modifier l'interpellation: Pour une nouvelle patinoire «solaire», en postulat, afin d'augmenter l'importance du thème, même si la patinoire est sous l'égide d'Erquël Sports SA.»

M. Yves Rochat, PLR: «J'ai peut-être mal compris ce que vous avez dit M. le président. La proposition socialiste est refusée? Mais elle a été acceptée, il me semble?»

M. Christian Tharin, président: «La proposition socialiste était de modifier l'interpellation en postulat. La transformation est refusée, mais elle reste toujours comme interpellation.»

M. Théo Brand, PS: «Mais pourquoi? Il y a eu beaucoup d'abstentions, et quelques votes en faveur de cette proposition de changement, et, sauf erreur, zéro, ou une personne, contre.»

M. Christian Tharin, président: «C'est juste. Excusez-moi. Je me suis embrouillé. Vous avez raison la proposition est acceptée. Désolé pour cette petite bourde.»

M. Christian Tharin, président: «Est-ce que quelqu'un souhaite encore la parole?»

Au vote, les propositions du Bureau du Conseil de ville concernant les mises à jour du traitement des interventions, avec la modification du préavis du sous-chapitre N° 4.8, sont acceptées à l'unanimité.

M. Christian Tharin, président: «Je vous remercie et le Bureau du Conseil de ville se chargera de contrôler que les interventions soient traitées dans les délais décidés ce soir. Je remercie d'ores et déjà les conseillères et conseillers municipaux pour leur travail.»

9. Motions, postulats et interpellations

9.a Motions

9.b Postulats

9.c Interpellations

9.a Motions

M. Christian Tharin, président: «J'ai reçu ce soir une motion de la fraction socialiste, je donne la parole.»

M. Théo Brand, PS: «Motion intitulée: *Des conteneurs semi-enterrés en remplacement des tournées de collecte des sacs poubelles et autres déchets ménagers*. Dans son communiqué de presse du 29 mars, le Conseil municipal imérien nous faisait part d'une recrudescence d'incivilités concernant le dépôt sauvage d'ordures ménagères. Ce problème déjà constaté dans plusieurs communes du Vallon ne touche pas que notre Municipalité et nous désirerions contribuer à la résolution de ce fléau par cette motion. En effet nous désirerions que le Département, et la Commission urbanisme et mobilité créent un système de conteneurs semi-enterrés pour notre localité. Nous désirerions ainsi remplacer les usuelles tournées de collecte de sacs poubelles par ce système innovant qui a prouvé de nombreux atouts tant pour les collectivités que pour les citoyens. A ce sujet, nous avons contacté M. Colin Douady détenteur d'un master en géoscience de l'environnement et en science environnementale. M. Colin Douady est responsable de projet au sein du bureau CSC Déchets SA, qui est un bureau de spécialistes en déchets, écotechnologie urbaine et écologie industrielle. Ce bureau travaille notamment en collaboration avec Vadec et connaît parfaitement les défis de la gestion des déchets de notre commune et de sa région. Il nous a éclairés sur les avantages de ce système dont voici une liste non exhaustive:

– les conteneurs sont accessibles en tout temps pour les utilisateurs;

– les sacs ne sont plus stockés dans des caves et garages;

– l'hygiène publique et l'image de la ville sont améliorées;

– une diminution du trafic et des dangers liés aux manœuvres des camions poubelles est constatée;

– les coûts de ramassage sont réduits et par conséquent nous pourrions diminuer la taxe au sac;

– ce gain pouvant aller de -20% à -40% par rapport à la collecte en porte-à-porte;

– la collecte de déchets pourrait être gérée par Vadec qui engloberait Saint-Imier dans sa collecte de déchets de notre région (Montagnes NE, Franches-Montagnes et Vallon de Saint-Imier) et ceci aurait également une incidence significative sur l'optimisation des tournées et du coût de celles-ci;

– le stockage des sacs s'effectuant sous terre, les températures plus fraîches réduisent les bactéries et les odeurs;

– les conteneurs sont une solution durable et évolutive en fonction de nos besoins;

– le système de stockage vertical permet également le compactage naturel des déchets sous l'effet de leur propre poids;

– les déchets sont conservés à l'abri du vent, des animaux et des insectes;

– le système est économiquement et écologiquement avantageux par rapport à la collecte de déchets classique;

– la pénibilité et la dangerosité du travail des voyers sont diminuées.

Au vu des principaux avantages des conteneurs semi-enterrés, nous sommes convaincus que ce système est la solution idéale aux problèmes rencontrés à Saint-Imier. M. Colin Douady nous a également informés qu'un avant-projet pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés dans notre commune avait déjà été financé et produit par Vadec à la fin de l'année 2012. Cet avant-projet datant de bientôt 11 ans, il doit nécessairement être réadapté à la situation actuelle. Cependant il constituerait une base de travail solide pour relancer le projet. Nous espérons que le Conseil municipal et le Conseil de ville sauront donner une suite favorable à cette motion et accepteront de relancer ce projet.»

M. Marco Pais Pereira, chef du Département urbanisme et mobilité: «Bien. Merci à la fraction socialiste pour cette proposition. Une réponse vous sera donnée lors d'un prochain Conseil de ville.»

M. James Souchon, PLR: «J'ai une question. M. Théo Brand, PS, avez-vous déjà une idée du coût?»

M. Théo Brand, PS: «En 2021 Vadec avait déjà produit un devis pour l'installation des conteneurs. Maintenant, il s'agirait de réactualiser les données si l'on relance le projet.»

M. Marco Pais Pereira, chef du Département urbanisme et mobilité: «Le Département urbanisme et mobilité fera en sorte d'amener des propositions. Peut-être une alternative puisqu'au niveau des finances on doit être un peu modéré.»

M. Christian Tharin, président: «Je me permets de recadrer les débats. Ici, nous avons une motion qui est déposée. Le Conseil municipal donnera son préavis sur l'entrée en matière ou non le 22 juin prochain. En cas d'entrée en matière, à ce moment-là, l'étude débutera.»

M. Christian Tharin, président: «Je n'ai pas d'autre motion, nous allons pouvoir passer au point suivant.»

9.b Postulats

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: «Postulat intitulé: *une Place du Marché vivante*. Située en plein Centre, entourée de restaurants, de cafés et de commerces, notre Place du Marché a un charme fou. Son emplacement idéal donne envie d'en profiter et d'y donner vie. Surtout lorsque les beaux jours arrivent. On souhaite s'y amuser, manger, favoriser les rencontres et surtout, les provoquer. Vous nous direz que c'est déjà le cas deux fois par semaine lorsque les marchands s'y installent. Mais ne pourrait-on pas faire plus et mieux? On ne parle pas ici de renoncer au stationnement. Pas du tout. Ce n'est pas le but. Il est essentiel à la vie du commerce local. L'idée serait plutôt d'y renoncer pendant une courte période de l'année ou à certains moments bien précis. Certaines heures, certains jours. Une étude sur le stationnement et la mobilité a été effectuée en 2021 et 2022. Elle a démontré que le stationnement était suffisant, mais aussi que les espaces de rencontres manquaient et devaient être privilégiés (une séance d'information a eu lieu avec les conseillers de ville de l'époque, la commission d'urbanisme et celle de l'économie). Pourrions-nous imaginer que cette Place prenne vie durant une période définie de l'été? On peut aisément imaginer l'organisation d'Afterworks, de petites manifestations ou encore l'installation de mobilier sympa pour la population et les jeunes, de jeux pour les enfants, des terrasses élargies pour les restos du coin, etc., etc. Bref, les idées ne manquent pas et l'inspiration peut être trouvée dans les villes, ou petites villes, qui nous entourent. Je pense notamment à La Chaux-de-Fonds, Sion ou Bienne. Tous font des expériences positives. En plus, cela répondrait à la redynamisation de la commune et aux objectifs que s'était fixés le Social Lab de trouver des idées pour *mieux vivre ensemble*. Le but n'est pas que la Municipalité organise des manifestations. Le but est qu'elle joue un rôle de facilitateur en rendant la place piétonne et simple d'utilisation. Dynamiser le centre et attirer le monde, c'est aussi promouvoir! C'est un travail interdépartemental de promotion qui doit être effectué. En effet, le département économique noue des relations importantes avec le commerce local et celui de la culture avec les associations y relatives. Les autres départements pourraient aider à la mise en œuvre logistique. Nous demandons au Conseil municipal d'envisager cette proposition et de la promouvoir.»

M^{me} Gisèle Tharin, cheffe du Département économie et tourisme: «Merci pour ce postulat qui nous réjouit et qui coïncide avec un projet qui figurera dans le Programme de législation 2023-2026, que vous pourrez découvrir prochainement. Conformément au règlement, le Conseil municipal proposera au Conseil de ville la suite qui sera donnée.»

M^{me} Jessica Froidevaux, ARC: «Merci.»

M. Christian Tharin, président: «Il ne semble pas y avoir d'autre postulat, nous passons au point suivant.»

9.c Interpellations

M. Christian Tharin, président: «J'ai reçu quatre interpellations. Je donne la parole.»

M. Christian Tharin, président: «Excusez-moi, en premier lieu je donne la parole au Conseil municipal pour les réponses aux interpellations.»

M. Coentin Jeanneret, maire: « Réponse à l'interpellation déposée par la fraction ARC, en date du 23 mars, concernant l'Imériale. Le Conseil municipal est en contact régulier avec le Comité de l'Imériale afin que la fête se déroule sous les meilleurs auspices chaque année. Une séance de coordination a eu lieu le 25 avril en présence des services communaux concernés, du Comité de l'Imériale ainsi que de la Police cantonale. De nombreux dossiers sont en travaux actuellement: le Comité de l'Imériale a revu le règlement s'appliquant aux différents commerçants et autres sociétés locales. De même, de nouveaux tarifs attractifs ont été adoptés. Selon les informations en ma possession, les retours sur le terrain sont positifs et les inscriptions nombreuses. Dans la foulée de la séance de coordination et suite aux divers contacts entre le Comité et la Municipalité, la Commission économie et tourisme a traité de cette thématique importante pour la vie locale et festive. Un courrier a été adressé par le Conseil municipal au Comité en date du 5 mai. Dans ce courrier, il est notamment question de savoir si la Municipalité (sous une forme à définir, par exemple via le Département économie et tourisme) pourrait être associée au Comité de l'Imériale. Le lien entre les nombreuses compétences relevées dans l'interpellation et le Comité pourrait être assuré ainsi. Nos différents services sont impliqués en fournissant des prestations pour soutenir l'organisation de l'Imériale, notamment:

- les Services techniques pour l'installation de branchement d'électricité et d'eau;
- les Travaux publics pour le nettoyage et le ramassage des déchets, la mise en place des déviations routières, la mise à disposition de bancs et de tables;
- la Police administrative pour la pose d'interdiction de parker et pour l'organisation du service de sécurité.

En résumé, les contacts avec le Comité de l'Imériale sont nombreux et permettent de construire une manifestation dans une relation de confiance, à la satisfaction générale et dans l'intérêt des Imériennes et des Imériens.»

M^{me} Morgane Bussian, ARC: « Notre interpellation ayant été déposée par M. Laurent Egloff, ARC, excusé ce soir, je vais le laisser prendre connaissance de la réponse donnée. Merci pour la réponse apportée.»

M. Coentin Jeanneret, maire: « Réponse à l'interpellation déposée par la fraction PLR, en date du 23 mars. En complément à la réponse partielle apportée à l'interpellation PLR au sujet notamment des radars en mars dernier, je peux vous apporter les éléments suivants: Notre commune dispose de deux radars digitaux Safety Display (DSD). Ils n'ont pas été utilisés en 2022 en raison d'un effectif réduit au sein de la Police administrative. La priorité a été mise sur d'autres missions essentielles. A l'avenir, la Police administrative aura la mission de poser les radars pédagogiques de manière régulière dans les rues de notre localité. Il s'agit d'une volonté forte de la direction du Service. Cet indicateur permet de faire des relevés des vitesses instantanés à titre préventif. Il enregistre les données afin d'établir des statistiques en vue d'étudier les possibilités de mettre en place un dispositif pour freiner le trafic. Un radar est actuellement utilisé par une commune voisine selon un accord entre nos deux entités. L'autre radar a été posé cette semaine dans la localité



et sera déplacé selon un plan à définir. L'idée est que les deux radars soient disposés dans plusieurs lieux de la localité et tournent de façon régulière.»

M. Johan Wermeille, PLR: « Merci beaucoup pour ces informations. J'ai eu l'honneur de constater la mise en place en rentrant du travail cet après-midi. Cela fonctionne bien. J'espère que ceci calmera les conducteurs les plus pressés. Merci pour la démarche.»

M^{me} Elisabeth Beck, PS: « Je vous remercie de l'attention portée à ce qui suit: Demande de prise en compte, dans l'étude de stationnement à Saint-Imier qui est en cours, des propositions de la Commission des Infrastructures et de l'Aménagement du Territoire du Grand Conseil bernois d'une participation financière aux projets de pistes cyclables dans les communes. En date du 21 avril, dans la Feuille officielle d'Avis du district de Courtelary, nous apprenons que la commission CIAT du Grand Conseil a examiné la loi sur les routes en vue de sa deuxième lecture. Une majorité des membres de cette commission estime qu'il faut encourager les projets de pistes cyclables en les soutenant financièrement. Plus précisément, elle propose d'augmenter le taux de subventionnement fixé dans la loi pour les voies cyclables communales servant aux déplacements quotidiens. La fraction socialiste étant informée qu'une étude « Stationnement à Saint-Imier » est en cours avec également un projet de mobilité et sachant que la deuxième gare entrera en fonction à fin 2025, elle juge opportun de considérer les propositions de la CIAT dans cette étude afin de trouver des solutions de déplacement sûres pour les cyclistes au sein de notre localité, ceci en adéquation avec les futures dispositions prises concernant les places de parc, et de coordonner les actions à entreprendre.»

M. Marco Pais Pereira, chef du Département urbanisme et mobilité: « Merci pour la proposition. Les pistes cyclables et itinéraires piétons feront partie du Programme de législation 2023-2026. Je vais voir avec mon Service et le canton ce qui pourrait être entrepris.»

M^{me} Martine Bourquin, ARC: « Le 4 avril, le canton de Berne annonçait son souhait de diminuer le nombre de communes par dix dans le Jura bernois, pour passer de quarante à quatre. Ce preux souhait pour

rait presque faire sourire quand on sait la difficulté que les municipalités de notre région ont connu en voulant concrétiser des projets de fusion. Même si Sauge, Plateau de Diesse, Péry-La Heutte, Petit-Val et Valbirse, ont déjà fait un pas dans cette direction, les plus grands villages ou villes qui devaient devenir les agglomérations de Trois-Rivière et Erguël n'ont pas vu le jour. A juste titre, le canton souhaite répondre à la complexité des dossiers, à la difficulté de séduire le personnel spécialisé dont nos administrations ne peuvent se passer et à la pénurie de personnel politique. Il préconise également que les fusions permettent de développer de meilleures prestations à la population, d'améliorer les spécificités du personnel communal et de défendre de manière optimale les intérêts d'une région. A l'heure où l'on parle de surcroît de difficultés financières et de besoin d'économies, ce point de vue cantonal est d'autant plus pertinent: travailler ensemble, souvent pour répondre aux mêmes défis, c'est non seulement mieux servir toute la population, mais c'est répartir les mêmes coûts. La fusion c'est l'occasion pour notre Vallon de se montrer dynamique, solidaire et visionnaire, tout en répondant aux impératifs du canton et de l'évolution de notre société. En regard à la votation du 29 novembre 2020 et au vœu du canton de Berne, la fraction ARC souhaite:

- connaître l'avis du Conseil municipal à cette annonce;
- le cas échéant, savoir si des démarches ont déjà été entreprises auprès d'autres communes;
- comment la Municipalité de Saint-Imier va procéder pour répondre au projet cantonal d'aides financières accrues mis en consultation jusqu'au 15 juin?
- est-ce qu'avant toute mesure d'économie strictement locale, le Conseil municipal documentera si une solution régionale permettrait d'assurer le même niveau de prestations à moindre coût?

M. Coentin Jeanneret, maire: « Cette interpellation pose plusieurs questions qui engagent le Conseil municipal, on y répondra lors d'une prochaine séance.»

M^{me} Martine Bourquin, ARC: « Merci.»

M^{me} Martine Bourquin, ARC: « Interpellation intitulée: *Nouvel horaire CFF 2024*. Depuis vendredi, l'annonce des changements d'horaire des CFF suscite la surprise et le mécontentement dans tout l'Arc jurassien. Après l'usage de matériel ancien dans le Vallon, les retards de trains, l'augmentation des tarifs, il faudra dès l'an prochain subir également l'augmentation de la durée des trajets lors de voyages vers l'Arc lémanique. La fraction ARC souhaite connaître la position du Conseil municipal à ce propos. Est-ce que Saint-Imier fait partie des communes qui ont réagi à la péjoration du service des CFF? »

M. Marco Pais Pereira, chef du Département urbanisme et mobilité: « N'étant pas en mesure de répondre à votre interpellation, je vais faire le nécessaire afin d'avoir les éléments de réponse pour la prochaine séance.»

M. Coentin Jeanneret, maire: « Je souhaite juste apporter un élément. La Municipalité de Saint-Imier a été consultée dans le cadre du Réseau des villes de l'arc jurassien. En tant que représentant au Comité du RVAJ, j'ai soutenu le texte qui a été envoyé. La Municipalité de Saint-Imier s'est associée indirectement aux plaintes, mais via le Réseau des villes de l'arc jurassien.»

M^{me} Martine Bourquin, ARC: « Merci.»

M. Michel Ruchonnet, PS: « Quelques jours avant le Conseil de ville de fin mars dernier, nous avons appris par la presse que la Migros abandonnait son projet de construire elle-même le nouveau bâtiment sur le Plateau-de-la-Gare, mais qu'elle était intéressée à devenir locataire si le bâtiment était construit. Comme le Conseil municipal était sûrement pris de court, nous n'avons pas posé de question. Mais, depuis lors, nous sommes en manque d'informations. C'est pour cela, ce soir, que nous déposons cette interpellation afin de savoir quelle est la feuille de route pour ce projet. Nous profitons également de demander, ce soir, quelle est la feuille de route pour la rénovation des anciens Abattoirs pour avoir des informations fiables. La fraction socialiste remercie d'avance la commune pour ses réponses.»

M. Coentin Jeanneret, maire: « Il y a pas mal d'éléments à réunir, nous viendrons avec une réponse complète la prochaine fois.»

M. James Souchon, PLR: « Interpellation intitulée: *Règlement des Bâtiments Jacques-David*. Dans le procès-verbal du Conseil de ville du 16 mars 2006, la commission de gestion des bâtiments et des installations sportives a proposé au Conseil de ville un nouveau règlement concernant les immeubles situés rue Jacques-David 4, 6 et 8. Celui-ci a été accepté à l'unanimité. Ensuite, lors du Conseil de ville du 9 mai 2019, la Commission de gestion a constaté un manquement dans l'application de ce règlement et a demandé à l'exécutif en place de respecter cette réglementation. Le groupe libéral-radical a déposé une motion intitulée *Gestion du parc immobilier des immeubles de notre commune*, demandant au Conseil municipal de rendre un rapport comprenant une évaluation des possibilités d'externaliser la gestion courante des appartements ainsi qu'une évaluation de la création d'une agence immobilière communale. Le procès-verbal du Conseil de ville du 20 juin 2019 indique que le Conseil municipal a proposé que cette gestion soit confiée au Service bâtiments et infrastructures sportives, tout en soulignant l'importance d'avoir un équilibre financier entre l'entretien et le développement de notre patrimoine. Le parti socialiste a rappelé l'importance de prendre soin de nos bâtiments, et la motion du PLR a été acceptée et transmise au service susmentionné. Plus récemment, le 22 octobre 2022, le parti socialiste, par l'intermédiaire de M^{me} Elisabeth Beck, PS, a déposé un pos-

tulat demandant aux futures nouvelles autorités de se prononcer sur l'avenir de ces bâtiments, étant donné le manque de moyens financiers mis à disposition jusqu'ici. Suite à cela, le 8 décembre 2022, M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives, a intégré ce postulat, accepté par le Conseil de ville, à la motion PLR. J'aimerais savoir quelle est la situation actuelle de l'application de ce règlement, ainsi que si l'équilibre financier a pu être établi entre l'entretien de notre patrimoine et la gestion du parc immobilier.»



Au nom du Conseil de ville

Président: M. Christian Tharin

Vice-chancelier: M. Tiago Rodrigues

M. Olivier Zimmermann, chef du Département bâtiments et infrastructures sportives: « Merci M. James Souchon, PLR. Au vu de la liste des questions, nous apporterons les réponses lors d'un prochain Conseil de ville.»

M^{me} Chiara Voisin, ARC: « Nous souhaitons savoir s'il est possible que la Commission économie et tourisme étudie un nouveau projet de panneau d'entrée de ville. Si l'on prend l'exemple de celui qui est à l'entrée Ouest, il est délavé et la photo, plutôt blanche. Pourrions-nous faire quelque chose de plus moderne? Attention, nous ne parlons pas des panneaux qui annoncent la zone industrielle de La Clef. Nous pensons à ceux qui sont bruns avec la mention *Saint-Imier*.»

M^{me} Gisèle Tharin, cheffe du Département économie et tourisme: « Merci pour l'interpellation. Nous allons nous pencher sur cette problématique afin de vous proposer quelque chose lors du prochain Conseil de ville.»

M. Christian Tharin, président: « Bien, il ne semble pas y avoir d'autre interpellation, nous pouvons passer au point suivant.»

M. Christian Tharin, président: « Pour ma part, je n'ai rien à signaler. Est-ce que quelqu'un souhaite la parole? »

10. Divers et imprévu

M. Christian Tharin, président: « La parole n'étant plus demandée, je lève la séance. Passez une agréable soirée.»

M. Beat Grossenbacher, chancelier municipal: « Merci beaucoup.»

M. Christian Tharin, président: « La parole n'étant plus demandée, je lève la séance. Passez une agréable soirée.»

M. Beat Grossenbacher, chancelier municipal: « Merci beaucoup.»

M. Christian Tharin, président: « La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h38.»



Services techniques de Saint-Imier et Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret: une coopération réussie

Les Services techniques de Saint-Imier et le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret ont récemment procédé à la mise en service de la conduite d'alimentation de secours entre la station de pompage de La Raisetette (Cormoret) et le réseau du Syndicat

Cette infrastructure est capable d'assurer la consommation moyenne en journée des deux communes soit env. 350l/min. Il s'agit du dernier élément de l'alimentation en eau potable du Syndicat qui va servir en cas de problème sur la conduite principale reliant la station de la Raisetette au réservoir de Sol-Boz ou au réservoir lui-même.

Comme le Syndicat a pris l'option de ne plus utiliser ses propres sources, mais d'être alimenté totalement par Saint-Imier, il a été nécessaire de mettre en place une deuxième liaison par sécurité. Ce concept permet aussi de maintenir la réserve incendie des 2 villages même en cas de problème d'alimentation en eau en espérant comme toujours ne pas devoir l'utiliser.

Plusieurs tests ont été réalisés pour contrôler l'ensemble du système et en particulier la question des pressions hydrauliques. Confirmation a ainsi été obtenue que les consommateurs ne vont pas ressentir de variation de pression dans leurs bâtiments. Seul un léger ressenti du produit de désinfection injecté dans l'eau (dioxyde de chlore) pourrait être constaté lors des changements de conduite d'alimentation.

Lors de cette journée de mise en service, le Syndicat a également supprimé une vanne de régulation de pression qui avait été installée il y a deux ans au chemin de la Peluse à Cormoret pour permettre d'augmenter progressivement la pression du réseau suite à la mise en service du réservoir Solboz.

Le partenariat entre le Syndicat et les Services techniques de Saint-Imier entre maintenant dans sa phase d'exploitation. Il assure aux consommateurs une alimentation en eau de boisson de qualité et une surveillance menée par des professionnels. Si la fourniture de l'eau potable est de la responsabilité de St-Imier, les fontainiers du Syndicat assurent la gestion et l'entretien de leur réseau ainsi que la distribution depuis le réservoir jusqu'aux robinets.

Il reste maintenant aux consommateurs d'utiliser l'eau distribuée de manière parcimonieuse, même si notre région ne connaît pour l'instant pas de problème de ressources et que son prix et sa qualité sont très compétitifs en comparaison avec les eaux en bouteille.

Les Services techniques de Saint-Imier et le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret restent à disposition pour tout complément d'information. | cha



Centenaire fêtée dans la joie

C'est entourée de sa famille et des représentants de la Municipalité que Rosemary Rufener a fêté ses 100 ans le 19 mai dernier



A l'occasion d'un apéritif organisé dans son appartement, Rosemary Rufener a reçu la visite du maire Corentin Jeanneret, accompagné d'Annick Chatelain, chancelière municipale. Les représentants des

autorités ont eu le plaisir de lui remettre le traditionnel bouquet aux couleurs imériennes ainsi qu'un présent à la hauteur de l'événement.

Née Mäder, Rosemary Rufener a vu le jour en Angleterre.

Après avoir habité en France, elle est venue s'établir en Suisse. Elle est domiciliée à Saint-Imier depuis 1954, et vit encore aujourd'hui dans son propre appartement. Elle a travaillé durant quelques années à domicile, dans le domaine de l'horlogerie. Rosemary Rufener a également été très active dans le domaine du bénévolat. Le goût pour les voyages ne l'a jamais quittée durant toutes ces années. De son union avec son mari, Léon Rufener, sont nés une fille et un garçon. Aujourd'hui, quatre petits-fils et trois arrière-petits-enfants font sa fierté.

En bonne santé, Rosemary Rufener apprécie son indépendance. Elle peut compter sur le soutien de ses enfants, notamment de sa fille qui habite tout près de chez elle, pour l'aider au quotidien. Rosemary Rufener se sent très bien entourée par toute sa famille, ce qui lui procure beaucoup de joie.

Le maire Corentin Jeanneret a souligné l'honneur pour la commune de compter une centenaire de plus parmi ses habitants. | cha

Invitation à une séance publique d'information

Route cantonale N° 1328: Saint-Imier-Les Pontins. Commune: Saint-Imier. 430.20189/Renouvellement – Chaussée: Saint-Imier, rues de la Suze et de la Gare

L'arrondissement d'ingénieur en chef III et la Municipalité de Saint-Imier invitent la population à une séance publique d'information, qui aura lieu le jeudi 8 juin à 19h à Coworking le 24/7, rue Pierre-Jolissaint 35, 2610 Saint-Imier.

Cette réunion est mise sur pied pour présenter le projet de participation 430.20189/Renou-

vellement-Chaussée: Saint-Imier, rues de la Suze et de la Gare, prévoyant la réfection/réaménagement des rues de la Suze, de la Gare et du Vallon avec comme objectifs principaux la sécurisation des cheminements piétonniers, l'adaptation des arrêts des transports publics aux normes LHand et l'aménagement de l'espace rue

garantissant une modération du trafic.

Ce dossier est actuellement à disposition pour consultation auprès de l'administration communale de Saint-Imier et répondre aux questions posées.

Nous espérons accueillir à cette séance un grand nombre de personnes intéressées. | cb

Horaire CFF 2025: la Municipalité déplore cette décision

Les CFF ont rendu publics le vendredi 5 mai dernier leurs nouveaux horaires. Cette annonce a suscité de nombreuses réactions, notamment dans la région. La Municipalité de Saint-Imier s'y associe pleinement.

La Municipalité de Saint-Imier, tout comme l'Alliance des Villes de Bienne, Delémont, Genève, La Chaux-de-Fonds, Morges, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains ainsi que le Réseau des Villes de l'arc jurassien (RVAJ) et Genève Aéroport ont pris connaissance des annonces faites par les CFF, le 5 mai dernier. Ils regrettent cette décision et entendent mobiliser un front aussi large que possible pour s'opposer à la péjoration des conditions de transport dans une grande partie de la Suisse occidentale.

En effet, si les cadences entre l'Arc jurassien et Lausanne seront doublées, les connexions avec l'aéroport et Genève seront fortement restreintes. Dès le nouvel

horaire, qui entrera en vigueur en décembre 2024, les CFF annoncent la diminution des liaisons directes entre les villes de l'Arc jurassien, Morges et Genève, à seulement quatre trains par jour dans chaque sens, regroupés dans les heures de pointe. Les voyageuses et voyageurs en direction et en retour de Genève et son aéroport devront passer par Renens ou Lausanne pour changer de train. Cette modification est due aux nombreux travaux prévus sur la ligne Lausanne - Genève, dont la capacité sera restreinte en raison des chantiers. Ceci aura des conséquences non négligeables sur l'attractivité de l'ensemble de la région et occasionnera des risques de réduction de l'usage des transports

publics en faveur du réseau routier.

La Municipalité de Saint-Imier, tout comme de nombreuses villes en Suisse romande, conteste cette décision annoncée par les CFF et demande que les organes fédéraux, notamment l'Office fédéral des transports (OFT), la revoient. Dans un courrier qui sera adressé aux instances des CFF et à l'OFT, elles demandent en particulier le maintien de la liaison ferroviaire directe entre l'Arc jurassien, Genève et Genève-Aéroport, à la cadence actuelle. Les signataires sollicitent également une table ronde entre une délégation des villes concernées et les instances des CFF et de l'OFT. | cha

Une soirée débat pour les parents le 1^{er} juin

L'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) et Santé bernoise organisent une soirée débat destinée aux parents. Objectif: échanger autour du thème de l'adolescence et de la fin de scolarité.

Le jeudi 1^{er} juin, à 19h, à la salle Saint-Georges de Saint-Imier, les parents de jeunes en fin de scolarité sont invités à une soirée débat. Un intervenant de Santé bernoise y présentera les différentes étapes

de l'adolescence, son développement et ses problématiques. Les animateurs de l'EJE seront également présents pour répondre aux questions en lien avec ce thème et celui de la fin de scolarité. | cha



Bureaux de vote et dépouillement

Votation fédérale et votation cantonale du 18 juin

Saint-Imier: président: Pedrazzi Valentin; vice-présidente: Nobre da Silva Couso Costoya Vanda; membres: Nappiot Nicole, Neves da Silva Sandrine, Nikles Malorie, Nsambengo Rachele, Nunes Pereira Rosa, Pantet Stoyan, Pauli Ludovic, Pavloski Grégory, Pelen Tahir, Pellet Jonathan, Pepe Luca.

Le Cerneux-Veusil: présidente: Cerin Catherine; membres: Fritzi Elisabeth, Opplinger Esther.

Les Pontins: président: Jandupoux Maurice; membres: Hadorn Jérôme, Spycher Thierry. | cm

EN SALLES Programme
et réservations

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

SEMRET

VENDREDI 26 MAI, 18 H
DIMANCHE 28 MAI, 20 H
MARDI 30 MAI, 20 H 15

de Caterina Mona avec Lula Mebrahtu, Tedros Teddy Teclebrhan. Semret est une mère célibataire érythréenne qui travaille dans un hôpital de Zurich et souhaite devenir sage-femme. Elle fait tout pour assurer une vie meilleure à sa fille adolescente, Joe. Lorsque Joe commence à vouloir en savoir plus sur ses origines, Semret refuse d'abord d'affronter son passé. Avec ce drame social qui laisse place à l'espoir, la réalisatrice tessinoise Caterina Mona parvient à aborder les thèmes de la migration et de l'intégration de manière particulièrement sensible. Durée 1 h 25, âge 12 ans, vo s.t.

HAWAII

VENDREDI 26 MAI, 20 H 30
SAMEDI 27 MAI, 21 H
DIMANCHE 28 MAI, 17 H
MARDI 30 MAI, 17 H 45

de Melissa Drigeard avec Bérénice Bejo, Manu Payet, Elodie Bouchez. 13 janvier 2018. 8h07. Une alerte au missile balistique sème la panique sur l'île de Hawaï. Persuadés qu'ils vont mourir, des amis venus passer leurs vacances en bande, se disent ce qu'ils n'ont jamais osé s'avouer. Quand ils réalisent qu'il s'agit d'une fausse alerte, il est trop tard pour revenir en arrière. Un film drôle et attachant. Une belle histoire d'amitié à laquelle on peut s'identifier. Durée 1 h 44, âge 14 ans, français.

LE ROYAUME DE NAYA

SAMEDI 27 MAI, 15 H
DIMANCHE 28 MAI, 14 H
LUNDI 29 MAI, 14 H

de Oleh Malamuzh, Oleksandra Ruban. Par-delà les hautes Montagnes Noires se cache un royaume peuplé de créatures fantastiques. Depuis des siècles, elles protègent du monde des hommes une source de vie éternelle aux pouvoirs infinis. Jusqu'au jour où Naya, la nouvelle élue de cette forêt enchantée, rencontre Lucas, un jeune humain égaré dans les montagnes. A l'encontre des règles établies depuis des millénaires, ils vont se revoir, sans prendre garde aux conséquences qui s'abattront sur le royaume. L'aventure ne fait que commencer. Un bijou d'animation ! Un film classique, mais une inventivité éblouissante et colorée ! Durée 1 h 39, âge 6 ans, français.



Les aventures de Ricky, photo : www.familiscope.fr

PLAN 75

SAMEDI 27 MAI, 18 H
LUNDI 29 MAI, 20 H

de Chie Hayakawa avec Chieko Baishō, Hayato Isomura. Au Japon, dans un futur proche, le vieillissement de la population s'accélère. Le gouvernement estime qu'à partir d'un certain âge, les seniors deviennent une charge inutile pour la société et met en place le programme Plan 75, qui propose un accompagnement logistique et financier pour mettre fin à leurs jours. Une candidate au plan 75, une recruteur du gouvernement, et une aide-soignante, se retrouvent confrontés à un pacte mortifère. La réalisatrice dénonce avec finesse une course effrénée au profit. Elle signe une œuvre bouleversante. Un film tellement réaliste qu'il fait froid dans le dos ! Durée 1 h 52, âge 16 ans, vo s.t.

LES PETITES VICTOIRES

LUNDI 29 MAI, 17 H

de Mélanie Auffret avec Michel Blanc, Julia Piaton. Entre ses obligations de maire et son rôle d'instigatrice au sein du petit village de Kerguen, les journées d'Alice sont déjà bien remplies. L'arrivée dans sa classe d'Emile, un sexagénaire au caractère explosif, enfin décidé à apprendre à lire et à écrire, va rendre son quotidien ingérable. Surtout qu'Alice, qui n'avait rien vu venir, va devoir aussi sauver son village et son école. Julia Piaton et Michel Blanc forment le tandem parfait de cette comédie aux dialogues ciselés, pleine de sensibilité, d'humour, et évoquant habilement la désertification des campagnes ! Durée 1 h 30, âge 8 ans, français.

SPIDER-MAN : ACROSS THE SPIDER-VERSE

MERCREDI 31 MAI, 15 H

de Joaquim Dos Santos, Kemp Powers. Après avoir retrouvé Gwen Stacy, Spider-Man, le sympathique héros originaire de Brooklyn, est catapulté à travers le Multivers, où il rencontre une équipe de Spider-Héros chargée d'en protéger l'existence. Mais lorsque les héros s'opposent sur la façon de gérer une nouvelle menace, Miles se retrouve confronté à eux et doit redéfinir ce que signifie être un héros afin de sauver les personnes qu'il aime le plus. Une belle aventure du célèbre héros Marvel. Durée 2 h 20, âge voir site, français.

L'IMPROBABLE VOYAGE D'HAROLD FRY

MERCREDI 31 MAI, 18 H

de Hettie MacDonald avec Jim Broadbent, Penelope Wilton, Linda Basset. Tout juste retraité, Harold Fry mène une vie maussade aux côtés de sa femme Maureen. Lorsqu'il apprend que sa vieille amie Queenie est mourante, il sort de chez lui bouleversé pour lui poster une lettre... mais il décide de continuer à marcher pour se rendre à son chevet. Sa lettre en poche, il se lance alors dans un

improbable périple de plus de 700 km à travers l'Angleterre, avec l'intime conviction que son voyage maintiendra Queenie en vie. Au fil de rencontres inattendues et libératrices, Harold pourra-t-il se redonner une chance ? Touchant et émouvant, le film pose un regard profond et porteur d'espoir ! Durée 1 h 48, âge 12 ans, vo s.t.

FAST ET FURIOUS X

MERCREDI 31 MAI, 20 H 30

JEUDI 1^{ER} JUIN, 17 H 30

de Justin Lin avec Vin Diesel, Michelle Rodriguez. Fast X, le dixième film de la franchise Fast and Furious, marque la première partie du chapitre final d'une des séries de films les plus populaires du monde entier, toujours aussi efficace, ayant su garder le même esprit et les mêmes personnages qui ont fait son succès depuis plus de 20 ans. De l'action, des courses de voitures infemales, les amateurs du genre vont se régaler ! Durée 2 h 21, âge 14 ans, français.

SUR L'ADAMANT

JEUDI 1^{ER} JUIN, 17 H 45

de Nicolas Philibert. L'Adamant est un Centre de Jour unique en son genre : c'est un bâtiment flottant. Edifié sur la Seine, en plein cœur de Paris, il accueille des adultes souffrant de troubles psy-

chiques, leur offrant un cadre de soins qui les structure dans le temps et l'espace, les aide à renouer avec le monde, à retrouver un peu d'élan. L'équipe qui l'anime est de celles qui tentent de résister autant qu'elles peuvent au délabrement et à la déshumanisation de la psychiatrie. Ce film nous invite à monter à son bord pour aller à la rencontre des patients et soignants qui en inventent jour après jour le quotidien. Ours d'Or à la Berlinale 2023, film magistral sur le langage, l'écoute et l'échange. Durée 1 h 49, âge 16 ans, français.

MISANTHROPE

JEUDI 1^{ER} JUIN, 20 H 15

de Damian Szifron avec Shailene Woodley, Ben Mendelsohn. Eleanor, une jeune enquêtrice au lourd passé, est appelée sur les lieux d'un crime de masse terrible. La police et le FBI lancent une chasse à l'homme sans précédent, mais face au mode opératoire constamment imprévisible de l'assassin, l'enquête piétine. Eleanor, quant à elle se trouve de plus en plus impliquée dans l'affaire et se rend compte que ses propres démons intérieurs peuvent l'aider à cerner l'esprit de ce tueur si singulier. Suspense efficace ! Un Thriller nerveux, surprenant et troublant ! Durée 1 h 59, âge 16 ans, français.

AU ROYAL À TAVANNES

JEANNE DU BARRY
VENDREDI 26 MAI, 20 H
SAMEDI 27 MAI, 21 H
DIMANCHE 28 MAI, 20 H
LUNDI 29 MAI, 17 H

de et avec Maiwenn, Johnny Depp, Melvil Poupaud. Jeanne, fille du peuple avide de culture et de plaisirs, met à profit ses charmes et son intelligence pour gravir un par un les échelons de la société. Elle devient la favorite du roi Louis XV, qui ignore sa condition de courtisane, mais retrouve auprès d'elle le goût de la vie. Les deux tombent éperdument amoureux. Contre toutes les convenances, Jeanne s'installe à Versailles. Et son arrivée scandalise la cour. Durée 1 h 53, âge voir site, français.

LES AVENTURES DE RICKY

SAMEDI 27 MAI, 10 H
DIMANCHE 28 MAI, 10 H
LUNDI 29 MAI, 14 H

de Mette Tange. Richard, un jeune moineau adopté par une famille de cigognes, profite de l'hivernage en Afrique, mais il est temps de ren-

trer à la maison et de désigner une cigogne instructrice qui dirigera la volée. Richard est absolument sûr de sa victoire, mais lorsque ce n'est pas lui, mais Max qui est choisi, il s'envole, vexé, et se lance dans une aventure mouvementée. Durée 1 h 25, âge 6 ans, français.

FAST ET FURIOUS X
SAMEDI 27 MAI, 17 H
DIMANCHE 28 MAI, 14 H
LUNDI 29 MAI, 20 H

voir sous Cinématographe Tramelan.

UMAMI
DIMANCHE 28 MAI, 17 H
MARDI 30 MAI, 20 H

de Slony Sow avec Gérard Depardieu, Pierre Richard, Sandrine Bonnaire. Gabriel Carvin est un chef étoilé de grande renommée. Lorsque sa santé et sa vie de famille se détériorent, il décide de partir à l'autre bout du monde. Direction le Japon, à la recherche d'un chef japonais qui l'avait battu à un concours de cuisine 40 ans plus tôt. Ce voyage culturel et culinaire va l'amener à faire le point

sur sa vie. Durée 1 h 46, âge 10 ans, français.

RENFIELD
MERCREDI 31 MAI, 20 H

de Chris McKay avec Nicolas Cage, Awkwafina. Renfield, l'homme de main du plus grand narcissique des vampires - Dracula - est prêt, après des siècles de servitude, à sortir de l'ombre du prince des ténèbres et à commencer une nouvelle vie. Mais pour cela, il doit réussir à mettre fin à sa dépendance vis-à-vis de son maître. Durée 1 h 33, âge 16 ans, français.

L'EXORCISTE DU VATICAN
JEUDI 1^{ER} JUIN, 20 H

de Julius Avery avec Russell Crowe, Daniel Zovatto. Inspiré des véritables archives du Père Gabriele Amorth, exorciste en chef du Vatican. Le Père Gabriele Amorth enquête suite à la découverte terrifiante d'un jeune garçon possédé. Ses investigations le mèneront à dévoiler une conspiration séculaire que le Vatican a désespérément tenté de maintenir dans l'oubli. Durée 1 h 44, âge 16 ans, français.



Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch



CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

La diversité de l'art photographique

C'est en quelque sorte un retour aux sources pour la Rencontre photographique de Tramelan. En effet, à l'occasion de sa 7^e édition, il n'y a pas de thème fixé. Chacun des 23 photographes inscrits présente son travail en toute liberté.

La Fête de la photo du 3 juin prochain et l'exposition qui suivra jusqu'au 8 juillet seront l'occasion de constater la diversité de l'art photographique: de la photo grand format à l'astrophotographie en passant par la photo animalière, il y en aura pour tous les goûts.

La Fête de la photo du samedi 3 juin

La soirée débutera par une courte partie officielle avec une introduction de Vincent Glauser, conseiller municipal à Tramelan et Jean-Robert Drougard, président du comité d'organisation.

Durant toute la soirée, des moments d'échanges avec les photographes sont planifiés ainsi que des projections numériques. Pas moins de quatorze projections en continu auront lieu dans cinq salles différentes. Il sera aussi possible de se restaurer en mangeant une grillade sur la terrasse du CIP.

Tavannes à l'honneur

Mémoires d'Ici présentera des images numériques sur le thème de *Si Tavannes nous était conté: histoire d'un village en images*.

Que peuvent raconter les images d'un village au fil du temps? Un regard nostalgique regrettera la disparition d'un monde, un autre cherchera les traces du passé encore visibles dans les rues d'aujourd'hui. Les photographies réunies dans ce diaporama dévoilent l'histoire d'un village du Jura bernois, entre la fin du XIX^e siècle et la fin des années 1960.

Trois conférences

Toujours lors de la soirée du 3 juin prochain, trois conférences de 20 minutes permettront de découvrir différentes utilisations de la photo.



Les membres de Sauvetage Faons Jura bernois présenteront leur travail de préservation de la faune à l'aide de drones. L'équipe de vingt-deux bénévoles s'active dès le printemps pour protéger les jeunes chevreuils des lames des faucheuses. Ils participent également à la rencontre photo en présentant leur travail en images.

Sébastien Vaucher invitera l'auditoire au cœur de ses travaux expérimentaux: il cherche

à assurer toutes les étapes de réalisation d'une photo à l'aide des ressources locales: manufacture du papier, de l'encre, des émulsions photosensibles ou encore de la création d'une chambre photographique.

Avec quelques bases en mécanique céleste, en optique et en informatique, Pascal Droux a créé un observatoire photographique du ciel à Corgémont. Il présentera de manière détaillée son installation et sa passion.

Les participants

André Monnerat, Delémont; Serge Voisard, Porrentruy; Serge Hager, Delémont; Sébastien Vaucher, Thoune; Claude Wehrli, le Fuet; Carole Burkhalter, Moudon; Beat App, Orpond; Catherine Dudenhoefler, Orvin; Daniel Stoelen, Eschert; Bruce Rennes, Lovresse; Eric Wälti, Tramelan; Hugues Vuilleumier, Le Pont; Isabelle Cerf-Worsham, Porrentruy; Michaël Diacon, Cortébert; Patrick Humair, Tavannes;

Philippe Grosvernier, Reconvi-lier; Nathalie Suter, Orpond; Sandra Singh, Reconvi-lier; Andreas Kammermann, Reconvi-lier; Anita Rubini, Moutier; Muriel Schüpbach, Moutier; Jean-Robert Drougard, Reconvi-lier; Pascal Droux, Corgémont et l'équipe de Sauvetage Faons Jura bernois.

7^e édition

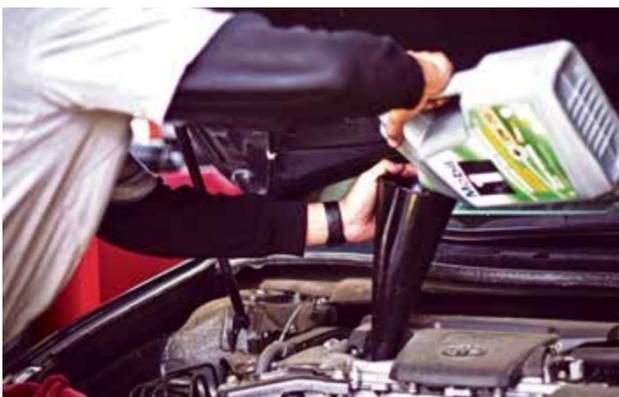
L'association Rencontre Photographique reste fidèle à ses buts initiaux: permettre à ceux qui le désirent de participer à un événement collectif d'envergure, mais aussi sortir du virtuel et devenir acteur dans le réel. Enfin, créer un espace et un moment de rencontre qui favorisent les échanges et contacts entre les acteurs culturels de la région. | cip

CIP Tramelan
Rencontre photographique
Vernissage et fête de la photo:
samedi 3 juin, dès 18 h
Exposition du 3 juin au 8 juillet,
ouverture du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h, samedi de 15 h
à 20 h, dimanche: fermé

Programme

- 18 h: partie officielle
 - Dès 18 h 30: projections de photographies en continu
 - Dès 18 h 30: si Tavannes nous était conté: histoire d'un village en images
 - Dès 19 h: restauration
 - Dès 19 h: rencontres et discussions avec les photographes: 19 h: Beat App; 19 h 15: Nathalie Suter; 19 h 30: Serge Hager; 19 h 45: Patrick Humair; 20 h: Philippe Grosvernier; 20 h 15: Andreas Kammermann; 20 h 30: Michaël Diacon; 20 h 45: Bruce Rennes; 21 h: Jean-Robert Drougard; 21 h 15: Sébastien Vaucher
 - 19 h 15: présentation de Sauvetage Faons Jura bernois
 - 20 h 15: présentation du travail de recherche de Sébastien Vaucher
 - 20 h 45: présentation de l'astrophotographie amateur par Pascal Droux
- | cip

Un atelier pour bien entretenir sa voiture



Pour la plupart des automobilistes, la mécanique automobile est un mystère. Le samedi 3 juin, le garage Alouettes et la médiathèque du CIP proposent un atelier pour bien entretenir sa voiture. Malgré l'électronique toujours plus complexe des voitures, quelques gestes restent indispensables. Un professionnel donnera trucs et astuces complétés par quelques exercices pratiques et répondra à toutes vos questions.

Les inscriptions sont attendues par téléphone ou email directement à la médiathèque.

| cip

Les petits ateliers de la médiathèque, atelier d'entretien d'une voiture

CIP Tramelan
Samedi 3 juin de 10 h à 12 h
Sur inscription, 032 486 06 70
media@cip-tramelan.ch

ARMÉE DU SALUT

Quand Dieu intervient dans une vie

Né dans une famille chrétienne au Nord-Est de l'Inde, Franky Dilbung a échappé à la mort à l'âge d'un an. Sa vie sera ensuite constituée d'une succession d'événements extraordinaires qui l'amèneront à rencontrer Dieu personnellement. Il en témoignera vendredi prochain à l'Armée du Salut de Tramelan.

Franky naît en 1991 dans l'état de Manipur, tout près du Myanmar, dans le Nord-Est de l'Inde, une région excentrée qui n'a que 21 km de frontière commune avec le reste de l'Inde. Ses parents sont des chrétiens de première génération. Alors que Franky a une année, éclate dans son village un grave conflit entre deux ethnies. Le village où vit Franky est totalement incendié et plusieurs membres de sa famille sont tués dans ces massacres. Franky et ses parents sont contraints à l'exil et vivent pendant 6 ans, entassés dans une seule pièce, en compagnie d'autres familles, dans des conditions très difficiles. Enfin relégué dans un nouveau village, Franky découvre la vie et tente alors toutes sortes d'expériences vaines et risquées. A plusieurs reprises,



il passe à deux doigts de la mort. Mais son créateur veille sur lui.

Dans son adolescence, il fait une expérience spirituelle profonde qui change son existence. Sans aucun revenu financier, tout en se formant, il se lance dans un voyage à travers l'Inde pour partager

sa foi en Jésus. C'est dans ce périple qu'il rencontre Lucie, une fille de chez nous, qui deviendra sa femme.

Aujourd'hui, Franky et son épouse vivent à Tavannes, ils sont parents d'une petite fille de deux ans. Il continue de se former afin de repartir avec sa famille pour annon-

cer l'Evangile en Asie du Sud-Est. | pd

Vendredi 2 juin, 19 h apéro, 19 h 30 soirée publique: témoignage Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan
Entrée libre, chapeau tramelan.armeedusalut.ch

Réclame

En ligne avec
votre pays!



Devenez donateur: www.rega.ch

www.bechtel-imprimerie.ch

PASVAC.JB

Le passeport vacances du Jura bernois aura lieu du 14 au 18 août

L'édition 2023 du passeport vacances du Jura bernois Pasvac.jb promet d'être une bonne cuvée, du 14 au 18 août prochain: déjà plus de 500 enfants se sont inscrits depuis le début du mois. Et il est toujours temps de choisir une activité.



Le Pasvac.jb est l'œuvre d'un groupe de bénévoles. Il organise chaque année une semaine d'activités et de découvertes juste avant la rentrée scolaire. Il est ouvert à tous les enfants de 6 à 16 ans, domiciliés ou suivant leur scolarité dans le Jura bernois. Ils sont encadrés par des animateurs chevronnés et des accompagnants bénévoles. L'année dernière

près de 600 enfants ont participé. Cette année, un panel de 100 activités est proposé et il y a déjà plus de 500 inscrits. Il est toujours temps de s'inscrire.

Il y a les activités classiques qui rencontrent toujours du succès, que ce soit pour des jeux, des bricolages et des découvertes auprès des animaux ou dans la nature. Mais le Pasvac.jb se renouvelle

constamment et il est proposé 12 nouveautés. Il est possible de côtoyer des chevaux et des ânes, d'observer les fourmis des bois, d'apprendre à faire du pain ou de s'essayer à la boxe. Toujours en groupe, les enfants apprendront à dessiner des comics, comprendre ce qu'est un orgue, faire des rallyes ou des parcours insolites, mais aussi expérimenter des techniques de survie.

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le site www.pasvacjb.ch. Afin de faciliter les inscriptions, le catalogue est accompagné de vidéos en ligne. | ds

Pasvac.jb
Secrétariat ouvert de mai à septembre de 16h à 20h
Clos Jobez 8, 2736 Sorvilier
079 226 38 68
admin@pasvacjb.ch

PARTI SOCIALISTE JURA BERNOIS

Un congé parental avec 12 semaines à se répartir entre les parents...

... et 6 pour chaque conjoint

Glisser un oui dans les urnes, c'est avant tout donner une chance à chacun de faire avancer les choses pour ensuite réussir à unifier cela au niveau suisse. Pour l'instant, ce projet a déjà été tenté au niveau du Conseil national bernois, mais non traité dans les deux ans et donc annulé. En passant par le système du fédéralisme, c'est-à-dire par la voie des cantons, la population a un droit de parole direct qui en motivera ainsi d'autres à faire de même: les Jeunes Vert'libéraux du canton de Fribourg ont eux aussi lancé une initiative. L'introduction d'un congé parental est en discussion dans les cantons de Genève (vote ce 18 juin), du Tessin et de Vaud. Notre pays est situé en avant-dernière place sur cette question par rapport à ceux de l'OCDE. Parce que la présence d'un parent augmente la sécurité affective de l'enfant et lui assure une meilleure estime de soi, il faut encourager le oui. Le financement de cet objet est un investissement réfléchi apportant son lot de bénéfices à la société: encouragement à maintenir un taux d'emploi plus élevé chez les femmes devenues mamans avec à la clé une augmentation des rentrées fiscales. En Suisse, le taux de femmes travaillant à temps partiel est de 58% contre seulement 37% en Europe; bénéficie à moyen terme pour les employeurs fidélisant ainsi leurs employées qui pourront être auprès de leurs enfants sans réduire ou cesser leur activité et rester à la pointe des attentes sur le marché du travail; bénéficie par une égalité à l'embauche entre les hommes et les femmes en por-

tant conjointement le coût d'un congé parental avec un système d'APG dont une augmentation des retenues salariales de 0,2% reste modeste. Ce financement est possible au niveau cantonal et permet de répartir les coûts plus équitablement; bénéficie par un équilibre entre vie professionnelle et vie privée qui se mesure à une plus grande motivation au travail et une amélioration du bien-être avec des conséquences positives sur la santé et ses coûts. Diminution du stress et des coûts liés à l'organisation des gardes; bénéficie par une flexibilité d'organisation au sein du couple en donnant plus de place au papa dans le développement de l'enfant, et ceci pour répondre à la société d'aujourd'hui qui souhaite davantage d'égalité; bénéficie par une indépendance financière des femmes au même titre que leur conjoint

L'introduction de l'AVS et du droit de vote des femmes ont aussi été initiées par les cantons et ont apporté une meilleure sécurité pour toutes et tous en boostant l'économie. La participation du canton de Berne pourra être en partie compensée par des rentrées fiscales plus importantes et une attractivité augmentée sur le marché de l'emploi.

Poursuivons ensemble ce chemin. Chaque voix supplémentaire permettra d'affirmer cette volonté de changement. Un oui le 18 juin sera un pas en avant pour mettre en place des dispositions légales plus détaillées par le Grand Conseil bernois dans les deux ans et pour ouvrir le débat au niveau fédéral. | [sandra roulet](mailto:sandra.roulet@psj.ch), [léa et élisabeth beck](mailto:lea@psj.ch)

BIENNE

Une étape importante

Ils étaient 31, filles et garçons, à faire leur Première communion à Sainte-Marie dimanche 21 mai, dans une église comble et baignée de lumière



Emmanuel Samusure. Baignée de musique, prières et chants, la célébration avait des notes solennelles, fraîches et célestes. Puis, avant d'administrer le sacrement de la première communion, l'abbé François-Xavier rappelait dans son homélie «qu'on ne meurt jamais». L'éternité ne nous est-elle pas donnée? Se tournant, vers les enfants, il s'est ensuite exclamé: «Vous avez en vous l'infini de Dieu!»

Au terme de la messe, avant un apéritif convivial servi dans la salle Sainte-Cécile et sur le parvis de Sainte-Marie, le curé modérateur remerciait chaleureusement l'équipe de catéchiste chargée de l'accompagnement des enfants, ainsi que les personnes engagées dans cette célébration en leur prodiguant «Que tout ce qui a été vécu, partagé et découvert aujourd'hui vous nourrisse.» Un vœu qui, par-delà les jeunes ayant communié, s'adressait également à l'ensemble de la communauté. | [jl](mailto:jl@psj.ch)

Dimanche dernier, les enfants de Bienne, Péry et La Heutte vivaient leur première eucharistie en l'église de Sainte-Marie. Lorsque 31 enfants communièrent pour la première fois, on peut aisément imaginer le nombre de personnes venues les entourer! De nombreuses familles, une assemblée de tous âges et horizons, bigarrée, pimpante et joyeusement serrée sur les bancs dans une église

trop exigüe pour cette occasion. On avait là un fragment du vaste peuple de Dieu, réuni pour accueillir en ses rangs tous ces filles et garçons en aube blanche et au cœur vibrant.

L'abbé François-Xavier Gindrat, curé modérateur au sein de l'Unité pastorale catholique francophone de Bienne-La Neuveville, présidait cette messe festive aux côtés de l'animateur pastoral

PARTI SOCIALISTE JURA BERNOIS

Le train viendra-t-il au secours des automobilistes sur la Transjurane en travaux?

Vous avez pu mesurer, chères et chers automobilistes, les difficultés à circuler sur l'A16 en cas d'accident lors de travaux et vous savez que ceux-ci vont durer. De plus,

la ligne de bus Reuchenette-Gare-Les Champs-de-Boujean-Pieterlen sera supprimée durant cette période.

Des compensations sont donc indispensables. Le PSJB

demande pour cette raison que l'offre de trains soit renforcée le matin et le soir par la cadence à 15 minutes, le matin en direction de Bienne, le soir au départ de Bienne. | [elisabeth beck](mailto:elisabeth.beck@psj.ch)

AGENDA

VENDREDI 26 MAI

- Foire de printemps, Corgémont
- Fête des voisins, Saint-Imier, 18h
- Fête de la Bière, place de tennis, Mont-Soleil, dès 19h30
- La Retrouvaille, sortie au centre nature BirdLife de La Sauge, r.d.v. places de parc de l'école, Orvin, 13h45

SAMEDI 27 MAI

- Foire de printemps, Corgémont
- Fête de la Bière, place de tennis, Mont-Soleil, dès 19h30
- Soirée Bonne Nouvelle de l'assemblée chrétienne, Tavannes, 19h30
- Portes ouvertes Espace Découverte Energie, Mt-Soleil, 10h-16h

DIMANCHE 28 MAI

- Foire de printemps, Corgémont
- Fête de la Bière, place de tennis, Mont-Soleil, dès 11h
- Culte hors les murs de la paroisse de Rondchâtel, chalet Le Roc FSG Bienne-Romande, Les Prés-d'Orvin, 10h, avec le chœur Ad Hoc et le pianiste Juan Gonzalez
- Portes ouvertes Espace Découverte Energie, Mt-Soleil, 10h-16h

LUNDI 29 MAI

- Sport et Culture proposé par Espace Jeunesse Erguël, Esplanade des collèges, St-Imier, 13h-20h

MARDI 30 MAI

- Marche de la Commission du 3^e âge du Bas-Vallon, gorges de Perrefitte. R.d.v. gare de Péry, 13h

MERCREDI 31 MAI

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 1^{ER} JUIN

- Scrabble, CIP, Tramelan, 18h45
- Rencontre Info-Entraide BE, *dépendance affective: nouveau groupe de parole*, rue de la Gare 30, Bienne, info@infoentraide-be.ch

- Soirée débat *Ados et fin de scolarité, un cap à passer*, organisée par Espace Jeunesse Erguël et Santé Bernoise, salle Saint-Georges, St-Imier, 19h-21h30, entrée libre

- Ouverture du mois thématique, exposition *Ear me* en présence des concepteurs, CCL, St-Imier, 19h15

VENDREDI 2 JUIN

- Fête des voisins, place de pique-nique de Ruegge, Péry, 17h-23h

SAMEDI 3 JUIN

- Les petits ateliers de la médiathèque, entretien d'une voiture, CIP, Tramelan, 10h-12h
- Fête de la photo, vernissage de l'exposition Rencontre photographique, CIP, Tramelan, 18h
- Vide-grenier, halle de gymnastique, Orvin, 10h-17h
- Vide-grenier, halle des fêtes, Plagne, 9h-15h

DIMANCHE 4 JUIN

- Balade dans les gorges du Taubenloch, activité hors cadre de la paroisse réformée de Saint-Imier, r.d.v. à la gare de St-Imier à 9h45
- Vide-grenier, Bise de Corgémont, dès 10h

MERCREDI 7 JUIN

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30
- Cyberthé pour les séniors, Espace Jeunesse Erguël, St-Imier, 10h-12h
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 8 JUIN

- Débat tout public en vue des votations du 18 juin du Parlement des Jeunes de Saint-Imier, EJE, Saint-Imier, 18h30, portes à 18h

MERCREDI 14 JUIN

- Cartons du Cœur du Jura bernois, 8h30-11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 15 JUIN

- *L'érotisme à fleur de peau*, par la Cie Double Sens, CCL, St-Imier, 20h

VENDREDI 16 JUIN

- Fête du village, Sonceboz, dès 18h

SAMEDI 17 JUIN

- Fête du village, Sonceboz, dès 10h

DIMANCHE 18 JUIN

- Dimanche récréatif fanfare Montagnarde, cantine, Plagne, dès 11h
- Concert de l'AMC, Vincent Thévenaz, récital d'orgue, Collégiale, Saint-Imier, 17h
- Fête du village, Sonceboz, dès 10h

MARDI 20 JUIN

- Conférence *La culture inclusive, c'est possible!* CCL, St-Imier, 20h

MERCREDI 21 JUIN

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8h30 à 11h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 12h-13h

EXPOSITIONS

- Rencontre photographique, CIP Tramelan, 3 juin-18 juillet. Lu-ve 8h-20h, sa 15h-20h, di fermé

INFO-ENTRAIDE BE

Nouveau groupe d'entraide à Bienne pour personnes dépendantes affectives

Le centre de consultation d'Info-Entraide BE à Bienne met sur pied un nouveau groupe d'entraide pour personnes souffrant de dépendance affective. La rencontre du groupe aura lieu le 1^{er} juin. L'offre est gratuite et s'adresse à la population des régions de Bienne, du Jura bernois et des environs.



Photo: Selbsthilfegruppe Indoor, II Selbsthilfe Schweiz

La dépendance affective se traduit par un grand besoin d'affection de l'autre et peut se produire non seulement dans les relations amoureuses, mais également en amitié ou dans la sphère professionnelle. En effet, chez les personnes

dépendantes affectives, l'amour et l'estime de soi dépendent de l'approbation et du jugement positif des autres. Ainsi, celles-ci ont tendance à s'effacer devant les autres à tel point qu'elles peuvent même accepter l'inacceptable dans leurs

relations (violence, humiliation ou harcèlement).

Sur demande d'une personne concernée, Info-Entraide BE accompagne la création d'un groupe de parole réunissant des personnes souffrant de dépendance affective. L'objectif

du groupe est le soutien mutuel ainsi que l'échange d'expériences et d'informations pour une meilleure gestion au quotidien de ce trouble psychique. La rencontre aura lieu le 1^{er} juin à Bienne. L'heure et le lieu de rencontre exacts seront com-

Qui est Info-Entraide BE ?

Info-Entraide BE est le point de contact pour l'entraide autogérée dans le canton de Berne. L'objectif d'Info-Entraide BE est de réunir grâce à l'entraide autogérée des personnes qui vivent des situations similaires afin de leur permettre une meilleure qualité de vie. Outre le conseil et la mise en relation, la mission de l'association est également de sensibiliser et d'informer le public sur le thème de l'entraide. Dans ses quatre centres de consultation à Berne, Thoune, Bienne et Berthoud, Info-Entraide BE propose les prestations gratuites suivantes :

- information et conseil sur le thème de l'entraide et des groupes d'entraide ;
- mise en contact et réseautage avec des groupes d'entraide ;
- soutien et accompagnement lors de la création de nouveaux groupes d'entraide ;
- conseil aux groupes d'entraide en cas de questions et de défis.

Info-Entraide BE est mandatée par la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du Canton de Berne.

Permanence téléphonique : lundi-jeudi 9h-12h30 et 14h-16h30
0848 33 99 00, info@infoentraide-be.ch
www.infoentraide-be.ch

muniés lors de l'inscription. L'offre est gratuite et s'adresse aux personnes âgées de 18 ans révolus. Les membres seront libres de choisir la fréquence et le lieu des futures rencontres.

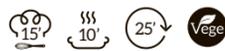
Les personnes intéressées à participer au groupe peuvent contacter Info-Entraide BE par

mail info@infoentraide-be.ch ou par téléphone au 032 323 05 55 (lundi à jeudi). | infoentraide.be

Pour de plus amples informations sur les groupes actuellement en cours de création :
www.infoentraide-be.ch/gruppes-en-creation

RECETTE D'ICI

Brownies... pour recycler les lapins de Pâques



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

- Pâte**
- 200 g lapin en chocolat au lait ou noir hors période pascale, utiliser du Crémant
 - 100 g beurre ramolli
 - 2 œufs
 - 125 g sucre
 - 100 g farine
 - 150 g noix concassées



PRÉPARATION

Préchauffer le four à 180°C.

Pâte: faire fondre les lapins en chocolat au bain-marie.

Mettre le beurre ramolli dans une terrine. Fouetter jusqu'à formation de petites pointes. Ajouter les œufs et le sucre. Fouetter jusqu'à obtention d'une

masse claire et mousseuse. Verser le chocolat fondu sur les œufs tout en remuant. Ajouter la farine et les cerneaux de noix. Mélanger brièvement.

Verser la pâte dans un moule rectangulaire garni d'un papier de cuisson ou beurré.

Cuisson: à 180°C, au milieu du four, 10-15 minutes. Les brownies doivent rester humides.

Laisser refroidir légèrement sur une grille. Couper en dés de 2cm.

Rubrique offerte par



Saint-Imier Saignelégier

GRUPE J+N JURA BERNOIS

Par tous les sens



Chaque animal bénéficie d'un sens dominant qui détermine son mode de vie. Le long nez du chien l'aide à repérer tout un panel d'odeurs, alors que les grandes oreilles du chevreuil ne laissent aucun bruit lui échapper. Nous, comme les chats, disposons de grands yeux à l'avant du visage: plutôt pratique pour observer ce qui nous entoure. Nos lointains ancêtres, qui vivaient de ce que la nature leur offrait avaient la capacité d'élargir leurs sens: ils étaient toujours et partout attentifs.

A travers différentes activités, nous allons découvrir la nature avec tous nos sens et, comme nos ancêtres, éveiller nos sens. Viens passer une journée à la découverte de la nature par tous les sens: un nouveau monde s'ouvrira à toi!

- Rendez-vous: samedi 3 juin, Evillard, arrivée du funi, 9h50; La Chau-de-Fonds gare voie 4, 8h25 (départ du train 8h32); Saint-Imier, voie 1, départ du train à 8h45; Courtelary, voie 2, départ du train à 8h51; Sonceboz-Sombeval, voie 3, départ du train à 8h59

(Joanne est dans le train); Bienne, départ du funiculaire pour Evillard, 9h35 (départ du funi 9h40);

- retour: Evillard, arrivée du funi, 16h; Bienne, arrivée du funiculaire d'Evillard, 16h17; Sonceboz-Sombeval, voie 2, 16h59; Courtelary voie 3, 17h06; Saint-Imier voie 1, 17h12 (Joanne reste dans le train); La Chau-de-Fonds, voie 4, 17h28;
- participants: à partir de 6 ans, max. 12 participants;
- équipement: habits adaptés à la météo, bonnes chaussures, pique-nique pour le repas de midi, une saucisse pour midi et le goûter sont offerts;
- prix: 8 francs;
- remarques: en cas de météo défavorable, la sortie peut être modifiée ou raccourcie;
- contacts: Lorenza Marconi, lorenza.marconi@wildpuls.ch, 079 584 50 63;
- assurances: à la charge des participants;
- inscriptions: ouvertes jusqu'à mercredi 31 mai: hitobito.pronatura.ch/fr/groups/32/public_events/2098.

| *lorenza et joanne*

TAVANNES

Soirée Bonne Nouvelle

L'assemblée chrétienne vous invite à sa prochaine soirée Bonne Nouvelle qui aura lieu samedi 27 mai à 19h30

L'orateur, André Raolison, vient de Paris. Après avoir vécu dans la violence et la délinquance, il vit une conversion radicale à l'âge de 19 ans. Pasteur et enseignant, il voyage spécialement en France, à Madagascar et en Chine pour

partager l'évangile. Lors de cette soirée, nous prendrons le temps de prier pour les personnes malades et souffrantes. Bienvenue à chacun et chacune. | *an*

www.cet.ch, 032 481 49 10

Bouts Weber
bouts de connaisseurs

Si vous demandez des bouts Weber, vous savez ce que vous avez. Le nom de la maison sur chaque paquet de bouts en garantit la qualité: une tradition centenaire oblige.



WEBERS
LA ROSA
CIGAR
TABACC
Rio Grande
FABRIQUÉS DE TABACS SUPÉRIEURS DU BRÉSIL

100 ANS
WEBER
MENZIKEN

RIO GRANDE, fait d'aromatiques tabacs d'outre-mer, longue combustion 10 p. 70 cts.
LA ROSA, fin et doux, combustion lente. 10 p. 70 cts.

WEBER FILS S.A. MENZIKEN



Machines à écrire

Erika de fr. 90.- à 210.-
Ermès de fr. 140.- à 250.-
Horona de fr. 80.- à 190.-
Idéal de fr. 120.- à 180.-
Underwood de fr. 120.- à 290.-
Remington de fr. 60.- à 150.-
Smith Premier fr. 60.- à 140.-
Royal de fr. 130.- à 280.-
etc., à vendre avec garantie sérieuse et faculté d'échange sans perte dans les 30 jours.

W. HÄUSLER-ZEPF, OLTEN

Vous trouvez toujours du **personnel** fidèle, travailleur et modeste par le journal „**Emmenthaler-Blatt**“ à Langnau (Berne).
Tél. 8. Traduction gratuite. 10% sur répétitions. **Tirage 30,000.** Plus grande diffusion au canton de Berne. Fondé en 1845.

Lumina Sonore, Courtelary

SAMEDI - DIMANCHE matinée et soirée

Madeleine RENAUD et Jean GABIN dans

Maria Chapdelaine

avec Jean-Pierre AUMONT, la petite Gaby TRIQUET, etc.
d'après l'œuvre célèbre de Louis Hémon

Un chef-d'œuvre immortel entièrement tourné au Canada.

Important. — Le Cinéma Lumina donnera prochainement tous les jeudis de grands et merveilleux films en reprise à prix réduits.

Baux à loyer
Imprimerie STRAHM-LIENGME
Courtelary

Si vos chaussures ont besoin d'une réparation ou d'un ressemelage, adressez-vous en toute confiance à la

Nouvelle Cordonnerie
RENÉ RIHS
à Courtelary

qui vous fournira un travail moderne, prompt, garanti et à prix modéré.

Tous ceux qui apprennent l'allemand ou le français et qui désirent développer ou maintenir les connaissances acquises, liront avec profit

Le Traducteur

Journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues.

Spécimen gratis sur demande adressée au Bureau du **Traducteur** à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Quand les travaux des champs



appellent tout le monde dehors, la ménagère ne se fait pas de soucis, car elle sait que dans ces moments-là, les Potages Maggi rendent service. Avec eux, en peu de temps, on obtient des soupes substantielles et savoureuses, telles que: Pois au lard, — Ménagère, Sans-souci, — Poireaux, etc.

POTAGES MAGGI



Grand'mère

BUREAU DE VOYAGE



Tirage 7 juillet

Ce jour, la Seva fera de nouveau de 20965 participants des heureux gagnants. Parions que, sitôt après, nos bureaux de voyages seront comblés: chacun s'orientera d'urgence quant aux voyages, aux vacances en perspective.

Et vous, avez-vous déjà votre billet, mieux encore votre série de 10 billets qui contient 1 lot garanti et 9 chances supplémentaires? Car, pourquoi devriez-vous, tout juste vous, ne pas être parmi ces 20965 gagnants? Peut-être même que le gros-lot de frs 100 000.— va vous sourire.

Ce qui importe est donc de savoir risquer quelque chose et ce aujourd'hui-même, car les billets disponibles encore diminuent à vue d'œil. 1 billet frs 5.— (une série de 10 billets frs 50.—) plus 40 cts pour port sur compte de chèques postaux III10026. Adresse: Loterie Seva, 15, Rue de Genève, Berne. (Ajoutez 30 cts si vous désirez liste de tirage dès parution.) Billets en vente aussi dans les banques bernoises ainsi qu'aux guichets des chemins de fer privés.



Tirage 7 juillet

Fischer
TEINTURERIE & LAVAGE - CHIMIQUE Bienne

Maison fondée en 1873

Fabrique et magasin: Faubourg du Jura 6. Tél. 42.40
 Succursale: Rue de Nidau 41. Tél. 46.15

Teinture - Nettoyage chimique
Plissés, Ourlets à jours, Stoppage artistique
Décatisage, Imprégnation

Traitement spécial contre les mites
pour tapis et lainages

Travail soigné - Prix modérés

Téléphone service Envois postaux.

Nos bureaux et caisses seront fermés le

lundi de Pentecôte
29 mai 1939

Banque Cantonale de Berne
Saint-Imier

Banque Populaire Suisse
Saint-Imier

Caisse d'Epargne du District
de Courtelary.

Timbres en caoutchouc
H. Strahm-Liengme, Courtelary

Mise au concours

La place de **Cantonnier** de première classe sur la route de St-Imier-Mt-Crosin est mise au concours.

Traitement annuel: fr. 3.000.-/3.900.—.

Les candidats s'annonceront par écrit jusqu'au lundi 5 juin au bureau de l'ingénieur du III^e Arrondissement à Bienne et enverront les pièces suivantes:

Certificats d'école, de travail et de bonnes mœurs et le livret de service.

La mise au concours est limitée aux communes de St-Imier, Villeret et Les Breuleux.

Le cantonnier devra habiter Mt-Crosin.

Bienne, le 22 mai 1939.

L'Ingénieur en chef du III^e Arrondissement:
F. GREPPIN.

Le petit guide des sportifs
du Vallon de Saint-Imier



sera expédié gratuitement à toute personne qui en fera la demande

S'adresser à

L'Agence GRÉDA, Villeret
R. AUBERT-FIECHTER

Représentant de la FEUILLE D'AVIS DU DISTRICT

TEAM VALLON 

Les juniors A s'imposent de belle manière à Delémont

Les E Okafor, à nouveau à 7 joueurs seulement, ont affronté le FC Marin-Sports. Les 3 parties de 3 contre 3 ont été plutôt bien disputées et assez équilibrées. En ce qui concerne les 3 tiers de la partie de 6 contre 6, les juniors du Team Vallon ne sont réellement rentrés dans le match qu'à partir du deuxième tiers, alors que le score était déjà de 6-0 pour les jeunes Neuchâtelois. Les deuxième et troisième tiers ont donc été abordés avec un peu plus de motivation et d'envie, mais il était trop tard pour contester la victoire de la formation du bord du lac qui s'est imposée 8-2.

Juniors E Kobel

Les juniors E Kobel étaient, le week-end dernier, en déplacement à Courfaivre. Opposés à trois équipes de deuxième année de juniors E, les jeunes du Team Vallon n'ont clairement pas démérité. En effet, chaque match a été âprement disputé et, lorsqu'ils sont parvenus à exercer le pressing haut sur le terrain, tous les adversaires ont été mis en difficulté. Au décompte final, ils enregistrent deux victoires et un nul dans les 3c3 et beaucoup de nouveaux enseignements dans les défaites. On se réjouit de voir ces champions opposés à des adversaires de même taille.

Juniors E Mbabu

A Sonvilier, les juniors E Mbabu ont affronté l'ASI Audax Friul Vert. La partie de 3 contre 3 a été largement dominée par l'équipe neuchâteloise. La partie de 6 contre 6 s'est jouée sur le même scénario. Face à un adversaire largement supérieur, les jeunes joueurs du Team Vallon ont semblé comme perdus sur le terrain. Une formation visiteuse qui l'a emporté 25-0. On peut même se demander ce que cette équipe fait dans ce groupe!

Juniors E Freuler

Samedi passé, les juniors E Freuler se sont rendus à Develier à l'occasion de leur cinquième tournoi du tour de printemps. Malgré un effectif réduit, les jeunes du Team Vallon se sont démenés comme de beaux diables, notamment lors des matchs de 3 contre 3 où un seul remplaçant était disponible pour deux équipes. Des matchs serrés qui se sont très souvent joués à 1 petit but d'écart (tantôt à notre avantage, tantôt à l'avantage de l'adversaire) et durant lesquels il a été constaté de très belles phases de jeu. Pour les matchs de 6 contre 6, les E Freuler ont commencé par se prendre une correction



Team Vallon D Sommer

(7-0). Bien que le score soit sans appel, il reste malgré tout très sévère pour ces jeunes qui ont complètement oublié le repli défensif en fin de rencontre. Après quelques ajustements et discussions, le second match, également longtemps incertain, s'est soldé par une victoire 7-1 contre le club local.

Juniors E Akanji

Avec seulement 8 joueurs présents pour le week-end de l'Ascension, les juniors E Akanji se déplaçaient à Bévillard pour un tournoi Play More Football. A nouveau un excellent résultat obtenu par ces jeunes joueurs. Les 6 matchs de 3 contre 3 se sont soldés par autant de victoires et quant aux 3 rencontres de 6 contre 6, elles ont également été toutes remportées. Un grand bravo à ces juniors qui ont déployé beaucoup d'énergie et ont présenté du beau football.

Juniors D Zakaria

Les D Zakaria ont reçu le FC Floria sur le billard de Villeret. Le premier tiers est très compliqué pour les juniors locaux qui ne semblent pas encore être bien réveillés face à une équipe pourtant clairement à leur portée. Beaucoup d'erreurs techniques, peu d'envie, si bien que l'adversaire en profite pour ouvrir le score. A la suite de quoi les jeunes Valloniens se réveillent, commencent à remettre le pied sur le ballon et à déployer leur football, ce qui leur permet d'égaliser avant la fin du premier tiers. L'équipe locale retourne sur le terrain

avec plus d'envie et augmente encore un peu l'intensité de son jeu. L'adversaire a de plus en plus de peine à se créer des occasions, contrairement aux D Zakaria qui se montrent de plus en plus pressants et qui parviennent à prendre l'avantage 2-1. Lors du troisième tiers, la formation du Team Vallon est totalement dans son match et exerce une domination totale sur son adversaire chaux-de-fonnier. Enchaînant les occasions dangereuses, hélas pas toutes concrétisées, elle inscrit encore 2 buts et s'impose donc de belle manière 4-1, fêtant ainsi sa troisième victoire consécutive.

Juniors D Sommer

Les juniors D Sommer se sont déplacés aux Geneveys-sur-Coffrane pour y affronter le FC Val-de-Ruz. Contre un adversaire quelque peu inférieur, l'équipe visiteuse a joué sur les mêmes bases démontrées lors des dernières sorties. Et les différentes actions furent récompensées de manière régulière, 0-2 après le premier tiers, 0-4 après le deuxième tiers et finalement 0-7 à la fin du match, dont deux magnifiques buts de la tête. A relever le magnifique état d'esprit de l'équipe neuchâteloise. Malgré les difficultés footballistiques, elle était animée d'une joie de jouer qui faisait plaisir à voir. Bravo à leur entraîneur de leur insuffler une telle attitude.

Juniors C1

Les juniors C1 se sont pris les pieds dans le tapis ou ter-

rain en bien mauvais état de Couvet. Largement dominateurs en première mi-temps, 10 à 12 occasions et... 1 seul petit goal! Une égalisation totale contre le cours du jeu de l'équipe locale et c'est 1-1 à la pause. Décidés à faire la différence au retour des vestiaires, les jeunes Valloniens se sont rués à l'attaque, négligeant d'assurer leurs arrières. Et sur un long ballon en avant de leurs adversaires, ils encaissent le 2-1. Ils reviennent toutefois assez rapidement à 2 partout. Malgré une forte pression sur le but adverse, pression hélas toujours autant stérile, ils se font à nouveau surprendre sur un long dégagement en avant. L'égalisation du Team Vallon survient cependant dans l'enchaînement. Au lieu d'assurer le point du match nul, les joueurs visiteurs continuent de pousser et... encaissent le but de la défaite selon un schéma identique aux deuxième et troisième buts! Une réussite optimale pour le FC Val-de-Travers qui a su exploiter ses seules occasions de marquer. Une défaite frustrante pour les C1, mais qui reflète bien ce que peut être le football. Reste à digérer rapidement ce faux pas et à attaquer pied au plancher cette folle semaine qui s'annonce aussi dingue et palpitante qu'épuisante. En effet, match lundi, match jeudi contre le co-leader Marin et finale de Coupe dimanche! Gageons que les jeunes du Team Vallon retrouveront rapidement leur jeu et surtout leur efficacité!

Juniors C2H

A La Chaux-de-Fonds, les juniors C2H du Team Vallon ont rencontré le FC Floria, un des ténors du groupe. D'entrée de match, les visiteurs se créent quelques occasions, mais ne parviennent pas à les concrétiser, au contraire des juniors locaux qui ouvrent le score, puis qui doublent la mise peu après. Sur un joli coup franc, les C2H réduisent la marque. Continuant de se battre, les jeunes du Team Vallon portent le danger devant le but adverse, mais toujours sans succès. La formation neuchâteloise, plus réaliste, sale l'addition. Une addition qui sera toutefois allégée en fin de match par la réalisation de trois buts, malheureusement trop tardifs pour remettre en cause la victoire du FC Floria qui s'impose 7-4.

Juniors B

A La Chaux-de-Fonds, les juniors B affrontaient le Team La Chaux-de-Fonds. On a assisté à un copier-coller du match précédent contre Val-de-Ruz. Super début de match et, comme la semaine passée, les juniors du Team Vallon marquent très tôt (9^e minute), puis tout devient approximatif et ils subissent logiquement l'égalisation en fin de première période. Toutefois, la réaction ne tarde pas et les visiteurs reprennent l'avantage juste avant la pause. La seconde mi-temps est nettement mieux maîtrisée et, très concentrés, les juniors B prennent le large pour s'imposer au final 6-1.

Les juniors B affrontaient pour la troisième fois le FC Deportivo. En voyant le terrain, on pouvait s'attendre à voir le Team Vallon présenter du beau football. Hélas, la prestation offerte n'a pas répondu aux attentes. Malgré tout, il y a eu de belles séquences de jeu et un résultat positif à la fin avec une victoire 4-1. Gageons que les juniors B sauront hausser leur niveau de jeu pour mettre toutes leurs chances de leur côté lors de la finale de Coupe de dimanche.

Juniors A

A Delémont, les juniors A étaient opposés à leurs homologues des SR Delémont. Le début du match est assez plaisant, avec une très belle animation offensive et beaucoup de rotations dans la construction du jeu. Face à une équipe jurassienne aussi à l'aise techniquement que tactiquement, les juniors A du Team Vallon ont su rivaliser dans le combat physique proposé par leurs hôtes. En raison de nombreuses occasions ratées ou alors mal négociées par les joueurs locaux et de deux arrêts exceptionnels du portier du jour Lewis (gardien des juniors B), les visiteurs atteignent la pause sur le score de 0 à 0. En seconde période, les jeunes Valloniens ont encore augmenté leur détermination, décidés à prendre le dessus sur leurs adversaires. Epuisée par le pressing et l'intensité du jeu du Team Vallon, la formation delémontaine a peu à peu baissé pied, si bien que les juniors A en ont profité pour ouvrir le score et doubler la mise quelques minutes plus tard. Suite à de nombreux changements effectués, l'équipe locale n'a rien lâché et a pu mettre le 1-2, mais la victoire est restée acquise pour le Team Vallon. |jml

JC1 Val-de-Ruz – TV	4-3
JE TV Mbabu – ASI Audax-Friul	0-25
JD TV Zakaria – Floria	4-1
JD Val-de-Ruz – TV Sommer	0-7
JB Team La Chaux-de-Fonds – TV_1-6	
JB TV – Deportivo	4-1
JE TV Okafor – Marin-Sports	2-8
JA SR Delémont – TV	1-2
JC2H Floria – TV	7-4

Samedi 27 mai
 JG 9h30, Tramelan: tournoi AFBJ (Suze)
 JF 9h30, Courtelary: tournoi AFBJ (Courtelary a, b, Suze a, b)
 JF 9h30, Court: tournoi AFBJ (Suze c)
 JD 10h, Cornol:
 Ajoie-Monterri – TV Elvedi
 JA 19h, Saint-Imier: TV – Diaspora

Mercredi 31 mai
 JC1 19h, Saint-Imier:
 TV – Peseux-Comète
 JC2B Pieterlen: Team Leugene – TV



Team Vallon A



Team Vallon E Freuler

TOURNOI INTER-INSTITUTIONS DE LA PIMPINIÈRE

Record de participation le samedi 24 juin

Pour sa neuvième édition, le Tournoi inter-institutions de football connaîtra un record de participation avec 14 équipes inscrites. Mis sur pied par La Pimpinière et le Team Vallon, il se déroulera le samedi 24 juin prochain au terrain de la Fin-des-Fourches, à Saint-Imier.



Le tournoi inter-institutions de football à six est toujours un moment très attendu des quelque 150 participants et accompagnants

Dans la plupart des institutions participantes, localisées entre l'Ajoie et le Seeland, en passant par la vallée de Tavannes et le vallon de Saint-Imier, l'entraînement est sur le point de reprendre, s'il n'a pas déjà repris. C'est que l'événement est attendu d'année en année avec impatience par les joueurs et leurs accompagnants. La preuve: l'objectif de 12 équipes inscrites, soit le même nombre que l'an passé, a très vite été dépassé. A tel point qu'il a même fallu refuser du monde.

Le coup d'envoi du tournoi, le 24 juin, est fixé à 10h. La proclamation des résultats est prévue aux environs de 16h. Il sera possible de se restaurer sur place.

La Pimpinière, fondation en faveur des personnes handicapées du Jura bernois, peut à nouveau compter sur le précieux partenariat du Team Vallon. Et comme en 2022, la manifestation est parrainée par le joueur professionnel de Neuchâtel Xamax Yoan Epitoux.

| bégé



Le tournoi inter-institutions de football à six est toujours un moment très attendu des quelque 150 participants et accompagnants

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Victoire pour les Women

Le week-end dernier, l'équipe féminine du FC Courtelary se rendait à Alle pour y disputer son avant-dernier match de championnat. Une rencontre que la formation d'Eric Chopard abordait plutôt dans le rôle de favorite.

Les matchs du dimanche matin peuvent parfois être difficiles, mais cette fois-ci cela n'a pas été le cas pour les joueuses du FC Courtelary. Elles mènent le match dès la première minute et il ne faudra pas attendre très longtemps avant que le premier but des Women ne tombe. Le rythme est bon, les occasions de but ne manquent pas, mais comme à leur habitude, les joueuses du FCC ont de la peine à concrétiser. Lattes, poteaux ou frappes sur la gardienne, un rien manque pour une farandole de buts. Toutefois, peu avant la mi-temps et sur une erreur de la gardienne de

Alle, Tatiana Barbosa double la mise.

Après la pause, le FCC regarde jouer son adversaire et se laisse presque surprendre sur une passe en retrait. Il faudra attendre la moitié de la seconde période pour assister au troisième but des visiteuses signé Lena Wütrich.

Un bon match pour l'équipe du FCC qui garde la deuxième place du classement, derrière le FC Clos-du-Doubs, prochain adversaire. Une rencontre qui s'annonce difficile et palpitante à la fois. Les joueuses du FCC vous attendent nombreuses et nombreux au terrain de la Praye pour le dernier match à domicile de la saison. | ag/jml

Women Alle – Courtelary _____ 0-3

Samedi 27 mai
Women Terrain de la Praye, Courtelary, 17h:
Courtelary – Clos du Doubs

PRO SENECTUTE

Randonnée

Judi 1^{er} juin : grillade, fondue à la Verte-Joux

Rendez-vous : 15h15 à la place de Malleray. Temps de marche et dénivelé : environ 2h. Infos pratiques : chacun organise sa subsistance. Préciser le repas choisi lors de votre inscription. Responsable : Nicole Bangerter 079 640 11 06.

Curiosité

Mercredi 14 juin : visite guidée

« Les premières villas de Le Corbusier »

Tout découvrir sur les jeunes années du Corbusier et l'héritage que l'architecte a laissé à sa ville natale : la maison où il est né, les secrets de sa jeunesse, sa première réalisation en tant qu'architecte indépendant et l'exotique Villa turque. Infos pratiques : la visite est à pied et dure 2h. Bonnes chaussures recommandées. Inscription et renseignements jusqu'au 30 mai au 032 886 83 00.

| pro senectute

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Réclame

OPERATION STADE PLEIN

FC ERGUËL – FC MURI-GÜMLIGEN

Samedi 27 mai 2023 – 16h00

Championnat 2^{ème} ligue interrégionale / Groupe 2

OFFRE SPÉCIALE BUVETTE

3 POUR LE PRIX DE 2

*Valable sur les tous les mets chauds et les boissons

TERRAIN DE FIN-DES-FOURCHES
2610 SAINT-IMIER

HOMMES : CHF 5.-
FEMMES ET ENFANTS : GRATUIT

imprimerie bechtel sa

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Un match très important ce samedi

En match avancé en raison des fêtes de l'Ascension, Erguël I a obtenu un point à Fin-des-Fourches. Défensivement, les jaunes et noirs ont fait le job et ont préservé leur sanctuaire. C'est offensivement qu'il y a un déficit, on le sait, Erguël peine à trouver le chemin des filets. Comme leurs principaux concurrents en lutte avec la barre ont eux aussi perdu des points, la situation est stable à ce niveau-là.

Ce samedi par contre il est impératif de scorer, c'est Muri-Gümligen qui est attendu à Fin-des-Fourches. Les banlieusards de la capitale comptabilisent 31 points tout comme La Tour/Le Paquier contre 29 pour les Imériens et 27 pour Pristina Bern qui occupe le douzième rang juste au-dessus de la fameuse barre, Guin étant au-dessous avec ses 26 points. Pas besoin d'être grand clerc pour juger de l'importance de l'enjeu. Erguël aura besoin de ses supporters en nombre et donnant de la voix pour porter les jaunes et noirs sur le chemin du succès.

Match nul pour Erguël II

Les réservistes d'Erguël ont eux aussi ramené un point de Saint-Blaise. Et là aussi, le score a été vierge de buts. Ce point leur permet d'occuper la seconde place du classement. Ils bénéficieront d'une longue pause puisque l'on ne reverra pas la formation de Joao Doutaz avant début juin. Du repos oui, mais aussi une coupure qui peut aussi faire fléchir le rythme, c'est un élément à gérer.

| gde

2^e Inter Erguël I –
Châtel-St-Denis _____ 0-0
3^e I. Saint-Blaise – Erguël II _____ 0-0

Vendredi 26 mai
Sen. 20h:
Erguël Saint-Imier – Courtemaîche
Sen. 19h30:
Erguël Sonvilier – Develier

Samedi 27 mai
2^e Inter 16h:
Erguël I – Muri-Gümligen

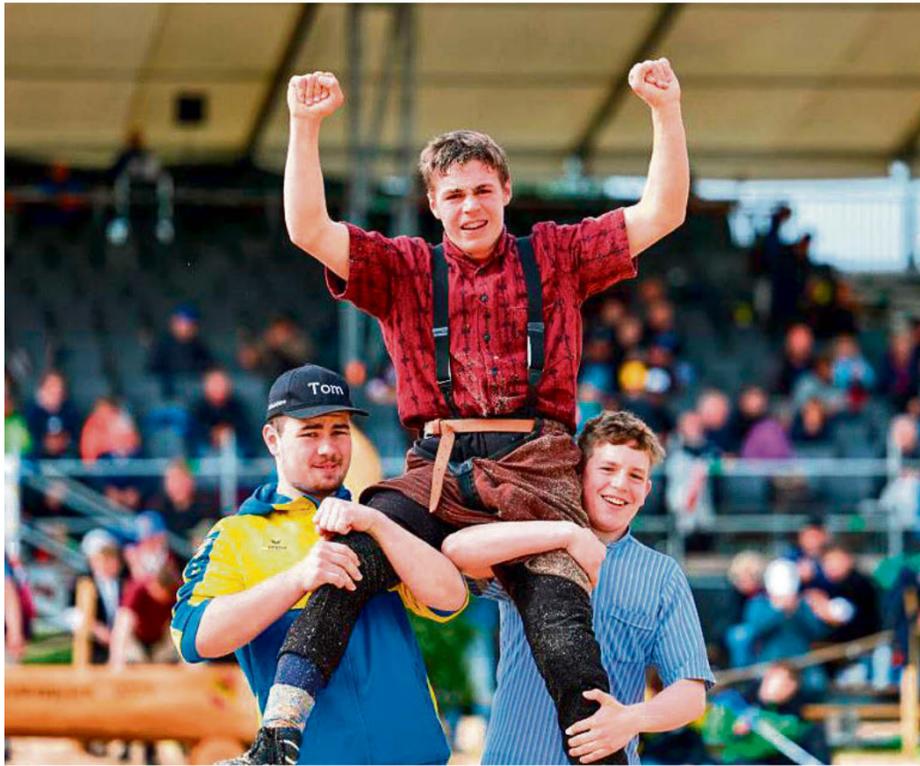
Allez consulter le site du FC Erguël sous tcerguel.ch



Le défenseur central et capitaine Loïc Schmid, avec ses dix réussites est le meilleur buteur des siens, c'est assez significatif des soucis d'Erguël

FÊTE CANTONALE DES JEUNES LUTTEURS

L'Ascension de Mirco Tschan



Mirco Tschan a remporté la Fête cantonale des jeunes lutteurs qui s'est disputée le jeudi de l'Ascension à Frauenkapellen.

Le membre du Club de lutte de la vallée de Tavannes et environs s'est imposé après six minutes lors de la passe finale de la catégorie 2008 face à l'Oberlandais Adrian Schärz. Le jeune lutteur de Corgémont avait terminé au deuxième rang l'année passée à Tavannes derrière le Courtisan Tom Burkhalter, qui a cette fois-ci dû se contenter de la palme. Jérémie Tschanz (Tavannes) a quant à lui enlevé un laurier dans la catégorie des jeunes lutteurs nés en 2006.

Mirco Tschan a confirmé son excellente forme un jour plus tard en gagnant dans la même arène la Fête de lutte du Mittelland. Loris Zeller (Corgémont) chez les 2011 et Teo Freiburghaus (Grandval) chez les 2014-2015 sont également rentrés de l'agglomération de Berne avec une palme.

| nm

TENNIS CORTÉBERT-COURTELARY

Deux points face au leader



Mégane Cossavella, Isabelle Brossard, Martine Cossavella et Audrey Challandes (de gauche à droite) ont ramené leurs deux premiers points de leur déplacement au Landeron, photo: ldd

Samedi dans le cadre du 3^e tour des interclubs, l'équipe des actifs 3L a reçu Olten 1, solide leader du groupe. Accroché 7-6 dans le 1^{er} set, Colin Straub a passé l'épaule dans le super tie-break. Avec un peu plus d'expérience, l'équipe aurait pu obtenir un, voire deux points supplémentaires.

Le 2^e point de la partie a été ramené par Gilles Kistler après 3 sets et 2 heures 15 de match. Malgré le zéro pointé dans les doubles, il est à signaler que la paire Kenny Harnisch/Colin Straub s'est bien battue pour finalement s'incliner par 10-12 dans le super tie-break. Avec un peu plus d'expérience, l'équipe aurait pu obtenir un, voire deux points supplémentaires.

Avec le retour du soleil, les dames jeunes sénières 2L ont aussi retrouvé des couleurs puisqu'elles ont récolté leurs premiers points au Landeron. Isabelle Brossard en simple ainsi que cette même joueuse

associée à Martine Cossavella pour le double sont parvenues à sortir leur épingle du jeu. Dernières de leur groupe, c'est contre Worbenbad qu'elles se battent pour éviter une culbute en 3^e ligue.

Les autres résultats

Malgré les victoires de Catherine Schaefer en simple et de la paire Catherine Schaefer/Agnès Bersier dans le double, les dames sénières 2L se sont inclinées à Granges sur le score de 4-2. Comme les dames jeunes sénières, la prochaine rencontre sera synonyme de maintien ou de relégation.

A l'identique des trois autres équipes du TCC engagées le week-end passé, les hommes séniers 2L ont remporté 2 points. Avec 5 points après 3 tours, leur prochain rendez-vous sera également synonyme de survie en 2^e ligue. | am

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Une invitée de marque

Lisa Jeanpierre, joueuse de l'équipe de France qui participera aux prochains JO de Paris, a comblé de joie la relève du VBC La Suze lors de son passage dans le valon de Saint-Imier. Portant pour l'occasion les couleurs du club, Lisa a prodigué ses précieux conseils lors d'un

entraînement dispensé à une vingtaine de juniors du club. C'est grâce à Blanca Izquierdo, joueuse de la première équipe et ancienne coéquipière de Lisa que cette rencontre a été possible. Un instant magique, source de motivation pour nos jeunes athlètes! | lv



Lisa gravant son passage au VBC La Suze

Entraînement ouvert

Nous informons nos lecteurs que la première équipe dames du VBC La Suze (1^{re} LN) organise un entraînement ouvert le jeudi 8 juin, de 19h30 à 21h30, salle de La Combe, Corgémont. Toute personne intéressée est priée de contacter Romeu Beltramelli au 079 522 27 01. | lv

TENNIS CLUB MONT-SOLEIL

Les sponsors à l'honneur



Le mythe de Castidermiste s'arrête. En effet, Matteo Castiglioni qui empaillait ses adversaires a perdu un match très dur.

De son calme olympien, Zacharie Schneider, le capitaine, n'a pas su prendre le dessus face à son adversaire adepte de techniques de saucissonnage très intéressantes. Thomas Roulin comp-

tabilise son premier match en télé-tennis. L'équipe remercie ses généreux sponsors qui ont apprécié la Poêlée de chez Pellet.

Nous remercions également la Boulangerie mexicaine Lionel Gerber pour les sandwiches. L'équipe vous donne rendez-vous le 10 juin à Mont-Soleil pour sa dernière rencontre d'interclub. | zs

SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE ORVIN

Tir fédéral en campagne



Le tir fédéral en campagne est le plus grand festival de tir au monde. Pendant tout un week-end, l'une des traditions de tir les plus anciennes est célébrée au niveau national avec convivialité et sportivité. Un régal pour les tireurs et

ceux qui aiment cette discipline. Le tir n'est pas soumis à l'obligation de la licence. Tous les tireurs qui atteignent leur 10^e année dans l'année en cours ont le droit d'y participer gratuitement, seules les armes d'ordonnance sont autorisées.

Pour cette année 2023, il se déroulera du 2 au 4 juin au stand de tir de la société Campagne d'Orvin à Jorat. Pour le giron du Bas-Vallon de Saint-Imier, cela concerne les sociétés d'Orvin, Péry, Plagne, et la société des sdt et sof de Bienne.

Les horaires sont les suivants: vendredi 2 juin de 16h30 à 20h; samedi 3 juin de 15h à 18h; dimanche 4 juin de 8h30 à 11h.

Tous les amateurs de cette discipline résidant dans les localités environnantes sont les bienvenus. Pour vous y rendre, suite aux travaux sur l'A16, passer par Evillard via Orvin stand du Jorat direction Lamboing, le centre du village d'Orvin étant fermé pour travaux de pavage. | jcl

TENNIS CLUB TRAMELAN

Un week-end victorieux



L'équipe hommes 65+ 3L: de gauche à droite, à l'arrière: Roland Lötscher, Alex Matter, René Huber, René Lautenschlager et Michel Vuilleumier, à l'avant: Silvio Monti et Alfred Bossert

En cette dernière rencontre de phase de groupe, et malgré deux rencontres gagnées sur trois, l'équipe hommes actifs de deuxième ligue finie troisième de son groupe et va devoir défendre sa place

le dimanche 11 juin contre Les Brenets sur les terrains des Reussilles. Comme prévu par le capitaine Romain Droz, deux bons joueurs de l'équipe de Marly ont joué en position une et deux, il a anticipé

cela en mettant un maximum de chance sur la victoire des quatre autres positions. Les matchs de simples ont donné raison au capitaine puisqu'ils se sont terminés sur le score de 4 à 2. Il suffisait donc de remporter un match de double pour gagner cette rencontre, la stratégie a donc été de miser sur la troisième paire de double qui a d'ailleurs remporté son match pour finir la rencontre sur le score de 5 à 4 pour Tramelan. Certaines rencontres ont été très disputées et nous avons pu admirer de magnifiques moments de tennis. La journée s'est bien terminée par un moment convivial et de partage autour d'un hamburger avec les adversaires. Le tout bien sûr préparé avec amour par notre grilleur en chef Mikael.

Pour ce qui est des autres équipes, elles se sont également toutes imposées lors de leur rencontre du week-end. Bravo à elles!

| nd

Délai sport LUNDI SOIR

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 26 mai au 1^{er} juin: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. **TRAMELAN** Du 26 mai au 1^{er} juin: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45. *Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOBUS UPJ

ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 26 mai: 16 h-17 h. **FRINVILLIER ENTRÉE DU VILLAGE** Mardi 20 juin: 16 h 15-17 h. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 26 mai: 17 h 30-19 h 15. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 26 mai: 14 h 30-15 h 30. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 6 juin: 17 h 45-19 h 30. **SONCEBOZ COMMUNE** Mardi 30 mai: 16 h 30-19 h 30. **CORGÉMONT GARE** Mardi 6 juin: 15 h 15-17 h. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 10 juin: 9 h 45-11 h 45. www.bibliobus.ch

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6.** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILLIER COLLÈGE** Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-19 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 15 h-21 h, 032 485 70 44, 076 710 67 43, https://perly-laheutte.ch/liste-et-annuaire/centre-animation-jeunesse-caj/

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi

et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi: 14 h-18 h, activités diverses (voir site internet). Jeudi et vendredi: 15 h-18 h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesse-erguel, espacejeunesse.derguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h, gym Fit: mercredi 8 h 15-9 h 10, gym Seniors: mercredi 9 h 15-10 h 10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym des aînés Bel Automne les mardis: de 9 h à 10 h 15. rens.: Fifi, 032 944 18 02. Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, rens.: Catherine Huguélet, 079 713 01 84. **COURTELARY SALLE DE GYM** Gym dames, lundi: de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, mercredi: de 20 h à 22 h, rens.: feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés, mercredi: de 14 h à 15 h, rens.: 032 944 18 02. **ORVIN HALLE LUNDI:** 16 h 30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15 à la halle de Péry; samedi ou dimanche: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Mardi: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com. **VILLERET HALLE DE GYM** Gym des aînés, lundi: de 17 h à 18 h.

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN chemin du Château 30 Jusqu'au 22 août, 9 h-20 h. Dès le 23 août, 9 h-19 h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseignement: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwin-lehot@bluewin.ch.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 27 et 28 mai assurés par Michel Schüpbach et Roberto Battistig. Bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Exceptionnellement fermée le mercredi 7 juin. Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, avs@perly-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lu: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Ma-je: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Ve: 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lu: 15 h-18 h, me: 14 h 30-16 h 30, je: 9 h 30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Fermé le 1^{er} juin l'après-midi. Lu et ma: 10 h-12 h, je: 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lu-je: 7 h 30-11 h 45 (après-midis sur rdv préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lu: 10 h-12 h, 15 h-18 h, me: 10 h-12 h, je: 10 h-12 h, 14 h-16 h 30, ve: 10 h-13 h. Permanence téléphonique: Lu: 9 h-12 h, 15 h-18 h, me: 9 h-12 h, je: 9 h-12 h, 14 h-16 h 30, ve: 9 h-13 h. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lu: 16 h-18 h. Mairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lu: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), me: 10 h 30-12 h, je: 16 h-18 h, ve: 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Ma-je: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@perly-laheutte.ch, www.perly-laheutte.ch. **RENAN** Lu: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Ma-ve: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Me: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lu et me: 9 h-11 h 30, 14 h-17 h. Ma: 14 h-17 h. Je: 14 h-18 h. Ve: 9 h-16 h Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Ma et je: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lu: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Ve: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILLIER** Heures d'ouverture du guichet: ma et me: 8 h-12 h, je: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique: lu, ma, me: 10 h-12 h, je: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvillier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvillier.ch, www.sonvillier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvillier: 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil «Aux Pruts»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lu-ma: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Me: 14 h-16 h 45. Je: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Ve: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Fermé le 8 juin. Lu-je: 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

DIVERTISSEMENT

		2	1	9	3	5			
				6					
3		7				1			6
7			9		8				5
4	5			3				2	8
9			6		4				1
6		5				4			2
				1					
		9	5	4	2	8			

©raetsel.ch 1730488

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.
MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

L	C	P	D	G	W	I	Y	F	C	K	M	L	D
I	V	F	I	L	L	E	U	L	T	J	H	P	T
P	T	S	R	A	S	F	V	E	M	A	R	T	D
G	Z	Q	O	F	Y	L	N	I	E	T	A	D	Q
R	E	G	A	G	N	E	F	R	A	M	E	B	I
L	F	E	J	O	I	B	W	X	E	B	M	H	S
R	E	W	C	R	Q	N	S	L	I	I	A	R	
A	U	D	R	N	E	E	R	T	B	S	Y	B	G
Q	D	E	U	E	E	A	Y	M	L	J	K	O	
A	T	H	R	Q	P	C	B	Q	P	I	Y	F	S
P	N	E	F	R	S	P	I	Y	Y	A	R	E	F
C	L	U	R	D	R	B	M	L	F	P	L	E	Z
M	M	L	C	X	C	A	O	K	Z	F	V	M	R
Z	Q	Q	V	M	D	T	G	T	Q	H	F	R	E

- DEBIT
- ENGAGER
- FILLEUL
- GAMME
- LICENCE
- MIRER
- OBI
- PALME
- PERLE
- RUE
- TERRIEN
- TRAME

9	8	6	7	4	1	5	3	2
4	3	7	9	2	5	8	6	1
2	5	1	3	8	6	4	9	7
8	4	2	1	9	3	6	7	5
1	9	5	2	6	7	3	8	4
7	6	3	8	5	4	1	2	9
3	1	4	6	7	9	2	5	8
6	7	8	5	1	2	9	4	3
5	2	9	4	3	8	7	1	6

H	O	S	I	T				
A	C	C	R	O	C	H	E	R
B	R	R	R	N	E	O		
C	I	E	L	S	P	S		
E	C	R	U	B	I	L	E	
I	L	S	G	U	I	S	A	N
E	H	E	R	E	M			
A	M	L	A	U	R	D	M	
E	O	R	B	E	R	R	A	
N	I	D	A	U	U	H	T	
T	R	I						

Solutions de la semaine dernière

Rubrique offerte par

BUFFET DE LA GARE
HOTEL - RESTAURANT - PIZZERIA

La Gare 3
2608 Courtelary
032 555 44 11

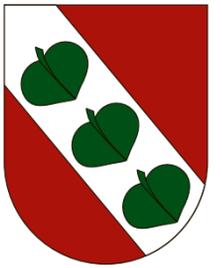
imprimé en suisse

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT D'ALIMENTATION
EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

Assemblée des délégués

Mercredi 28 juin 2023, 20h à Courtelary
(salle de conférence)

Ordre du jour

1. Salutations et liste des présences
2. Nomination d'un scrutateur
3. Ordre du jour
4. Approbation du PV de l'assemblée du 7 décembre 2022
5. Approbation des comptes 2022, selon art. 16 g) du RO
6. Réélection des membres et président
7. Demande de crédit Envers de la Gare de 125 000 francs
8. Demande de crédit Bouclage les Frasses avec les Nioles de 196 700 francs
9. Présentation et bouclage du crédit Les Tilleuls
10. Divers

Courtelary-Cormoret, le 26 mai 2023

Le comité du Syndicat d'alimentation en eau de Courtelary-Cormoret

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Assemblée ordinaire

Mardi 27 juin 2023, 20h
à l'église d'Orvin

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Méditation
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 2022
5. Comptes de l'exercice 2022
 - a) Présentation et approbation des comptes 2022
 - b) Prendre connaissance du rapport succinct de l'organe de vérification des comptes (fiduciaire Soresa)
 - c) Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
6. Synodes d'arrondissement / comptes rendus
7. Informations:
 - a) des pasteur(e)s
 - b) des catéchètes professionnel(le)s
 - c) du conseil de paroisse
8. Divers et imprévus

Péry, le 26 mai 2023

Au nom du Conseil de paroisse
Véronique Grosjean, présidente

Cormoret



COMMUNE BOURGEOISE DE CORMORET

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à la teneur de l'article 64 du règlement d'organisation de la Bourgeoisie de Cormoret, le procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2023 est déposé publiquement à la salle du conseil, du 26 mai 2023 au 15 juin 2023 inclus. Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 237 07 54.

Pendant le dépôt public, d'éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Cormoret, le 23 mai 2023

Le Conseil de bourgeoisie

Courtelary



Avis de construction

Requérante: Nicole Monnier, Les Pâquerettes 1, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem que requérante.
Propriétaire foncier: idem que requérante.
Projet de construction: installation d'un poêle avec un conduit de fumée sur la toiture ouest du bâtiment sis à Les Pâquerettes 1, sur la parcelle N° 967, zone H1.

Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 19 mai 2023

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Yves Wüthrich, Les Trois-Bornes 25, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: installation d'un poêle avec un conduit de fumée sur la toiture ouest du bâtiment sis à Les Trois-Bornes 25, sur la parcelle N° 324, zone H1.

Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 19 mai 2023

Le Secrétariat municipal

La Ferrière



Assemblée communale

Lundi 26 juin 2023 à 20h,
salle des sociétés

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2022
2. Discuter et approuver les comptes annuels 2022
3. Acceptation du Règlement de concession pour l'approvisionnement en électricité et relatif à la gestion du fonds pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables
4. Acceptation du Règlement sur l'Ecole à journée continue (EJC)
5. Election d'un ou d'une président(e) des assemblées fin de période 2022-2025
6. Election d'un ou d'une vice-président(e) du bureau de l'Assemblée communale fin de période 2022-2025
7. Informations du Conseil communal
8. Divers et imprévus

Le Procès-verbal (point 1), le règlement de concession (point 3) et le règlement sur l'EJC (point 4) sont déposés publiquement durant 30 jours avant l'Assemblée communale au Secrétariat communal, où les documents peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre un acte législatif communal.

La Ferrière, le 23 mai 2023

Le Conseil communal

Orvin



COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Assemblée ordinaire

Vendredi 23 juin 2023, 20h
au Grain de Sel à Orvin

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2022
3. Divers

A l'issue de l'assemblée, le verre de l'amitié sera partagé.

Orvin, le 22 mai 2023

Le Conseil de bourgeoisie

Péry-La Heutte



Ordonnance sur le tarif des déchets de la commune municipale de Péry-La Heutte

Lors de sa séance du 16 mai 2023, le conseil municipal de Péry-La Heutte a adopté certaines modifications de l'ordonnance sur le tarif des déchets du 7 novembre 2016, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Les modifications apportées à l'ordonnance concernent la taxe de base particuliers, la mesure sociale (don naissance enfant) et les déchets carnés agricoles. Ces modifications entrent en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2023, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre.

Ordonnance sur l'école à journée continue (EJC) de la commune municipale de Péry-La Heutte

Lors de sa séance du 16 mai 2023, le conseil municipal de Péry-La Heutte a adopté certaines modifications de l'ordonnance sur l'école à journée continue (EJC) du 25 août 2021. Les modifications apportées à l'ordonnance sont mineures et concernent l'inscription et admission, le financement par les KIBON ainsi que les heures d'ouverture. Ces modifications entrent en vigueur au 1^{er} juin 2023, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre.

Les ordonnances susmentionnées sont déposées au secrétariat municipal où elles peuvent être consultées durant les heures d'ouverture.

Voies de recours: un recours peut être formé contre un arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary.

Péry, le 16 mai 2023

Le Conseil municipal

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N°234/2022 eBau 2022-15121

Requérant: Kaspar Bühler, Grand-Rue 6a, 2035 Corcelles.

Auteur du projet: Valery Blaser, Obergässli 13, 2502 Biel.

Emplacement: parcelle N° 125, au lieu-dit: «Auge du bois 1», commune de Renan.

Projet: rénovation de la maison après incendie, reconstruction des 3 appartements dont un

duplex, rénovation du toit, charpente, isolation et couverture, installation de panneaux solaires avec fenêtres intégrées, agrandissement des fenêtres, rénovation des façades et aménagement d'une place de stationnement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Zone de protection: périmètre de protection du site bâti.

Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dérogations: art. 55 al. 3 et 79 al. 2 RCC et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 juin 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 mai 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

eBau 2023-8751

Requérants: Manon et Yves Brahier, rue de la Seignette 13, 2616 Renan.

Auteurs du projet: Manon et Yves Brahier, rue de la Seignette 13, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 526, rue de la Seignette 13, 2616 Renan.

Descriptif du projet: isolation périphérique des façades de la maison, remplacement des fenêtres et installation solaire photovoltaïque.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Construction du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone habitation H2.

Dérogation: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 19 mai au 19 juin 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 19 mai 2023

Le Conseil municipal

Réclame

Délai de remise
des publications officielles
MARDI 12 H

SIMPLEMENT! MIEUX
LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français
0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

Avis de construction**eBau 2023-6797****Requérant:** Florian Rufener, Droit des Convers 115, 2616 Renan.**Auteur du projet:** Florian Rufener, Droit des Convers 115, 2616 Renan.**Adresse du projet:** parcelles N° 279 et 652, Droit des Convers 115, 2616 Renan.**Descriptif du projet:** réfection de la peinture de la façade sud (passage de gris béton en blanc) et remplacement de deux portes d'entrées côté sud.**Dimensions du projet:** selon plans déposés.**Construction du projet:** selon plans déposés.**Zone d'affectation et de construction:** zone agricole.**Dérogations:** art. 24c LAT.**Zone / périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 19 mai au 19 juin 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 19 mai 2023

*Le Conseil municipal***Saint-Imier**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE**Procédure de participation concernant les routes cantonales**

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, soumet le projet de construction suivant à la population dans le cadre d'une procédure de participation en vertu de l'article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR) en relation avec l'article 58 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC). La population est invitée à faire part de ses suggestions ou objections par écrit à l'organe compétent sur le lieu de mise à l'enquête d'ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 1328, Saint-Imier-Les Pontins.**Commune:** Saint-Imier.**Projet:** 430.20189 / Renouveau – Chaussée: Saint-Imier, rues de la Suze et de la Gare.**Lieu de mise à l'enquête:** Administration communale de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.**Durée de mise à l'enquête:** 24 mai au 23 juin 2023.**Remarque:** il n'est pas possible de former opposition au stade de la procédure de participation, mais seulement dans le cadre de la mise à l'enquête publique des plans.

Loveresse, le 17 mai 2023

*L'Office des ponts et chaussées***Avis de construction 23-40****eBau 2023-8837 dossier eBau 144410****Adresse du projet:** BF 1862, rue Champ de la Pierre 11, 2610 Saint-Imier.**Description du projet:** changement d'agent énergétique (gaz -> PAC).**Maîtres d'ouvrage:** Gilles Schenk, Céline Sierra, rue Champ de la Pierre 11, 2610 Saint-Imier.**Auteur du projet:** Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier.**Zone d'affectation et de construction:** ZHfmd C2a.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 26 mai 2023 au 26 juin 2023 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862>

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 26 mai 2023

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

PC N° 180/2020 * 2020-3826**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 19 et 26 novembre 2021 ******Requérant:** Othmar Gasser, Les Savagnières Dessous 49, 2610 Les Pontins.**Auteur du projet:** Imza Globale Construction SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.**Emplacement:** parcelle N° 1998, au lieu-dit: «Les Savagnières 1», Les Pontins, commune de Saint-Imier.**Projet:** construction d'un abri pour chevaux avec un local de rangement pour le matériel et réalisation de différents aménagements extérieurs.**Modifications:** adaptation des séparations à l'intérieur de l'abri, nouvelles ouvertures (portes) en façades sud et est, suppression de l'escalier extérieur, aménagement d'un accès le long de la façade sud avec modification du revêtement de l'accès à l'est (dallage/pavés gazon) + modification de la surface à l'ouest (bitume) pour répondre aux normes en matière de protection des eaux.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** plan de quartier «Les Savagnières», secteur B1.**Dérogations:** art. 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 juin 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 26 mai 2023

*La préfète: Stéphanie Niederhauser***Sauge**

COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Assemblée ordinaire**Lundi 26 juin 2023, 20h,
bâtiment communal, Vauffelin****Ordre du jour**

1. Accueil
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2022
5. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données.
6. Informations du conseil bourgeois
7. Divers et imprévus

Vauffelin, le 22 mai 2023

*Le Conseil bourgeois***Tramelan****Avis de construction N° 2023/20 eBau 2023-8840****Requérant:** Frédéric Jourdain, La Combe 1, 2720 Tramelan.**Auteur du projet:** idem requérant.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure (avec protection visuelle en bois). Parcelle N° 2623, zone Hors zone à bâtir.

Emplacement: La Combe 1, 2720 Tramelan.**Dimensions:** selon formulaires et plans déposés.**Dérogation:** - Art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 mai 2023 au 19 juin 2023

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 mai 2023

*La Commune*PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
DE TRAMELAN**Assemblée générale ordinaire****Lundi 26 juin 2023, 20h, au foyer**

Pour les membres (suisses et étrangers)

Ordre du jour

1. Accueil et prière
2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 décembre 2022
3. Comptes 2022
 - Présentation des comptes
 - Rapport des vérificateurs
 - Rapport des vérificateurs en matière de protection de données
 - Approbation des comptes
4. a) Réélection d'un conseiller, Helio Andrade
b) Election d'un nouveau membre du conseil de paroisse
5. Information sur les travaux de la cure
6. Informations pastorales
7. Divers et imprévus

Tramelan, le 17 mai 2023

*Le Secrétariat de paroisse***Villeret****Avis de construction eBau 2023-8990****Requérants:** Mélanie et Gaël Zwahlen, rue Neuve 50, 2613 Villeret.**Auteur du projet:** KWSA SA, Kaiser Wittwer Schnegg Architectes HES-SIA, rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.**Projet:** modification (agrandissement) d'une fenêtre en façade sud.**Parcelle:** N° 686, zone H2.**Emplacement:** rue Neuve 50, 2613 Villeret.**Dimensions:** selon plans déposés.

Dépôt public: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 19 juin 2023.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 19 mai 2023

*Le Secrétariat municipal*PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DE VILLERET**Assemblée ordinaire****Lundi 26 juin 2023, 20h à la Cure****Ordre du jour**

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 21 novembre 2022
2. Méditation
3. Lecture et approbation des comptes 2022
4. Informations du Syndicat des paroisses réformées de l'Erguël

5. Election d'un membre au conseil de paroisse
6. Rapport du président
7. Rapport du pasteur
8. Information sur l'avenir du bâtiment de la cure
9. Information groupe projet église 2024 et constitution d'un comité d'études
10. Divers et imprévus

Villeret, le 17 mai 2023

*Le Conseil de paroisse***Jura bernois**STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER
DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN
IM BERNER JURA**Versammlung****Sonntag, 25. Juni 2023 um ca. 10.30 Uhr,
Reformierte Kirche Corgémont**10.00 Uhr Andacht
ca. 10.30 Uhr Mitgliederversammlung
Traktanden

1. Begrüssung
2. Wahl der Stimmzähler
3. Protokoll der Zustiferversammlung vom 12.6.22
4. Genehmigung der Rechnung 2022
5. Genehmigung des Jahresberichts 2022
6. Genehmigung des Budgets 2024
7. Neuwahl in den Stiftungsrat, Vorschlag: NN
8. Wahl der Revisionsstelle
9. Verlegung des Sitzes der Stiftung von Moutier nach Tavannes
10. Antrag auf Änderung der Stiftungsurkunde und des Organisationsreglementes
11. Informationen des Präsidenten
12. Informationen des Pfarrers
13. Vorschläge und Bedürfnisse der Zustifter
14. Verschiedenes

Noch-Nicht-Zustifter können sich vor Beginn der Versammlung einschreiben.

Eine Mitfahrgelegenheit organisiert M.-L. Hoyer, Tel. 079 795 92 59 oder 032 489 17 04.

Auf Verlangen werden die Dokumente zugeschickt, bitte bei Frau Hoyer melden.

Tavannes, den 9. Mai 2023

*Der Stiftungsrat***Canton de Berne**

CONSEIL-EXÉCUTIF

Election 2023 du Conseil des Etats: second tour éventuel

Un éventuel second tour de scrutin pour l'élection du Conseil des Etats aura lieu dimanche 19 novembre 2023. Le gouvernement cantonal bernois a fixé cette date car aucune votation fédérale n'est prévue dimanche 26 novembre.

Berne, le 17 mai 2023

*La Chancellerie d'Etat***Subventions prélevées sur le Fonds de loterie**

Le Conseil-exécutif accorde une subvention d'environ 738 000 francs, prélevée sur le Fonds de loterie, pour le remplacement de la «Rothornhütte SAC». Cette cabane du Club alpin suisse (CAS) située à Zermatt à 3200 mètres d'altitude est la propriété de la section haute-argovienne du CAS. Le pergélisol sur lequel elle repose s'est détérioré au fil des années et il ne peut pas être stabilisé. Il faut donc reconstruire la cabane en dessous du site actuel.

Une subvention de quelque 190 000 francs est en outre allouée pour la transformation de la maison des loisirs (Freizythus) de Münsingen, des locaux qui accueillent de nombreuses activités très populaires. Au total, le gouvernement bernois a attribué des contributions pour 1,29 million de francs prélevées sur le Fonds de loterie.

Berne, le 17 mai 2023

La Direction de la sécurité